

Rapport annuel 2025

Complexes environnementaux



Service de l'hygiène du milieu et de l'environnement

Antoine Carpentier M. Sc. et Kimberley Mason M. Env.

Sommaire

L'année 2025 a été une période dynamique pour le service de l'environnement, tant pour l'achalandage que pour la réalisation de nouveaux projets. Les deux complexes environnementaux demeurent au cœur de la gestion des matières résiduelles de la région.

Le complexe environnemental Nord, situé à Maniwaki, comprend;

- L'écocentre Nord;
- Le centre de transfert des matières recyclables et des déchets

Les faits saillants des opérations du complexe Nord incluent :

- L'écocentre Nord a enregistré 12 077 visites.
- Le centre de transfert a reçu 8149,7 tonnes de déchets et 2499 tonnes de matières recyclables.

Le complexe environnemental Sud, situé à Kazabazua, comprend;

- L'écocentre Sud;
- Le centre de traitement des boues de fosses septiques
- Une plateforme de compostage des matières organiques.

Les faits saillants des opérations de 2025 au complexe Sud incluent :

- L'écocentre a enregistré 5 338 visites.
- Le centre de traitement des boues de fosses septiques a traité le contenu de 5 394 fosses septiques, ce qui équivaut à un volume total de 12 414 m³ de boues.
- Dans l'ensemble, les municipalités affichent une bonne performance au respect de la fréquence de vidange prescrite par le Q2-r22;
- La plateforme de compostage a reçu 4 352,98 tonnes de matières organiques;
- Deux nouvelles municipalités qui ont acheminé leurs matières organiques à la plateforme de compostage Allyn-et-Cawood dans la MRC Pontiac ainsi que la ville de Gatineau.

Table des matières

Sommaire	ii
Table des matières	3
Liste des tableaux et figures	5
1 Mise en contexte.....	7
2 Réception aux complexes environnementaux	9
2.1 Complexe Nord.....	9
2.2 Complexe Sud	10
3 Vidanges des boues de fosses septiques	11
3.1 Réceptions	11
3.1.1 Étalement des réceptions	12
3.2 Indices de performance des vidanges de fosses	13
4 Sommaire des matières résiduelles collectées	15
4.1 Résidus organiques triés à la source (ROTS).....	15
4.1.1 Caractérisation visuelle des résidus organiques (ROTS)	16
4.2 Déchets	23
4.2.1 Caractérisation des déchets	26
4.3 Matières recyclables	30
4.3.1 Caractérisation des matières recyclables	31
4.4 Performance en gestion des matières résiduelles	33
5 Traitement des matières résiduelles	36
5.1 Compostage des ROTS	36
5.1.1 Tamisage du compost de ROTS	36
5.2 Déshydratation et compostage des boues de fosses septiques	37
5.3 Distribution du compost de 2023 de ROTS et 2023 de BFS	38
6 Écocentres	40
6.1 CRD pêle-mêles.....	41
6.2 Les CRD triés	42

6.3	Le plastique agricole	43
6.4	Les pneus.....	44
6.5	Résidus domestiques dangereux (RDD)	44
7	Suivi environnemental.....	46
7.1	Traitement des eaux – Complexe Sud	46
7.1.1	Débit de l’effluent.....	47
7.1.2	Suivi du traitement dans les bassins	48
7.1.3	Analyses mensuelles en laboratoire externe.....	48
7.2	Rapport des plaintes, épisodes d’odeurs	50
7.3	Suivi de l’étanchéité des ouvrages	50
8	Conclusion.....	52

Annexe A Grilles tarifaires des Complexes environnementaux

Annexe B Horaire et calendriers des écocentres

Annexe C – Statistiques municipales, vidanges des boues de fosses septiques

Annexe D – Statistiques municipales mensuelles, déchets, matières recyclables et matières organiques

Annexe E - Analyses internes, traitement de boues de fosses septiques

Annexe F - Analyses externes, traitement de boues de fosses septiques

Annexe F - Analyses externes, eaux de ruissellement du Complexe Nord

Liste des tableaux et figures

Tableau 1. Utilisation de couleurs dans le présent document	8
Tableau 2. Volume de boues traitées, nombre de réception et de vidanges.....	11
Tableau 3. Rendement des municipalités à la vidange des fosses.....	14
Tableau 4. Collecte annuelle de ROTS par municipalité en 2024 et 2025	16
Tableau 5. Historique de la quantité de déchets de la MRCVG	23
Tableau 6. Performance municipale, déchets.....	25
Tableau 7. Caractérisation des déchets (collecte), Cayamant et Déléage.....	26
Tableau 8. Matières recyclables destinées au centre de tri	30
Tableau 9. Historique de la quantité de matières recyclables de la MRCVG	31
Tableau 10. Ratio de déchets/ROTS pour chaque municipalité	34
Tableau 11. Les différents ratios de chaque municipalité pour 2025	35
Tableau 12. Quantité de boues déshydratées et le volume de polymère utilisé	38
Tableau 13. Quantité de compost de ROTS 2023 distribué en 2025	39
Tableau 14. Quantité de CRD reçue aux deux écocentres en 2025	41
Tableau 15. Quantité de plastique agricole récupéré aux deux points de dépôt	44
Tableau 16. Quantité de pneus reçue aux complexes	44
Tableau 17. Quantité des différents RDD reçue aux deux complexes en 2025	45
Tableau 18. Analyses mensuelles des débits 2025, rivière Kazabazua et déversoir	47
Tableau 19. Analyse sommaire des débits 2025, rivière Kazabazua et déversoir	48
Tableau 20. Sommaire des résultats environnementaux du traitement de l'eau	49
Figure 1. Situation géographique des complexes environnementaux.....	7
Figure 2. Achalandage mensuel du complexe environnemental Nord	9
Figure 3. Achalandage mensuel du Complexe environnemental Sud	10
Figure 4. Étalement hebdomadaire du nombre de vidanges idéal et réel	13
Figure 5. ROTS de la municipalité de Maniwaki	18
Figure 6. Présence de plastique dans les ROTS de la municipalité de Maniwaki	18
Figure 7. ROTS de la municipalité de Déléage 1	19
Figure 8. ROTS de la municipalité de Déléage 2	19
Figure 9. Faible volume de contaminants dans une réception de ROTS, Cayamant	20
Figure 10. ROTS de la municipalité de Cayamant.....	20
Figure 11 – Bouteilles de verre dans les ROTS de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ...	21
Figure 12. Matières recyclables dans les ROTS, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	21
Figure 13. Montage photo de contaminants les plus inusités dans les ROTS, 2025	22
Figure 14. Matières recyclables retrouvées dans les ROTS.....	23

Figure 15. Quantité et type de déchets par type de générateur.....	24
Figure 16. Matière organique retrouvée dans les déchets du Cayamant	27
Figure 17. Matières recyclables retrouvées dans les déchets	27
Figure 18. Déchets triés dans le bon bac.....	28
Figure 19. Matières recyclables acceptées dans la collecte sélective, déchets	29
Figure 20. Type de déchets acheminé au centre de transfert du lundi au jeudi	29
Figure 21. Matières recyclables de la municipalité de Messines	31
Figure 22. Matières recyclables de la municipalité de Montcerf-Lytton.....	32
Figure 23. Matières recyclables de la municipalité de Bouchette	32
Figure 24. Matières recyclables de la municipalité de Blue Sea	33
Figure 25. Schéma du procédé de compostage des boues	37
Figure 26. Nombre d'entrées de citoyens et ICI aux complexes selon leur provenance	40
Figure 27. Distribution des CRD selon leur provenance.....	41
Figure 28. Distribution des matériaux revalorisés	43

1 Mise en contexte

La MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) est divisée en 5 services : l'administration, l'évaluation foncière, gestion du territoire, le développement économique et l'environnement. Le service de l'environnement gère un important budget annuel en raison de ses compétences opérationnelles. Le service de l'environnement est responsable de la planification et de la gestion des matières résiduelles, par le biais de la mise en œuvre du PGMR de la MRCVG et de l'opération des complexes environnementaux. La Figure 1 illustre la situation géographique des complexes environnementaux.

Le complexe environnemental Nord a été construit à Maniwaki en 2011, on y retrouve le centre de transfert ainsi qu'un écocentre. Le centre de transfert permet la mise en commun de matières en vue de leur transport longue distance, minimisant ainsi le nombre de voyages vers le lieu d'enfouissement technique ou vers le centre de tri des matières recyclables.

Le centre de transfert reçoit les matières recyclables des municipalités de la MRCVG, à l'exception de Low et Denholm, vu leur éloignement géographique de Maniwaki. Le centre reçoit aussi les déchets de la collecte porte à porte des encombrants de municipalités à l'exception de Denholm, Kazabazua, Lac-Sainte-Marie et Low en raison de leur éloignement géographique de Maniwaki. La portion écocentre du complexe Nord est ouverte à tout type de clientèle sous le principe utilisateur-payeur.

Le complexe environnemental Sud, construit à Kazabazua en 2005 pour traiter les boues de fosses septiques, a été agrandi en 2021 pour y compoter la matière organique issue de la nouvelle collecte de 3^e voie. Ce complexe comprend également un écocentre ajouté lors de l'agrandissement de 2021.

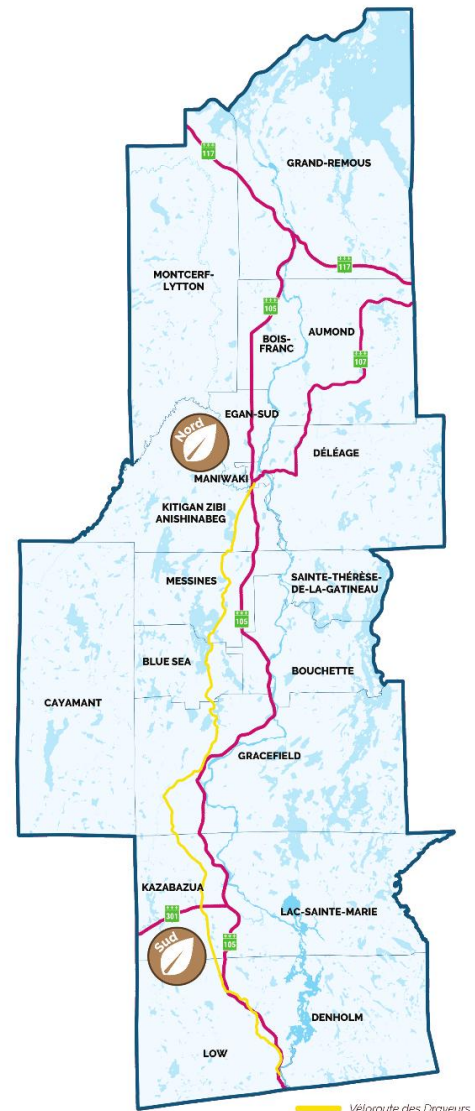


Figure 1. Situation géographique des complexes environnementaux

Dans la MRCVG, c'est que la Ville de Maniwaki entièrement desservit par un réseau d'égout, qui n'utilise pas le service de traitement des boues de fosses septiques. L'ensemble des municipalités de la MRCVG acheminent les matières organiques collectées de porte à porte au complexe Sud pour compostage sur la plateforme. La portion écocentre du complexe Sud est ouverte à tout type de clientèle sous le principe utilisateur-payeur.

Comme les complexes environnementaux reçoivent, transbordent et traitent différents types de matières résiduelles, la MRC est encadrée par des certificats d'autorisation (CA) délivrés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la construction et l'opération des complexes. Les activités du centre sont notamment assujetties à la Loi sur la qualité de l'environnement, au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles, ainsi que le Règlement sur les matières dangereuses.

Ce rapport dresse l'état des lieux de la gestion des matières résiduelles; boues de fosses septiques, déchets, matières recyclables, matières organiques compostables, matériaux de construction (CRD), résidus domestiques dangereux (RDD) et produit sous responsabilité élargie des producteurs, au sein des deux complexes. Le Tableau 1 résume l'utilisation de couleurs d'entête des tableaux, dans le but de simplifier la lecture du présent rapport de façon cohérente avec le PGMR 2023-2030 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Tableau 1. Utilisation de couleurs dans le présent document

	Informations qui ne visent pas une seule matière
	Matières recyclables
	Matières organiques
	Déchets
	Résidus domestiques dangereux (RDD)
	Déchets de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres matières généralement acceptés dans les écocentres
	Boues septiques
	Eaux usées traitées
	Autres (pneus, plastique agricole)

2 Réception aux complexes environnementaux

Les deux complexes ont le même système d’opération pour recevoir et servir les citoyens, les entreprises et les municipalités. L’opérateur du complexe sur place utilise le logiciel lié à la balance pour porter au registre les détails du client, du poids, de la nature et de la provenance ou de la destination des matières de chaque entrée et sortie du complexe. Les matières résiduelles sont ensuite déchargées dans différentes zones de réception sur le site, selon les règles d’entreposage et les destinations de chaque catégorie de matière. La balance utilisée à chaque réception est calibrée annuellement. Des dispositifs de protection contre la foudre, installés en 2024, ont mis fin au dérèglement antérieurement vécu lors de tempêtes violentes.

2.1 Complexe Nord

L’achalandage au Complexe Nord est le plus important des deux complexes, car 65 % de la population de la MRCVG est situé à proximité. Un total de 12 077 visites a été enregistrées en 2025 de la part de l’ensemble des types d’utilisateurs. L’achalandage est similaire entre 2024 et 2025. Le nombre de visites augmente durant les mois de mai, juillet, août et octobre tels qu’illustrés à la Figure 2.

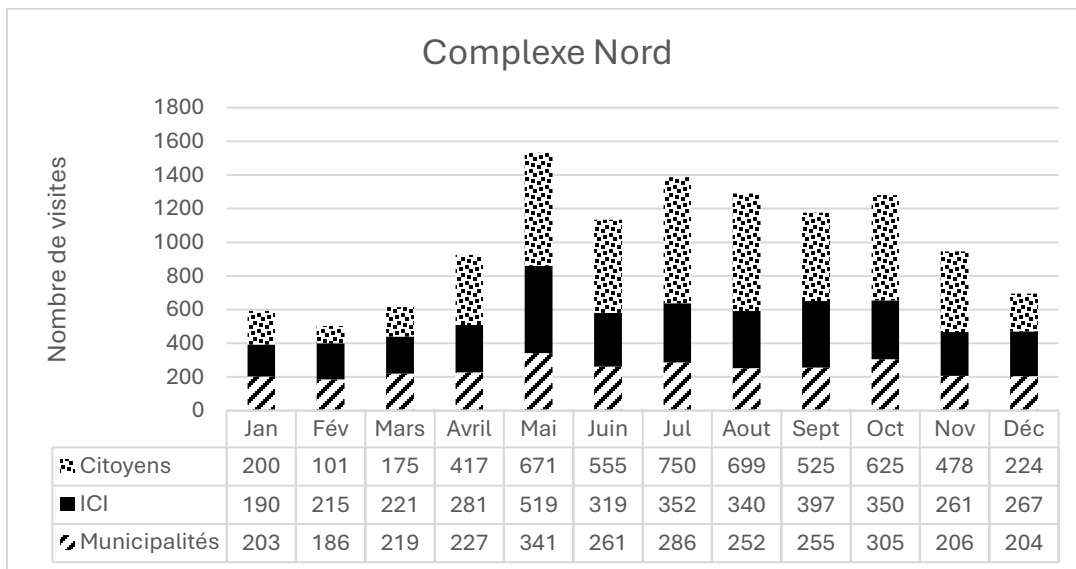


Figure 2. Achalandage mensuel du complexe environnemental Nord

2.2 Complexe Sud

Chaque entrée au complexe de la part d'un citoyen, d'une municipalité ou d'une entreprise est comptabilisée comme une visite.

En 2024, le total des visites énoncé dans le rapport était de 5 373, cependant, ce total incluait les voyages consolidés de résidus organiques triés à la source (ROTS) de plusieurs municipalités. Lorsqu'un camion arrive avec les ROTS de plusieurs municipalités différentes, le nombre d'entrées représentait le nombre de municipalités dans le camion. Maintenant, le nombre d'entrées représente seulement le nombre de véhicules qui sont pesés sur la balance et la ventilation de la matière de plusieurs municipalités dans un même camion est tenu de sorte à ne pas fausser le nombre de visites. Le total d'achalandage de 2024, après révision, est donc de 5124. Pour l'année 2025, le total d'achalandage est de 5108. Les mois les plus achalandés ont été les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. La Figure 3 présente ces statistiques et inclus, la réception des camions de boues de fosses septiques dans les données d'achalandage.

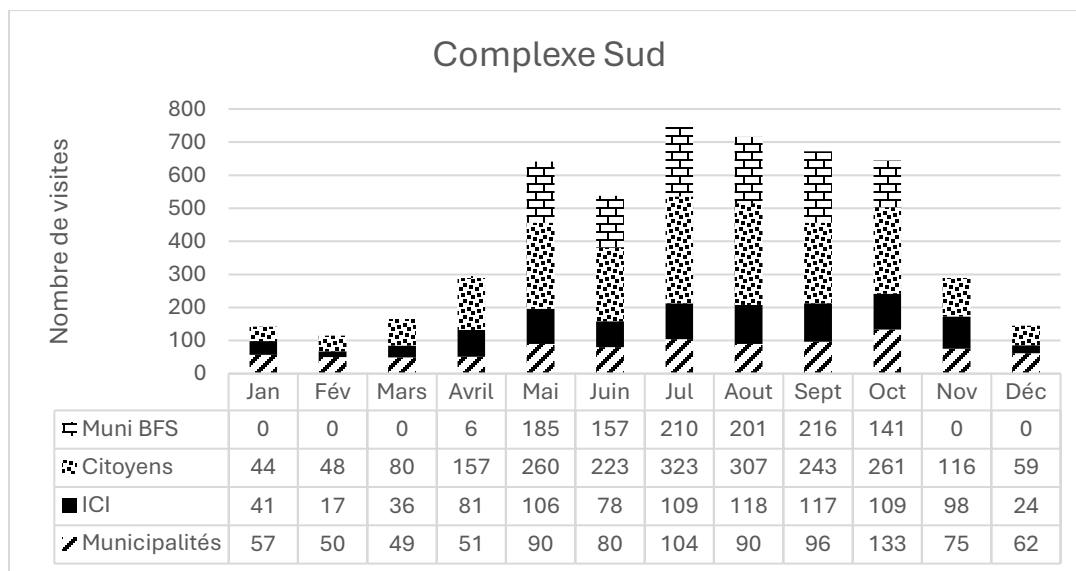


Figure 3. Achalandage mensuel du Complexe environnemental Sud

3 Vidanges des boues de fosses septiques

La MRCVG reçoit et traite les boues de fosses septiques de 16 municipalités sur son territoire, seule Maniwaki, qui est entièrement desservi par son système de traitement d'eaux usées, n'utilise pas le service de traitement des boues de fosses septiques. Cette section présente la performance de chaque municipalité sur le plan de la fréquence de vidanges qui est prescrite selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

3.1 Réceptions

La saison de traitement des boues de fosses septiques s'est échelonnée sur 114 jours en 2025. La prévision de la saison de traitement 2025 comportait 120 jours, mais six journées de fermeture sont survenues pour cause de bris d'équipement, de panne d'Hydro, et de manque de boues à presser. Ces six journées de fermeture sont en plus des journées de fermeture pour entretien prévues au calendrier d'opération à chaque cinq semaines. Le Tableau 2 présente les volumes de boues traitées par le complexe ainsi que le nombre de camions reçus et le nombre de fosses vidées pour l'année 2025 et les cinq années précédentes.

Tableau 2. Volume de boues traitées, nombre de réception et de vidanges

Année d'opération	Volume de boues reçu et traité	Nombre de réceptions (camions)	Gâteau du pressoir (boues déshydratées)	Nombre de vidanges de fosses
2025	12 414	1 117	719	5 394
2024	12 579	1 149	659	5 183
2023	12 893	1 135	625	5 221
2022	11 359	1 123	597	5 014
2021	13 392	1 122	544	5 033

Le volume de boue reçu et traitée en 2025 a été calculé en soustrayant le volume de boues qui se retrouve dans le capteur de mousses du volume total de boues pressés par le pressoir rotatif. Ces boues du capteur de mousses sont retournées dans le système de traitement, donc recyclées, ce qui rend leur comptabilisation importante en relation avec le lecteur du pressoir rotatif. Sur l'ensemble de la saison 2025, le volume est un peu moins élevé qu'en 2024. De plus, le nombre de camions reçu a lui aussi diminué, cependant, le nombre de fosses vidangées a augmenté de 211. L'utilisation de la vidange partielle où les eaux clarifiées sont retournées dans la fosse septique a comme effet de diminuer le volume de boues traitées, bien que celles-ci soient plus consistantes.

Un point intéressant à noter est que le volume de boues déshydratées a augmenté de 60 m³ malgré le fait que le volume de boue reçu et traité a lui diminué. Pour bien interpréter cette donnée, il faut tenir compte que la MRC a remplacé le presseur rotatif en présaison 2025. Ce changement a amené une meilleure séparation solide-liquide des boues. Moins de sédiments se sont donc retrouvés dans les eaux usées acheminées dans les bassins de traitement.

Sur l'ensemble des 5 394 fosses vidangées :

- 4 900 sont des fosses septiques (91%)
- 448 sont des fosses de rétention (8%)
- 46 sont d'autres types de réservoirs (1%)

Les autres types de fosses sont principalement des puisards, des fosses inconnues (réservoir de métal, fosse à grand volume, etc.). Certaines de ces fosses sont vidangées plus d'une fois dans la saison, notamment les fosses de rétention.

Le complexe Sud reçoit aussi chaque année les sédiments provenant des lagunes de Bouchette. Ces sédiments sont acheminés au complexe à la fin de la saison des boues en octobre ou en novembre. Ils sont ajoutés directement dans les andains de boues de fosses septiques déshydratées qui sont en processus de compostage. En 2025, c'est une quantité de 28,55 tonnes de ces sédiments qui ont été reçues.

3.1.1 Étalement des réceptions

Les 120 jours d'opération planifiés par le service de l'environnement ont dû être réduits à 114 jours, principalement en raison de blocage dans les tuyaux (roches, guénilles, boues trop compactes) et pannes électriques. La Figure 4 présente l'écart entre le nombre prévu selon la théorie idéale et les paramètres environnementaux à respecter, et le nombre réel de vidanges reçues durant chaque semaine. Cette année, le service de l'environnement visait limiter le nombre de vidanges reçu en début de saison et étaler les réceptions selon un idéal sur le plan du traitement des eaux usées. Selon la Figure 4, il y a une certaine adhérence au calendrier, même s'il y a encore place à amélioration. Idéalement le nombre de vidanges reçus au complexe Sud doit réduire encore en début de saison et augmenter vers la fin de la saison puisque la capacité de traitement est sous-utilisée à ce moment.

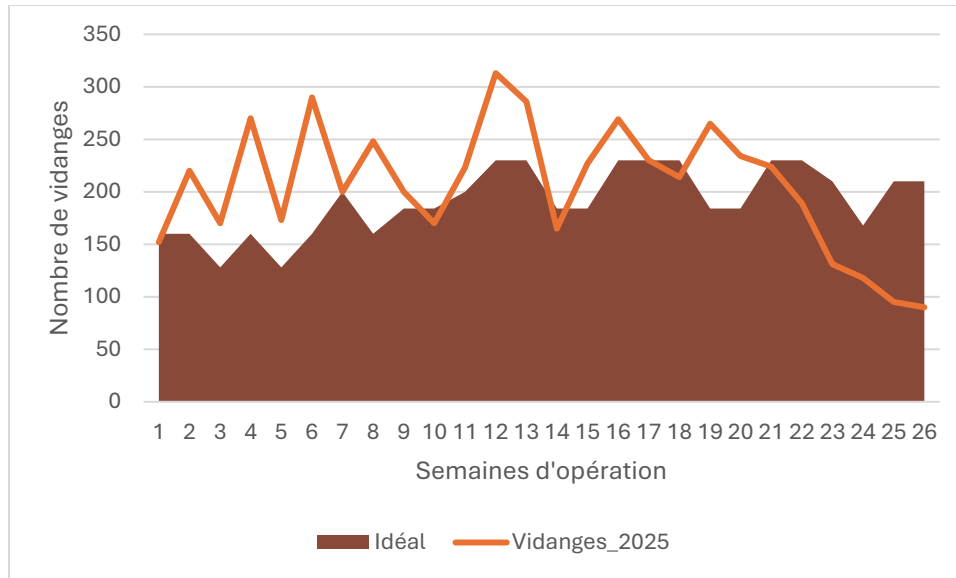


Figure 4. Étalement hebdomadaire du nombre de vidanges idéal et réel

Il demeure important de respecter le faible nombre de réceptions prescrit en début de saison puisque la température des eaux usées est encore froide. Cet environnement froid supporte moins bien la vie micro organique qui est responsable d'une portion du traitement de l'eau. À partir de la fin du mois de mai ou du début juin, vers la cinquième semaine d'opération, le nombre de vidanges reçu peut augmenter en corrélation avec l'augmentation de la température de l'eau.

3.2 Indices de performance des vidanges de fosses

La performance détaillée de chaque municipalité individuelle est présentée à l'Annexe C. Les municipalités ont un devoir de vider les fosses de leurs citoyens selon la fréquence de vidange prescrite par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Les bâtiments utilisés à l'année doivent être vidés aux 2 ans, les résidences saisonnières doivent l'être aux 4 ans. Cette année, l'indice de performance n'est pas présentée pour chaque municipalité puisque la base de données est en révision. Les données sur les fosses jamais vidangées contiennent des erreurs qui pourraient jouer sur la performance de certaines municipalités. De plus, à partir de 2026, les codes d'utilisation pour déterminer la fréquence des vidanges vont changer, ce qui impactera la base de données.

Le Tableau 3. Rendement des municipalités à la vidange des fosses présente le rendement de chaque municipalité pour l'année 2025 seulement selon les vidanges prévues par chaque municipalité et le nombre réel effectué. Les vidanges effectuées hors fréquence sont aussi présentées dans ce tableau. Ce tableau permet de montrer le potentiel plus élevé de vidanges que chaque municipalité pourrait effectuer. Pour obtenir cette augmentation du nombre de vidanges, il faut peut-être regarder pour améliorer la capacité de pompage des camions, augmenter le nombre de jours alloués ou même augmenter la capacité de traitement du volume de boues du complexe.

Tableau 3. Rendement des municipalités à la vidange des fosses

Municipalité	Vidanges demandées	Vidanges réelles effectuées	Nombre de maisons vidangé selon la fréquence	Nombre de chalets vidangé selon la fréquence	Nombre de maisons vidangées après la fréquence	Nombre de chalets vidangés après la fréquence
Aumond	280	233	145	40	11	22
Blue Sea	370	351	167	113	24	16
Bois-Franc	111	109	91	5	4	2
Bouchette	269	227	89	82	15	31
Cayamant	400	363	131	135	38	30
Déléage	552	567	462	27	30	7
Denholm	400	194	88	59	16	21
Egan-Sud	141	149	133	0	7	1
Gracefield	1003	910	430	286	63	50
Grand-Remous	407	420	266	32	26	15
Kazabazua	418	380	175	126	25	23
Lac Ste-Marie	275	283	83	121	31	34
Low	509	180	39	45	43	36
Messines	600	547	334	43	41	83
Montcerf-Lytton	238	235	137	41	18	4
Ste-Thérèse	325	243	72	99	24	28
Total	6298	5391	2842	1254	416	403
TNO		1				
Hors territoire		2				

4 Sommaire des matières résiduelles collectées

Le présent chapitre présente les quantités des trois grandes fractions de matières résiduelles collectées de porte à porte et gérées subséquemment par la MRCVG, soit les déchets, les matières recyclables et les matières organiques. La provenance et la quantité de chaque fraction et sa qualité sont discutées, de même que la performance globale de chacune des municipalités de la MRCVG en fait de détournement des matières résiduelles de l'élimination (l'enfouissement).

4.1 Résidus organiques triés à la source (ROTS)

Le Complexe environnemental Sud à Kazabazua reçoit la matière organique collectés en bacs bruns de toutes les municipalités de la MRCVG depuis 2021. Trois municipalités de la MRC des Collines acheminent également leurs ROTS au Complexe Sud depuis fin 2022. En 2024 deux municipalités se sont ajoutées : Otter Lake dans la MRC Pontiac et Notre-Dame-de-la-Salette dans la MRC Papineau. En 2025, deux autres municipalités se sont ajoutées : Allevyn-et-Cawood et la Ville de Gatineau pour une collaboration de courte durée. La collaboration avec la Ville de Gatineau a été conclue afin de répondre aux exigences minimales du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) à la fin de la cinquième année d'opération.

En 2025, le complexe a reçu 4 352,98 tonnes de ROTS telles que présentées au Tableau 4. Les résidus végétaux (feuilles, gazon), le compost domestique apporté par des citoyens et les résidus de boucherie ont été inclus dans le total.

Le nombre de réceptions représente le nombre de camions, de voyages qui ont été apportés au complexe Sud. La municipalité de Low a plusieurs réceptions, puisque plusieurs camions couvrent le territoire, donc 3 à 4 camions sont affectés à chaque jour de collecte.

C'est une augmentation de 1 650 tonnes sur la quantité de ROTS reçue à l'année 2024. Pour obtenir la quantité minimale de ROTS après la cinquième année de mise en place du projet, il a fallu que la ville de Gatineau achemine à elle seule 1 740 tonnes de ROTS. Cet apport montre que, pour le reste des générateurs (MRCVG, MRCCO et MRC du Pontiac), il y a une quantité insuffisante de ROTS générée. Pour les municipalités de la MRCVG, il y a une baisse de 30 tonnes entre 2024 et 2025. Malgré l'ajout des ICI dans la collecte des ROTS, la quantité de matière organique n'augmente pas. Il y a encore beaucoup de travail à faire pour augmenter la quantité de ROTS dans les municipalités de la MRCVG et des autres MRC participantes.

Tableau 4. Collecte annuelle de ROTS par municipalité en 2024 et 2025

Municipalités	Collecte annuelle de ROTS (t) 2025	Nombre de réceptions 2025	Population officielle 2025	Collecte annuelle de ROTS (t) 2024	Entrées des camions 2024	Population officielle 2024
Aumond	36,46	49	785	39	43	783
Blue Sea	69,73	60	721	74	48	710
Bois-Franc	19,81	39	422	23	41	410
Bouchette	45,41	45	756	51	49	755
Cayamant	37,09	39	988	43	38	944
Déléage	64,4	59	2 078	71	57	1955
Denholm	26,51	37	572	32	39	559
Egan-Sud	15,45	39	542	12	38	520
Gracefield	96,74	94	2 535	109	82	2454
Grand-Remous	38,15	34	1 196	42	41	1171
Kazabazua	45,13	37	1 124	42	37	1100
Lac Sainte-Marie	48,96	87	740	50	92	716
Low	19,38	108	1 074	21	115	1055
Maniwaki	222,68	55	3 763	193	53	3784
Messines	102,22	39	1 658	97	38	1638
Montcerf-Lytton	18,2	34	664	27	38	655
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	32,99	54	549	38	53	567
Pontiac	27,42	50	14 919	6	15	964
MRCCO	1 645,46	95	58 789	1678	102	58293
Kitigan Zibi	0	0	1 251	0	0	1252
Gatineau	1 740,79	60	308 613	0	0	
Total	4 352,98	1114	403739	2648	1019	79874

4.1.1 Caractérisation visuelle des résidus organiques (ROTS)

Cette année, il n'y a pas eu de caractérisation, puisque, depuis le printemps 2025, une nouvelle employée de la MRC trie et retire la matière non compostable des voyages de matière organique reçus sur la plateforme. La caractérisation faite les années précédentes était de retirer environ 100 kg pour trier la matière et de peser chaque type de matières. La matière triée était séparée entre la matière organique, recyclable, les déchets, les matériaux de construction et les résidus domestique dangereux. Lorsque le camion arrive, l'employée prend une photo du voyage et ensuite enlève tout plastique et tout autre objet non compostable, dit contaminant. Dans certains cas la photo est prise après le tri pour montrer la quantité de

contaminants retirée. Tout sac de plastique se dégrade durant le processus de maturation en raison de retournement des andains à plusieurs reprises à l'aide de machinerie lourde, ce qui déchire les sacs en de plus petits morceaux. Ces petits morceaux de sacs de plastique et les éclats de verre de bouteilles et de pots deviennent si fins qu'ils s'intègrent au compost mature lors du tamisage au lieu d'être rejetés. Le retrait des sacs, bouteilles et contenants à la réception est donc primordial pour assurer la qualité du compost fini.

Quatre municipalités ont été sélectionnées pour une caractérisation visuelle. Cette caractérisation était d'observer des photos de voyage aléatoires durant l'année de chaque municipalité sélectionnée. Ces photos ont été prises au hasard sur le logiciel de pesée des camions. Une photo du voyage de ROTS est jointe à chaque bon de pesée des camions. Les municipalités sélectionnées sont: Maniwaki, Délage, Cayamant, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. Comme par le passé, la majorité de la matière est organique, mais on retrouve encore trop de sacs de plastique dit compostables selon l'étiquetage du produit, mais en réalité, ils sont compostable seulement sous certaines conditions que l'on ne retrouve pas aux plateformes de compostage en andains à aire ouverte comme celle opérée par la MRC. On retrouve aussi parmi les contaminants quelques matières recyclables, comme des canettes des bouteilles de verre ou des pots en plastique.

Maniwaki

La Figure 5. ROTS de la municipalité de Maniwaki composé de grandes quantités de feuilles et de sacs bruns. Cette matière est 100% compostable. Les voyages de ROTS effectués l'automne sont souvent plus beaux puisqu'on y retrouve de grandes quantités de résidus verts amassées dans des sacs de papier bruns.

À la Figure 6, on peut observer encore une quasi-totalité de matière organique avec la présence de quelques sacs de plastique compostables et non compostables. Ces sacs de plastique sont nombreux, mais en termes de volume représentent moins de 5 % du volume total. Ce sont ces sacs de plastique qui se déchirent durant le processus de compostage et qui nuisent à la conformité du compost qui est distribué aux citoyens.



Figure 5. ROTS de la municipal   de Maniwaki



Figure 6. Pr  sence de plastique dans les ROTS de la municipal   de Maniwaki

D  l  age

Pour la municipalit   de D  l  age, la Figure 7 et la Figure 8 d  voilent un grand volume de mati  re organique comparativement au volume de sacs de plastique.



Figure 7. ROTS de la municipalit  de D l age 1



Figure 8. ROTS de la municipalit  de D l age 2

Cayamant

Les r ceptions de la municipalit  de Cayamant   certaines reprises durant l'ann e, comportaient peu de plastiques, tandis que d'autres en comportaient un volume plus important. La Figure 9 repr sente une r ception moyenne de cette municipalit .



Figure 9. Faible volume de contaminants dans une réception de ROTS, Cayamant

À la Figure 10 on aperçoit que dans l'un des voyages contenant un plus gros volume de contaminants, on retrouve un mini-bac de compost de cuisine. Chaque année, dans différentes municipalités, on retrouve quelques bacs roulants bruns dans la matière acheminée par le camion. Comment ces bacs se retrouvent dans les camions demeure encore un peu mystérieux pour la MRC, mais c'est nécessairement lié aux opérations de collecte de porte-à-porte. Ces bacs, brisés, sont retirés et sont acheminés à l'enfouissement. On retrouve environ un bac de compost roulant par mois sur la dalle de compostage.



Figure 10. ROTS de la municipalité de Cayamant

Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Finalement, dans une réception de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, on retrouve une autre matière qui est très dommageable pour la conformité du compost mature; des bouteilles en verre. Les camions qui ramassent le bac brun ramassent aussi les bacs bleus et si le chauffeur ne nettoie pas son camion entre les deux collectes, il peut s'y retrouver de la matière recyclable mélangée à la matière organique. Cette situation est applicable à l'ensemble des municipalités. Ces pots et bouteilles de verre vont se briser en plusieurs petits éclats lors du retournement des andains (Figure 11). Pour être conforme, le compost mature tamisé ne doit inclure aucun éclat de verre. Dans un autre voyage, il y a aussi eu six canettes et bouteilles d'eau qui auraient dû être vouées à la collecte de matières recyclables (Figure 12).



Figure 11 – Bouteilles de verre dans les ROTS de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau



Figure 12. Matières recyclables dans les ROTS, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Vue d'ensemble, toutes les municipalités

Voici les objets les plus inusités retrouvés dans différentes réceptions de ROTS, soit parce qu'ils ont été déposés dans les bacs bruns ou parce qu'ils proviennent d'un camion non nettoyé entre les collectes des autres matières (déchets, recyclage) (Figure 13); Une table, un tapis, un matelas, des draps, une maison pour poupée, un ventilateur de plafond, des vêtements, un bidon d'essence, un bac brun, une machine à café, des tapis de voiture, un tuyau d'arrosage, etc.



Figure 13. Montage photo de contaminants les plus inusités dans les ROTS, 2025

La Figure 14 présente le contenu d'un voyage problématique d'un camion qui contient encore des matières recyclables avant de collecter les bacs bruns. On retrouve une quantité importante de matières recyclables.

La présence de ce genre de contaminant est ce qui a empêché en 2025 le complexe Sud de distribuer aux citoyens le compost mature de ROTS de l'année 2023. C'était la première année que le compost ne pouvait être distribué aux citoyens et la MRC a

créé un nouveau poste de journalier spécialisé en environnement pour retirer les contaminants à la réception, avant leur dégradation en de très petits morceaux.



Figure 14. Matières recyclables retrouvées dans les ROTS

4.2 Déchets

Le Complexe environnemental Nord reçoit les déchets provenant des collectes municipales et de l'apport des citoyens et entreprises directement au complexe, du lundi au jeudi. Le complexe Nord et Sud reçoivent également les encombrants. Tous les déchets sont pesés à leur entrée dans les deux complexes. En 2025, un total de 9 844 tonnes de déchets a été acheminé au site d'enfouissement de Lachute. Le Tableau 5 présente la variation de déchets sur les dernières années.

Tableau 5. Historique de la quantité de déchets de la MRCVG

Quantité de déchets générée					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
9 673	8 809	8 420	8 223	9 345	9 844

Les types de déchets reçus au Complexe Sud incluent :

- Encombrants (gros déchets) (matelas, meubles, etc.);
- Résidus de station d'épuration du centre de traitement des boues;
- Les rejets des ROTS : les rejets de tamisage et les rejets triés à la réception.

Les types de déchets reçus au centre de transfert ou à l'écocentre du Complexe Nord incluent :

- Déchets résidentiels : collecte de porte en porte;
- Encombrants : « gros déchets » collectés de porte en porte par les municipalités;
- ICI : déchets produits par les ICI et transportés séparément des déchets résidentiels;
- Les déchets d'écocentre : les déchets reçus par apport volontaire.

Les autres matières reçues dans les deux écocentres : matériaux de construction, pneus, Résidus dangereux domestiques (RDD), bardeau d'asphalte, appareils réfrigérants, appareils électroniques, ne sont pas acheminés au site d'enfouissement. Ces matières sont envoyées dans différents centres de tri et récupérateurs spécialisés de l'Outaouais et à l'extérieur de la région.

La Figure 15 illustre la répartition de l'ensemble des déchets reçus dans les deux complexes et envoyés à l'enfouissement et selon le type de générateur pour l'année 2025. Les déchets provenant des municipalités Low, Denholm, Kazabazua et Lac-Sainte-Marie, qui acheminent leurs déchets au centre de transbordement de la MRC-des-Collines, sont également incluses à la figure.

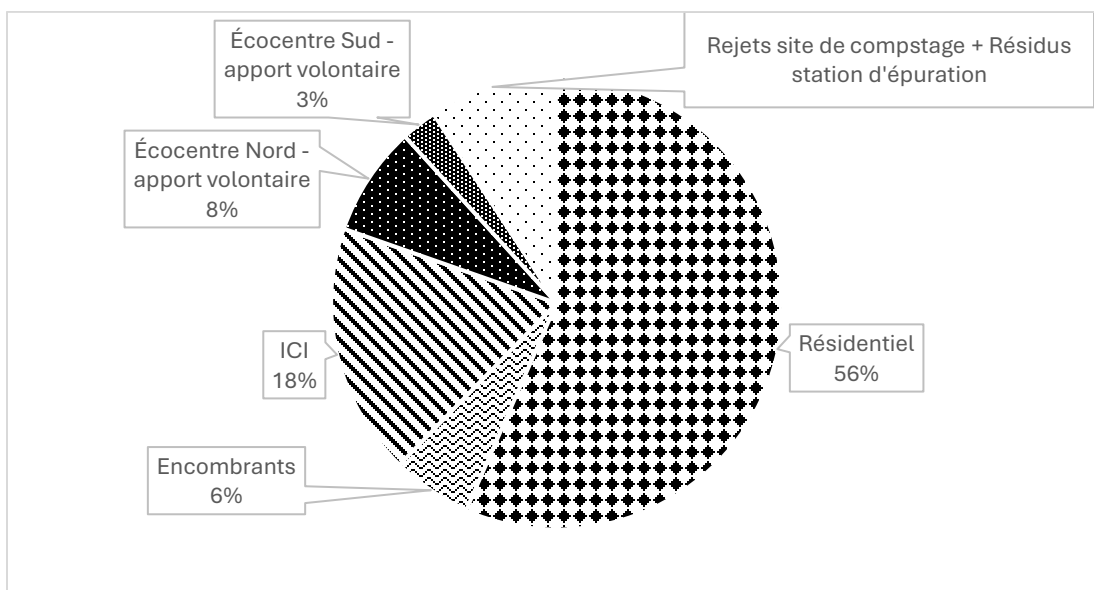


Figure 15. Quantité et type de déchets par type de générateur

Le Tableau 6 détaille la provenance des déchets selon le type de collecte ou de générateur. On y présente également la quantité de déchets éliminés par personne. Rappelons qu'au Québec l'objectif commun est de réduire les quantités envoyées à l'élimination (enfouissement ou incinération) à 525 kg ou moins par habitant par année. Cet objectif est enchâssé dans le PGMR 2023-2030 de la MRCVG. Bien qu'au tableau 5, les quantités de déchets soient complètes à la vue de l'ensemble des

données détenues par la MRCVG, certaines quantités pourraient être ajoutées advenant qu'un générateur ait envoyé des déchets à l'extérieur de la région, sans avoir recours aux services des Complexes environnementaux. Les rejets de tamisage et les résidus de station d'épuration ne sont pas inclus dans les quantités de Kazabazua, mais sont inclus dans la quantité totale de déchets de la MRC.

Tableau 6. Performance municipale, déchets

Municipalité	Population officielle	Génération annuelle (t)		kg/personne/an	
		Total "Municipal" = collectes municipales résidentiels, encombrants et ICI	Grand Total "Territorial" Collectes municipales + écocentres	Municipal	Territorial
Aumond	785	199	228	253	290
Blue Sea	721	268	298	371	413
Bois-Franc	422	95	196	225	464
Bouchette	756	258	281	341	372
Cayamant	988	315	319	319	323
Déléage	2 078	496	520	238	250
Egan-Sud	542	184	231	340	427
Gracefield	2 535	1117	1 191	441	470
Grand-Remous	1 196	345	528	289	441
Maniwaki	3 763	2068	2 248	550	597
Messines	1 658	416	482	251	291
Montcerf-Lytton	664	283	320	427	482
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	549	211	231	384	421
Kitigan Zibi	1 251	555	569	443	455
Denholm	572	138	139	241	243
Kazabazua	1 124	333	400	296	356
Lac Sainte-Marie	740	277	383	375	517
Low	1 074	353	368	328	342
Extérieur MRC			7		
Rejets tamisage			905		
TOTAL	21 418	7909	9 844	369	460

La performance territoriale est plus faible en 2025 qu'en 2024, ce qui signifie une augmentation de la quantité de déchets enfouie par citoyen. Certaines municipalités ont augmenté leurs quantités enfouies, comme Kitigan Zibi, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Maniwaki, Montcerf-Lytton. On observe une baisse de 249 tonnes dans les

quantités de déchets collectés de porte en porte entre 2025 et 2024. La municipalité de Maniwaki a une hausse de déchets acheminée au centre de transfert, puisque certains voyages de CRD contenaient une quantité importante de déchets. Ces voyages ont donc été classés comme déchets et non comme CRD. Les voyages de CRD sont acheminés à un centre de valorisation de la matière et non à un site d'enfouissement.

Cette année, la quantité de rejets de tamisage est élevée, puisqu'il fallait tamiser le compost de deux années. Le compost 2023 avait de la difficulté à sécher et il était en boulette, ce qui rendait le tamisage très difficile. Les boulettes ont donc été ajoutées dans les refus de tamisage, ce qui a augmenté le volume de rejets. Tout le compost de ROTS 2024 a aussi été tamisé durant la saison estivale et automnale.

4.2.1 Caractérisation des déchets

Le 10 décembre 2025, une caractérisation de deux voyages de déchets a été réalisée au centre de transfert du Complexe Nord. La municipalité de Cayamant et la municipalité de Déléage ont été sélectionnées lors de cette caractérisation. Les résultats sont présentés au Tableau 7. Pour chaque municipalité, l'échantillon caractérisé était d'environ 100 kg.

Tableau 7. Caractérisation des déchets (collecte), Cayamant et Déléage

Type de matières	Cayamant		Déléage	
	Poids net (kg)	Pourcentage	Poids net (kg)	Pourcentage
Déchets ultimes	24,40	22,59	30,85	30,55
Matières recyclables	24,92	23,07	34,76	34,42
Matière organique domestique	20,83	19,29	35,37	35,02
Matière organique industrielle	37,65	34,86	0	0
Matériaux de construction	0	0	0	0
Résidus domestiques dangereux	0,19	0,18	0	0
Total	108	100	101	100

La caractérisation a comme dans les 5 dernières années montré que plus de la moitié des déchets ne sont pas triés adéquatement. Pour la municipalité de Cayamant, 23 % de l'échantillon caractérisé étaient des matières recyclables et 55 % de la matière organique. Une bonne partie de la matière organique provenait d'une ICI (Figure 16).



Figure 16. Matière organique retrouvée dans les déchets du Cayamant

Les matières recyclables étaient surtout des contenants et du plastique (Figure 17). Pour la municipalité de Délage, 34 % de l'échantillon était de la matière recyclable et 35 % de la matière organique. Les déchets qui vont dans le bac noir sont des vêtements, des couches, des vieux jouets, etc. (Figure 18)



Figure 17. Matières recyclables retrouvées dans les déchets



Figure 18. Déchets triés dans le bon bac

Les quantités de matières recyclables sont élevées pour les deux municipalités, surtout pour Déléage, puisque certaines matières sont maintenant recyclables depuis le 1^{er} janvier 2025. Depuis le 1^{er} janvier, Eco Entreprise Québec est responsable de la collecte de tous les matériaux recyclables au Québec. Tous les contenants, emballages et imprimés sont acceptés dans le bac bleu. Une partie des matières qui étaient des déchets auparavant sont maintenant recyclables, comme des sacs de chips, des emballages de barres tendres, des barquettes de viande en plastique numéro 6 et les contenants en polystyrène expansé (Figure 19). Selon la caractérisation faite sur les deux municipalités, il y a encore de la sensibilisation à faire pour retirer les emballages et contenants des déchets.

La Figure 20 montre un voyage typique de déchets provenant de la collecte municipale de porte en porte. On peut y voir de tout, de la matière recyclable, des matériaux de construction ainsi que de la matière organique. Tous ces déchets sont envoyés dans une remorque qui prendra le chemin du site d'enfouissement. Un meilleur tri de la part des générateurs aura pour effet de réduire la quantité de matières éliminées et de réduire de ce fait les coûts reliés à l'enfouissement. En 2025, ce sont 271 voyages de camions de la MRCVG qui ont envoyés les déchets du centre de transfert vers le site d'enfouissement de Lachute.



Figure 19. Matières recyclables acceptées dans la collecte sélective, déchets



Figure 20. Type de déchets acheminé au centre de transfert du lundi au jeudi

4.3 Matières recyclables

Le centre de transfert du Complexe Nord accueille les matières recyclables de 15 municipalités et de la communauté de Kitigan Zibi. Ces matières sont stockées dans le bâtiment durant la semaine et le vendredi les remorques sont remplies pour expédition. En 2025, ce sont 157 voyages qui ont été envoyés au centre de tri Tricentris de Gatineau. Au total, le centre de transfert a reçu 2 499 tonnes de matières recyclables en 2025 (Tableau 8). Comme les municipalités de Denholm et Low de la MRCVG ne sont pas desservies par le centre de transfert, un total pour la MRCVG en entier de 2 673 tonnes de matières recyclables a été envoyé chez Tricentris, comme en témoigne le Tableau 8, ceci représente une diminution de 48 tonnes sur la quantité de 2024.

Tableau 8. Matières recyclables destinées au centre de tri

Municipalités	Population officielle	Collecte de matières recyclables (t)	kg de matières recyclables/pers onne/année
Aumond	785	72	92
Blue Sea	721	114	158
Bois-Franc	422	49	116
Bouchette	756	94	124
Cayamant	988	113	114
Déléage	2 078	147	71
Denholm	572	56	98
Egan-Sud	542	70	129
Gracefield	2 535	357	141
Grand-Remous	1 196	147	123
Kazabazua	1 124	110	98
Lac Sainte-Marie	740	111	150
Low	1 074	118	110
Maniwaki	3 763	638	170
Messines	1 658	187	113
Montcerf-Lytton	664	73	110
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	549	89	162
Kitigan Zibi	1 251	128	102
TNO		1	
Total	21 418	2 674	125

Malgré le fait que plus de matières sont désormais acceptées dans les bacs de matières recyclables en vertu de la modernisation de la collecte sélective, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, la quantité de matières recyclables n'a pas augmenté de façon significative, elle a même diminué tel que présenté au Tableau 9.

Tableau 9. Historique de la quantité de matières recyclables de la MRCVG

Quantité de matières recyclables générée					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
2 706	2 824	2 858	2 800	2 721	2 674

4.3.1 Caractérisation des matières recyclables

Cette année, il n'y a pas eu de caractérisation des matières recyclables. En raison de la modernisation de la collecte sélective, une bonne partie des déchets retrouvée dans les dernières caractérisations sont maintenant recyclables. Des photos ont été tout de même prises pour quatre municipalités : Blue Sea (Figure 24), Bouchette (Figure 23), Messines (Figure 21), Montcerf-Lytton (Figure 22).

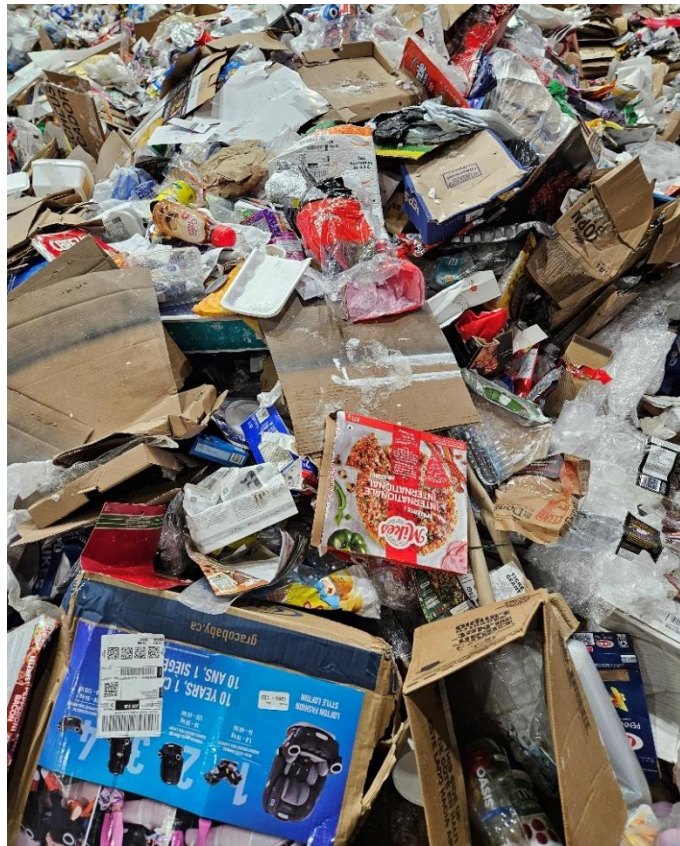


Figure 21. Matières recyclables de la municipalité de Messines

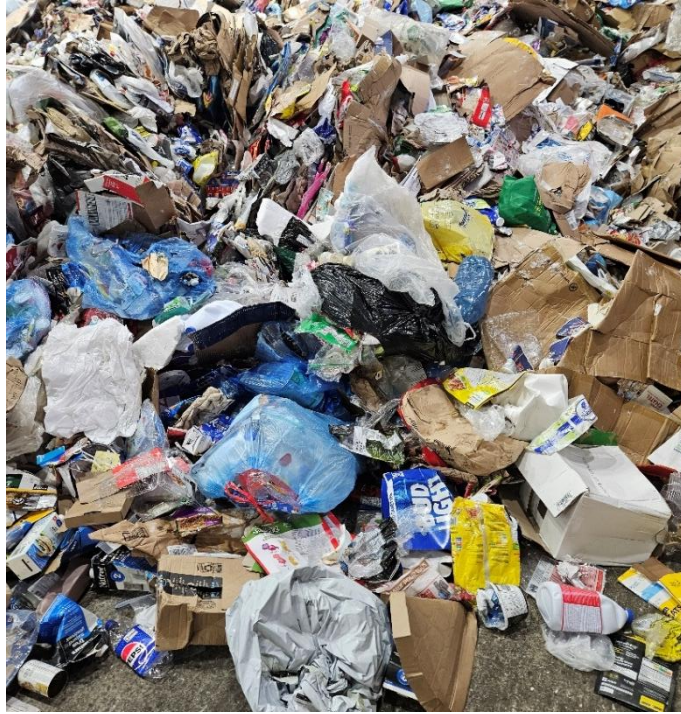


Figure 22. Matières recyclables de la municipalité de Montcerf-Lytton



Figure 23. Matières recyclables de la municipalité de Bouchette

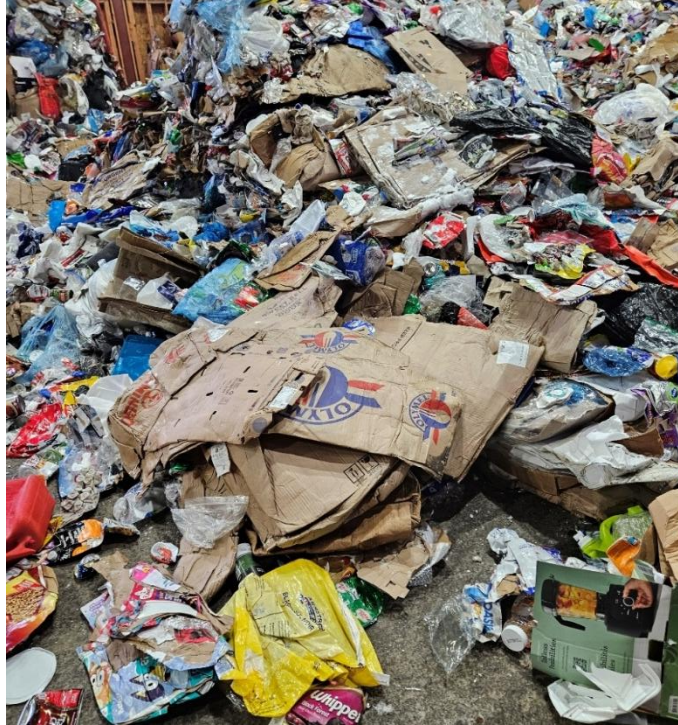


Figure 24. Matières recyclables de la municipalité de Blue Sea

Selon les photos, on retrouve un taux visuel de plus de 90 % de matières recyclables. On y retrouve des sacs de chips, de barre tendre, des barquettes de biscuits, des barquettes de viande. Ces matières sont recyclables depuis 1 an et commencent à se retrouver dans le bac bleu. Ces matières pouvaient s’y retrouver lors des caractérisations précédentes mais étaient considérés comme des déchets.

4.4 Performance en gestion des matières résiduelles

Le Tableau 11 démontre la relation entre la quantité de déchets envoyés à l’enfouissement et la quantité de matières organiques envoyés à la plateforme de compostage pour chaque municipalité et ville. Plus le ratio est un bas chiffre, plus l’effort de réduction de déchets et de gaz à effet de serre est important. En 2025, seules deux municipalités ont un ratio plus faible de déchets face aux ROTS comparé à 2024. En 2024, c’était 13 municipalités qui avaient un meilleur ratio face à l’année précédente. Idéalement ce ratio serait décroissant annuellement pour toutes les municipalités démontrant des quantités croissantes de matières organiques collectées en des quantités décroissantes de déchets collectés. La dernière colonne du

Tableau 10 démontre graphiquement l'évolution du ratio afin d'en faciliter la lecture.

Tableau 10. Ratio de déchets/ROTS pour chaque municipalité

Ratio (déchets résidentiels/ROTS)					
Municipalités	2022	2023	2024	2025	Évolution 2022-2025
Aumond	8	6,6	5,9	6,2	
Blue Sea	4	4	3,6	4,3	
Bois-Franc	8	7	4,4	9,9	
Bouchette	7	5,2	5,3	6,3	
Cayamant	9	8,6	8,1	8,6	
Déléage	7	7,3	6,8	8,1	
Denholm	5	5,4	4,6	5,2	
Egan-Sud	11	12,3	15,2	15,0	
Gracefield	16	12,4	10,9	12,3	
Grand-Remous	12	13,25	9,4	13,8	
Kazabazua	8	7,8	7,8	9,8	
Lac-Sainte-Marie	10	4,9	7,4	7,8	
Low	0	23,2	18,3	19,0	
Maniwaki	12	11,3	10,6	10,1	
Messines	6	5,7	4,5	4,7	
Montcerf-Lytton	13	11,6	10,2	17,6	
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	6	6,9	5,7	7,0	
Kitigan-Zibi	0	0	0	0,0	
MRCVG	9	9,2	8,5	9,6	

Le Tableau 11 présente les ratios des déchets sur les matières recyclables et les matières organiques dans chaque municipalité. On recherche ici une performance avec de faibles chiffres dans tous les ratios. Dans ce tableau, l'abréviation « MR » représente les matières recyclables, tandis que « ROTS » signifie les résidus organiques triés à la source (bac brun).

Un ratio performant en déchets/MR ou en Déchets/ROTS est de 2.5 ou moins. En général les municipalités affichent une belle performance en tri et collecte des matières recyclables, mais il y a encore une grande place à amélioration dans la collecte des matières organiques.

Tableau 11. Les différents ratios de chaque municipalité pour 2025

Municipalités	Ratio		
	Déchets/MR	Déchets / ROTS	Déchets/ (MR+ ROTS)
Aumond	3,2	6,2	2,1
Blue Sea	2,6	4,3	1,6
Bois-Franc	4,0	9,9	2,9
Bouchette	3	6,3	2,0
Cayamant	2,8	8,6	2,1
Déléage	3,5	8,1	2,5
Denholm	2,5	5,2	1,7
Egan-Sud	3,3	15,0	2,7
Gracefield	3,3	12,3	2,6
Grand-Remous	3,6	13,8	2,8
Kazabazua	3,6	9,8	2,7
Lac-Sainte-Marie	3,4	7,8	2,4
Low	3,1	19,0	2,7
Maniwaki	3,5	10,1	2,6
Messines	2,6	4,7	1,7
Montcerf-Lytton	4,4	17,6	3,5
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	2,6	7,0	1,9
Kitigan Zibi	4,5	s.o.	4,5
MRCVG	3,3	9,6	2,5

5 Traitement des matières résiduelles

Parmi les trois grandes fractions de matières résiduelles collectées de porte à porte et gérées subséquemment par la MRCVG, soit les déchets, les matières recyclables et les matières organiques, ce sont que les matières organiques qui reçoivent leur traitement final localement. Par le biais de la plateforme de compostage au Complexe Sud, les boues de fosses septiques déshydratées et les résidus organiques triés à la source (ROTS) collectées en bacs bruns sont transformés en compost. Le présent chapitre relate les informations relatives à ce traitement.

5.1 Compostage des ROTS

La matière est d'abord pesée à la balance et stockée dans l'un des enclos de la dalle de compostage avant d'être mélangée à des structurants (copeaux de bois) et placée en andain sur la dalle de compostage. À la réception, une employée trie partiellement les ROTS en enlevant le plastique ou autre contaminant présent. Une fois mis en andain, le processus de compostage prend environ 4 à 6 mois pour produire un compost mature.

5.1.1 Tamisage du compost de ROTS

Lorsque les andains sont matures, par confirmation du test de maturité Solvita (Annexe F), le compost est tamisé pour retirer les corps étrangers de forte taille et les agents structurants (copeaux de bois) de forte taille.

Le tamisage du compost de 2023 a été complété à l'été 2025. Lors du tamisage de ce compost, il ressortait en boulettes dans les refus de tamisage. Ces boulettes ont donc été enfouies avec le reste du rejet de tamisage.

Également durant l'été 2025, tout le compost mature créé à partir de ROTS reçus en 2024 a été tamisé et analysé en laboratoire externe. Ce composte pourra être distribué aux citoyens au printemps 2026, puisqu'il répond aux critères du ministère en environnement.

Lorsque les rejets de tamisage comportent trop de plastique parmi les agents structurants, ces derniers ne peuvent pas être récupérés. En 2023, les rejets de tamisage qui ont dû être enfouis représentaient environ 7 % du poids des matières organiques reçu. En 2024 ce taux s'élève à environ 12 %. Pour 2025, le taux a diminué

autour de 8 %. L'augmentation du pourcentage en 2024 est dû au rejet de plusieurs boulettes. Il faut aussi mentionner qu'à partir de 2024, les rejets de tamisage n'ont pas été remis en processus de compostage, donc tout le plastique retrouvé dans le compost depuis 2021 a été enfoui seulement en 2024 et 2025.

Malheureusement il y a beaucoup trop de plastique et d'autres types de contaminants dans les andains de compost créés à partir des ROTS, les plus petits contaminants sont répandus par le vent sur le site. Depuis le printemps 2025, une employée enlève le plastique et autres matières dans les andains, ce qui aide le tamisage des andains et permet d'augmenter les chances de répondre aux critères environnementaux pour distribuer le compost aux citoyens.

5.2 Déshydratation et compostage des boues de fosses septiques

La Figure 25 présente le schéma du procédé de traitement des boues.

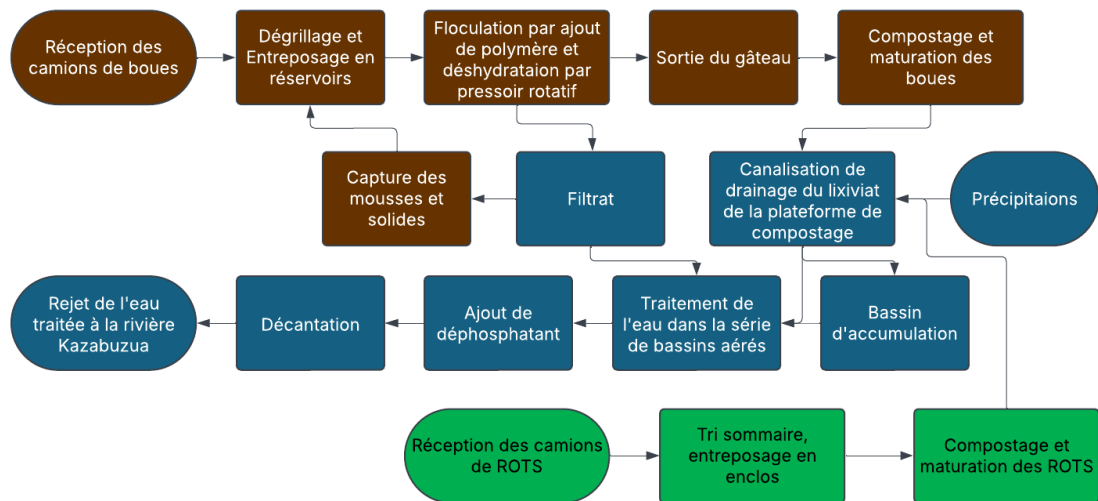


Figure 25. Schéma du procédé de compostage des boues

Comme schématisé à la Figure 25 lorsque les boues de fosses septiques sont reçues au complexe, elles passent par un dégrilleur pour en retirer les corps étrangers comme du plastique, et des lingettes humides. Par la suite, l'ajout d'un polymère à la boue en amont du presseur rotatif permet de créer des floccs de solides dans le liquide. Cette boue flocculée est ensuite pressée dans le presseur rotatif qui agit comme un tamis pour séparer les solides des liquides. La portion liquide à la sortie du presseur se nomme filtrat. Les mousses et solides qui sont encore contenues dans le filtrat du

pressoir sont interceptées par le capteur de mousses et solides pour être recirculées au réservoir de réception et traité à nouveau. Le traitement du filtrat est détaillé à la section 7.1.

La fraction solide qui est générée par le pressoir se nomme le gâteau du pressoir. En 2025, le centre a produit un volume de 719 m³ de gâteau. Le volume gâteau produit a augmenté de 9 % par rapport à 2024. Cette augmentation est due à l'installation d'un nouveau pressoir en pré saison 2025 qui laisse moins passer de matière solide dans le filtrat. Ce volume de gâteau a été placé en andain sur la dalle de compostage au fur et à mesure de sa production, du mois de mai au mois d'octobre. S'y ajoutent les 28,55 tonnes de résidus de dragage des lagunes de Bouchette. Un volume total de 1 068 m³ de copeaux de bois est ajouté à ce mélange pour la création du compost. Le Tableau 12 présente les données relatives aux boues de fosses septiques.

Tableau 12. Quantité de boues déshydratées et le volume de polymère utilisé

Année d'opération	Gâteau du pressoir (Boues déshydratées)	Polymère m ³
2025	719	816
2024	659	749
2023	625	724
2022	597	713
2021	544	689

En 2025, le complexe Sud a aussi retiré tous les sédiments accumulés au fond de la cellule 4. Ce nettoyage doit être fait environ aux quatre ans. Ce nettoyage de la cellule a permis de retirer 3 000 gallons de sédiments, ce qui représente 24 voyages de camions pompe. Ces sédiments ont été ajoutées aux andains de compost de BFS 2025 sur la dalle. En retirant l'eau de ces sédiments à l'aide de la filtration par les andains et par la phase de compostage des andains, ces sédiments seront mélangés au compost de BFS d'ici l'été 2026 et seront acheminées à un agriculteur.

5.3 Distribution du compost de 2023 de ROTS et 2023 de BFS

En 2025, la MRC n'a pas distribué de compost de ROTS aux citoyens. Le compost ROTS 2023 contenait trop de morceaux de verre et de plastique. Plus précisément, le compost 2023 de ROTS a été classé C1-P1-E2. Le E de cette classification représente les corps étrangers. Le C est les contaminants chimiques et le P sont les agents pathogènes. Pour pouvoir être distribué aux citoyens, il doit être C1-P1-E1. Le

compost mature de 2023 contenait notamment des morceaux de verre. Pour être conforme à la norme E1, il ne devait y en avoir aucun.

En raison de la classification du compost, le lot 2023 ROTS pouvait seulement être valorisé en épandage agricole. C'est 401 tonnes de compost de ROTS qui ont été distribuées à un agriculteur de Déléage, tel que présenté au.

Pour le compost de BFS, c'est 433,58 tonnes qui ont été acheminées à un agriculteur de la municipalité d'Aumond. Dans les deux cas de valorisation agricole, l'agriculteur qui reçoit le compost de BFS est choisi par un agronome.

Tableau 13. Quantité de compost de ROTS 2023 distribué en 2025

Municipalités	Quantité de compost (t)
Aumond	0
Blue Sea	0
Bois-Franc	0
Bouchette	0
Cayamant	0
Déléage (agriculteur)	401,43
Denholm	0
Egan-Sud	0
Gracefield	0
Grand-Remous	0
Kazabazua	0
Lac-Sainte-Marie	0
Low	0
Maniwaki	0
Messines	0
Montcerf-Lytton	0
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	0
MRC des Collines de l'Outaouais	0
Otter Lake	0

6 Écocentres

Les horaires des écocentres des deux complexes ainsi que les heures d'ouverture sont présentés à l'Annexe B. L'écocentre du complexe Nord offre une ouverture le deuxième samedi de chaque mois, l'écocentre du complexe Sud offre une ouverture le quatrième samedi de chaque mois. Pour les mois de juillet et août, les deux complexes sont ouverts tous les samedis.

La Figure 26 présente le nombre d'entrées reçu aux écocentres selon la provenance et la distance parcourue pour les citoyens et. La présence de deux écocentres, soit un dans chaque complexe, permet aux utilisateurs des services de fréquenter le lieu le plus près.

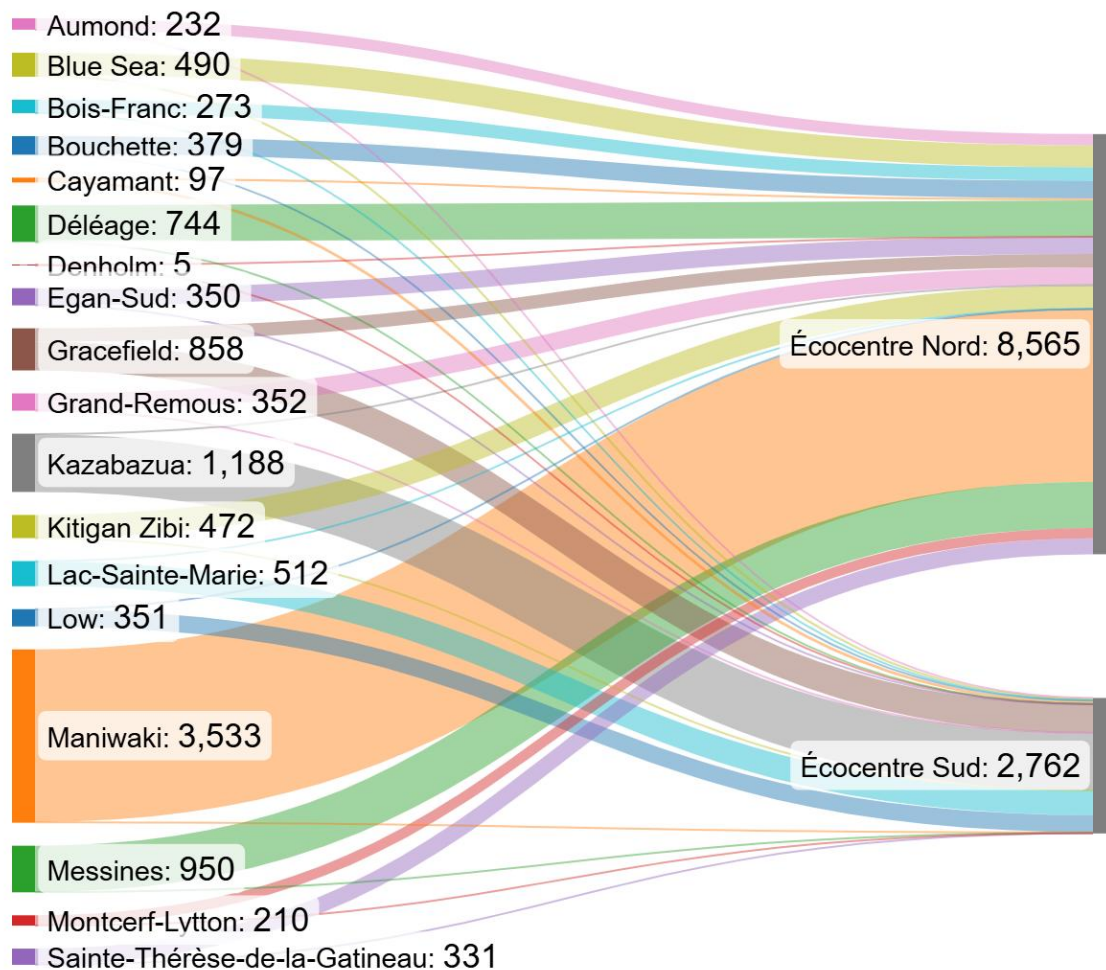


Figure 26. Nombre d'entrées de citoyens et ICI aux complexes selon leur provenance

6.1 CRD pêle-mêles

Les matériaux de construction pêle-mêle sont reçus dans les deux écocentres et sont entreposés temporairement dans l'enclos prévu à cet effet. Lorsque la quantité de CRD est suffisante, un opérateur remplit une remorque pour que celle-ci soit acheminée à un centre de tri de CRD. Les deux complexes envoient les matériaux (CRD) au centre de tri Fillogreen dans le Pontiac. En 2025, les deux écocentres ont reçu collectivement 3 995 tonnes de CRD, une augmentation de 15 % par rapport à l'année 2024. Le Tableau 14 fournit un récapitulatif annuel des volumes de CRD depuis 2020.

Tableau 14. Quantité de CRD reçue aux deux écocentres en 2025

Année	CRD reçus (t)		
	Écocentre Sud	Écocentre Nord	Total
2025	963	3031	3994
2024	1112	2346	3458
2023	1063	2090	3153
2022	914	2275	3189
2021	340	2528	2868
2020	0	3407	3407

La Figure 27 montre la distribution des quantités de CRD reçues selon leur provenance.

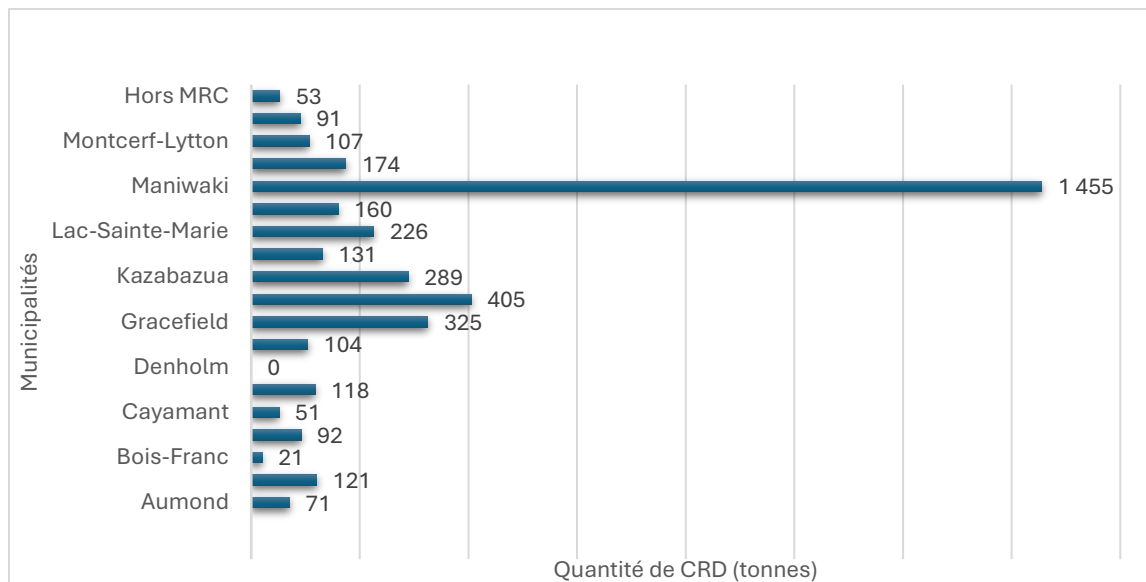


Figure 27. Distribution des CRD selon leur provenance

La municipalité de Denholm affiche peu de CRD pêle-mêles acheminées à l'écocentre du Complexe Sud puisque le centre de tri Terracube, qui accepte les matériaux de construction et autres, est situé sur son territoire. La Ville de Maniwaki est celle qui a généré le plus de CRD suivis par la Ville de Gracefield. Il est à noter qu'au printemps 2025 une démolition d'un immeuble imposant a eu lieu à la Ville de Maniwaki et ce chantier représente, à elle seule, plus de 300 tonnes de CRD.

À l'écocentre Nord, ce sont 147 voyages de remorques qui ont été acheminés chez Fillogreen dans le Pontiac pour une moyenne de 21,36 tonnes par voyages. Pour l'écocentre Sud, c'est 60 voyages qui ont été acheminés chez Fillogreen pour une moyenne de 15,59 tonnes par voyage sortant.

6.2 Les CRD triés

Comme détaillée sur les listes de prix à Annexe A, les matériaux qui sont triés à la source ou sur place à l'Écocentre bénéficient de tarifs moins élevés que ceux applicables aux CRD pêle-mêle. Ceci est en raison du recyclage et de la valorisation plus facile et directe des lots triés de béton, de bois naturel et de bardeau d'asphalte. Le béton qui est acheminé à l'écocentre Nord est valorisé par Tronçonnage Gagnon, à proximité du Complexe Nord. Le béton reçu à l'écocentre Sud est envoyé à Fillogreen, qui, eux, le valorisent. Le bardeau d'asphalte est valorisé par Transport M. Charrette. Le bois naturel (branches, troncs) non traité ou peinturé est broyé pour ensuite être utilisé au complexe Sud comme structurant pour le processus de compostage. Le métal, accepté gratuitement, est recyclé par AIM, un ferrailleur à Mont-Laurier.

La tendance se maintient pour la réception d'une plus grande quantité de CRD pêle-mêle que de CRD trié, comme le démontre la Figure 28.

Malgré les avantages économiques pour les utilisateurs, il peut être difficile pour plusieurs personnes de trier la matière. Des contraintes de temps ou d'effectifs pour trier et faire de nombreux voyages de différentes matières sont souvent mentionnées en cause.

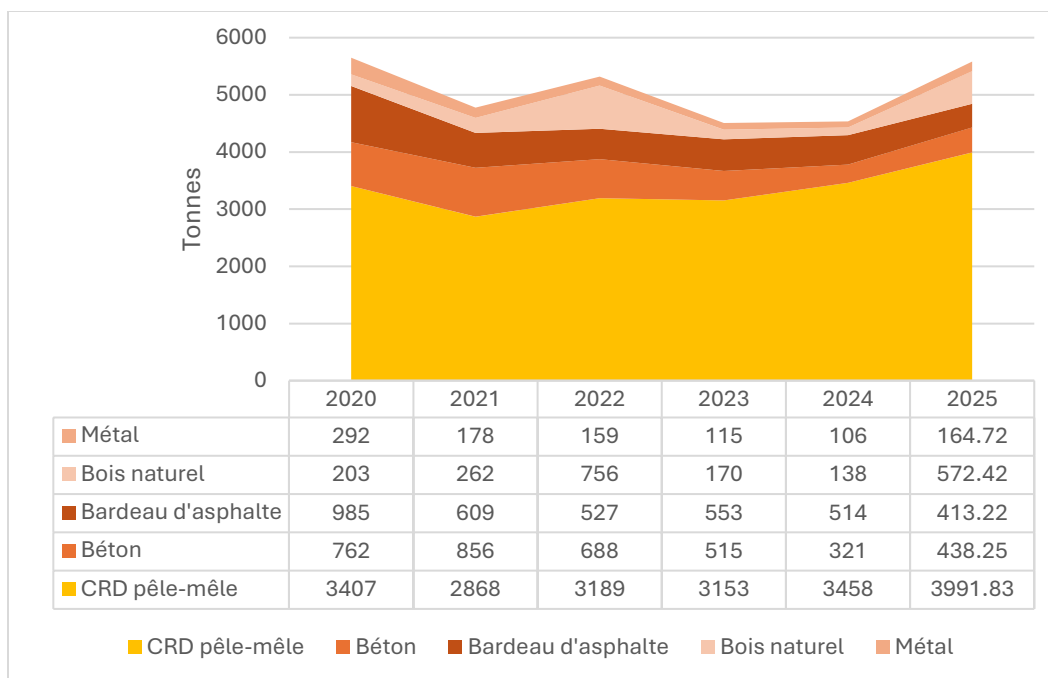


Figure 28. Distribution des matériaux revalorisés

Entre 2020 et 2022, le taux de CRD trié / CRD pêle-mêle était de 40 %, puis, en 2023, le pourcentage a chuté à 30 %. Ce pourcentage a encore diminué pour atteindre 22 % en 2024. En 2025, le taux de CRD trié est de 28%. Rappelons toutefois le centres de tri de CRD qui reçoivent les CRD pêle-mêles eux effectuent un tri en vue de recyclage des différentes matières.

6.3 Le plastique agricole

Depuis 2023, la MRCVG distribue des presses agricoles à des agriculteurs qui produisent de grandes quantités de plastique résiduel provenant des ballots d'ensilage. Dépendamment des règlements municipaux, ce plastique peut ne pas être accepté dans les collectes de déchets ou dans les encombrants. Avec l'utilisation des presses créées à cette fin, ces agriculteurs peuvent compacter le plastique pour ensuite aller le porter dans l'un des deux points de chute : l'écocentre Nord à Maniwaki ou la Coop BMR de Gracefield. À partir de 2026, le point de dépôt de Gracefield sera déplacé à l'écocentre Sud de Kazabazua. Ce plastique est donc pris en charge par l'entreprise Agrirécup qui lui trouve une compagnie qui le recycle au lieu de l'envoyer dans un site d'enfouissement.

Depuis 2023 ce sont 20 presses qui ont été distribuées. 5 autres presses seront produites et livrées en 2026. Il est difficile de connaître la quantité exacte de plastique agricole recyclé en 2025 à la Coop BMR de Gracefield, toutefois, l'écocentre Nord à Maniwaki en a reçu 3,51 tonnes. Depuis la mise en place du projet, ce sont au moins 32 tonnes de plastique agricole qui ont été recyclées et détournées de l'enfouissement (Tableau 15).

En 2026, grâce à une subvention d'Agrirecup, un espace sera aménagé à l'écocentre de Kazabazua. Cet espace servira à accueillir d'autres types de plastique agricole, comme la tubulure, les sacs de moulées, etc.

Tableau 15 Quantité de plastique agricole récupéré aux deux points de dépôt

Plastique agricole, site de réception	Quantité reçue par année, t			
	2022	2023	2024	2025
Complexe Nord	1,98	8,46	10,08	4,93
Coop Gracefield	4	3,54	n.d.	n.d.
Total	6	12	10,08	4,93

6.4 Les pneus

En 2025, un total de 12 841 pneus a été acheminé aux deux écocentres, comme en témoigne le Tableau 16. C'est une hausse de 1 619 pneus comparé à 2024. Un total 19,6 tonnes de pneus surdimensionnés ont été acheminés à l'écocentre Nord. Le nombre de pneus reçu augmente depuis quelques années.

Tableau 16 Quantité de pneus reçue aux complexes

Types de pneu	Quantité		
	Écocentre Nord	Écocentre Sud	Total MRCVG
Pneu d'auto (unité)	10 211	2 630	12 841
Pneu surdimensionné (tonnes)	19,6	0,0	19,6

6.5 Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les deux écocentres reçoivent également les résidus domestiques dangereux (RDD), des matières qui ne peuvent se retrouver dans les sites d'enfouissement ou dans la nature, puisqu'ils sont dangereux pour l'humain et nocifs pour l'environnement. Malgré d'importants frais de disposition pour la MRC, les RDD non couverts par un système de responsabilité élargie du producteur (REP) encadré par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (Q-2, r. 40,1), sont

acceptés sans frais, au même titre que les RDD sous REP. Pour le complexe Sud le coût de disposition des RDD s'élève à 15 019 \$ et pour le complexe Nord à 36 638 \$. Les RDD reçus aux écocentres sont triés par les opérateurs pour en assurer un entreposage sécuritaire en attendant leur cueillette par une firme spécialisée.

Le Tableau 17 présente les différents types de RDD reçus aux écocentres et en indique la quantité (en poids, en contenant ou en nombre selon le cas). Ce tableau indique aussi s'il s'agit d'un produit sous REP (donc récupéré et traité sans frais) ou non (donc avec frais absorbés par la MRC).

Tableau 17. Quantité des différents RDD reçue aux deux complexes en 2025

Description des RDD	Unité	Écocentre Nord	Écocentre Sud	Total MRCVG	Sous REP	Récupérateur accrédité
Acide	Kg	177	88	265	FAUX	Triumvirate
Aérosol	Kg	636	156	792	FAUX	Triumvirate
Base	Kg	1126	344	1470	FAUX	Triumvirate
Huiles usées	Kg	456	0	456	FAUX	Triumvirate
Pesticide	Kg	122	67	189	FAUX	Triumvirate
Organique	Kg	13212	6708	19920	FAUX	Triumvirate
Propane	Kg	219	155	374	FAUX	Triumvirate
Chlore	Kg	0	20	20	FAUX	Triumvirate
Gaz comprimé	Kg	0	0	0	FAUX	Triumvirate
Liquide inflammable, Aérosols	Kg	0	3600	3600	VRAI	Laurentide Re/Source
Accumulateurs (automobile, VTT, etc.)	Kg	531	78	609	FAUX	Johnson Auto Wreckers
Peintures, Aérosols, inflammables	Bacs	24	8	32	VRAI	Laurentide Re/Source
Huile	Bacs	9	7	16	VRAI	Laurentide Re/Source
Appareil électroniques (Ordi., télé., etc.)	Kg	2554	4151	6705	VRAI	ARPE Québec
Piles	Barils	2	3	5	VRAI	Laurentide Re/Source
Appareil réfrigérant	Nb	429	144	573	VRAI	Go Recycle
Lampe fluorescente ou DEL	Nb	4610	0	4610	VRAI	RecycFluo
Cannette polyurethane	Nb	2	80	82	FAUX	Triumvirate
Cylindre Helium	Nb	25	0	25	FAUX	Triumvirate
Cylindre oxygène	Nb	1	0	1	FAUX	Triumvirate
Cylindre Polyuréthane	Nb	32	7	39	FAUX	Triumvirate
Mousse isolante	Nb	21	6	27	FAUX	Triumvirate
Extincteurs	Nb	32	9	41	FAUX	Triumvirate
Batteries d'auto	Kg	4550	1260	5810	FAUX	Garage Grondin
Coût total	\$	36638	15019	51 657		

7 Suivi environnemental

Cet ultime chapitre réunit l'ensemble des suivis de procédé, de rendement environnemental et de suivis prescrits par les certificats d'autorisation en vigueur délivrés par le MELCCFP.

7.1 Traitement des eaux – Complexe Sud

Les eaux usées à traiter au Complexe environnemental Sud proviennent de la fraction liquide des boues de fosses septiques, de l'eau de ruissellement provenant des matières organiques sur la dalle de compostage (incluant celles qui transitent par le bassin d'accumulation), de l'eau de service usée captée à la dalle de lavage et l'eau des drains du bâtiment de déshydratation.

Après dégrillage et floculation des boues septiques reçues, celles-ci sont déshydratées dans un presseur rotatif. Il en résulte une fraction solide (gâteau) et une fraction liquide (filtrat). Les mousses et solides qui sont encore contenues dans le filtrat sont interceptées par le capteur de mousse et solides pour être recerçelées au réservoir de réception et traité à nouveau. Le filtrat clarifié, l'eau de ruissellement de la dalle de compostage, et l'eau de service usée sont ensuite envoyés dans la série de bassins aérés où l'ensemble est traité à l'aide de l'aération, l'utilisation de sulfate ferreux, de soude caustique et de microorganismes, et terminera son traitement dans le bassin de décantation avant de transiter par le déversoir et d'être rejeté dans la rivière Kazabazua à une distance de 400 m du complexe. Le bassin d'accumulation qui reçoit les eaux de ruissellement de la plateforme de compostage (lixiviats et précipitations) a été acheminé vers les bassins de traitement à partir du mois d'août.

Le cycle complet du traitement dure en moyenne 26 jours, avec des contrôles quotidiens de plusieurs paramètres de traitement dans les trois premiers bassins aérés. En fonction des concentrations détectées dans l'eau en traitement, du sulfate ferreux est dosé et ajouté dans les bassins pour réduire le phosphore. La soude caustique a également été employée pour assurer des taux d'alcalinité suffisants dans les trois bassins aérés. Après avoir utilisé toute l'acide caustique, du bicarbonate de soude a été utilisé.

L'eau traitée déversée à la rivière Kazabazua totalise 13 159 m³ pour l'année 2025. La moyenne du débit à l'effluent est de 111 m³ au cours des mois d'opération.

En 2025, comme il est de coutume, lorsque la température de l'eau a atteint 15 °C au printemps, les deux premiers bassins aérés ont étéensemencés avec des boues activées provenant de la papeterie Papier Masson. Cet ensemencement rend disponible rapidement la colonie de bactéries et microorganismes nécessaires à la consommation de contaminants. L'ensemencement a été effectué le 26 mai 2025 avec des volumes de 5,68 m³ de boues activées ajoutées dans le premier bassin aéré et de 5,68 m³ de boues activées ajoutées dans le second bassin.

7.1.1 Débit de l'effluent

Le Tableau 18 présente les débits de l'effluent (déversoir) des eaux usées et le débit de la rivière Kazabazua, calculé par le coordonnateur mensuellement grâce à un débitmètre.

Tableau 18. Analyses mensuelles des débits 2025, rivière Kazabazua et déversoir

Date	Débit rivière Kazabazua m ³ /jour	Débit déversoir (effluent) m ³ /jour	Volume de l'effluent dans le volume de la rivière
2025-05-28	518 676	107	0,02%
2025-07-02	196 992	128	0,06%
2025-08-05	113 011	93	0,08%
2025-09-03	71 885	108	0,15%
2024-09-30	75 340	110	0,15%
2025-10-28	122 083	118	0,10%

Le Tableau 19 présente la médiane, la moyenne, l'écart-type, le minimum et le maximum du débit du déversoir et de la rivière pour les mois d'opération. Lorsque le débit d'étiage de la rivière Kazabazua est atteint, de 53 586 m³/jour ou moins, le complexe ne peut pas y rejeter d'eaux usées. Selon les résultats, la rivière a été proche de son niveau d'étiage cette année en raison de la faible quantité de pluie durant le mois d'août et septembre sans toutefois l'atteindre. Enfin, le débit de conception moyen du Centre de traitement des boues de fosses septiques à 105 m³/jour.

Tableau 19. Analyse sommaire des débits 2025, rivière Kazabazua et déversoir

Données sommaires			
Indicateur de débit	Débit rivière Kazabazua m ³ /jour	Indicateur de débit	Débit effluent m ³ /jour
Minimum	71 885	Minimum	93
Maximum	518 676	Maximum	128
Médiane	117 547	Médiane	109
Moyenne	182 998	Moyenne	111
Écart-type	170 541	Écart-type	12

7.1.2 Suivi du traitement dans les bassins

Les trois premiers bassins (aérés) sont testés quotidiennement par le coordonnateur. Les paramètres analysés sont : l'oxygène dissout, le pH, la température, le phosphore et l'alcalinité. Les résultats renseignent le dosage en sulfate ferreux, en soude caustique et en temps d'aération. Les résultats de la saison sont représentés dans Annexe E - Analyses internes, traitement de boues de fosses septique

Une fois par semaine, des tests supplémentaires sont réalisés sur les trois bassins aérés ainsi qu'au déversoir. Ces paramètres sont les nitrites, les nitrates, l'azote ammoniacal.

7.1.3 Analyses mensuelles en laboratoire externe

Une fois par mois, des échantillons d'eau sont récoltés dans deux bassins aérés (1 et 3), au déversoir, au filtrat du pressoir, aux piézomètres, au lixiviat de la dalle de compostage, ainsi qu'à la boue brute, pour tester les paramètres normés par un laboratoire externe reconnu par le ministère. Tous ces résultats d'analyse sont présentés à l'Annexe E - Analyses internes, traitement de boues de fosses septique. C'est H2Lab situé à Sainte-Agathe-des-Monts qui a desservi le Complexe Sud en 2025.

Des échantillons du lixiviat sont récoltés lorsqu'il y a des fortes pluies à proximité de la dalle de compostage et au complexe environnemental Nord près des enclos de l'écocentre. Le lixiviat sur la dalle de compostage a répondu aux exigences tandis qu'au complexe Nord, le lixiviat dépassait les exigences tel que présenté à l'annexe F.

En général, pour l'année 2025, les exigences environnementales de traitement de l'eau ont été respectées sauf pour certains piézomètres, comme présenté de façon

sommaire au Tableau 20. Les résultats sont les valeurs maximales. Le piézomètre 2 a une exigence non respectée, soit les coliformes fécaux à une analyse de 13 UFC/100 ml. L'exigence des coliformes fécaux est de 10 UFC/100 ml. Le piézomètre 4 a eu un dépassement de coliformes fécaux aussi (14 UFC /100 ml). Pour les solides totaux, les piézomètres 1 et 3 ont eu des résultats au-dessus des exigences pour les solides totaux. Finalement, le piézomètre 1 a eu un dépassement de phosphore (4,5). L'exigence pour le phosphore est de 2 mg/L. Le sommaire des résultats discutés apparait au Tableau 20.

Tableau 20. Sommaire des résultats environnementaux du traitement de l'eau

Paramètre	Exigence		Résultat	
	Concentration mg/l	Charge kg/d	Concentration mg/l	Charge kg/d
DBO5 mai et juin	60	7,2	14	1,68
DBO5 juil. à nov.	30	3,6	9	1,08
MES mai et juin	60	7,2	43	5,16
MES juil. à nov.	30	3,6	33	3,96
NH4 mai et juin	120	14,4	4,5	0,54
NH4 juil. à nov.	60	7,2	4,3	0,51
Phosphore total (Pt)	2	0,24	1,1	0,13
Sulfures	0,1	0,012	0,04	0,004
Coliformes fécaux	125 000	UFC / 100ml		1100
Débit de l'effluent	120	M ³ /d		128
Huiles et graisses	Absence de film visible à la surface		Absence (conforme)	
Toxicité	Non-toxique		Non-toxique	
Piézomètres	Pas d'augmentation sensible en concentration		Non conforme ; Coliformes fécaux: P2 et P4; Solides totaux: P1, P3; Phosphore: P1	

Ces quelques résultats ont été trop élevés sur des échantillonnages dispersés et il n'y a pas de constance dans les résultats. Cependant, pour les solides totaux, il y a plusieurs données qui surpassent les exigences à quelques reprises dans la période d'opération pour les piézomètres 1 et 3. Ces deux piézomètres sont situés dans des zones où le déplacement de voitures, de camions lourds et de machinerie est élevé.

Lors de la construction du site, ces piézomètres étaient situés dans des zones non utilisées et avec le temps et la construction d'un écocentre, ces zones sont maintenant achalandées. Le piézomètre 1 est dans une zone où l'on retrouve le dépôt du métal, des appareils électroniques, les pneus. Pour le piézomètre 3, les voitures des employés sont stationnées à proximité, ainsi que la machinerie lourde. Ces piézomètres seront à surveiller à nouveau l'année prochaine.

7.2 Rapport des plaintes, épisodes d'odeurs

Le complexe environnemental Nord n'a reçu aucune plainte sur le plan des nuisances en 2025. Les opérateurs qui sont sur place ainsi que les autres membres du service de l'environnement essaient d'offrir le meilleur service aux citoyens, entreprises et municipalités tout en effectuant les opérations nécessaires sur les matières résiduelles. En général, les épisodes d'odeur sont plus importants l'été lors des vagues de chaleur. Lorsque des vents surviennent dans ces moments, les odeurs se répandent sur une plus grande partie des complexes. Au complexe Sud, lorsque les andains sont retournés, l'odeur est plus élevée, tout comme au complexe Nord à la réception de déchets.

Pour le complexe environnemental Sud, des citoyens ont exprimé leur mécontentement face à la présence de plastique sur le site et de d'autres détritiques, surtout sur les bords du chemin entre la route 301 et le complexe. Pour la présence de plastique, celui provient des contaminants reçus avec la matière organique déposée sur la dalle de compostage. Lorsque les andains de compost sont retournés, le plastique sort des andains et part au vent. Aussi, lors du tamisage de ces andains d'autres plastiques peuvent s'envoler. Chaque année, des employés enlèvent une bonne partie de ces plastiques sur le site. Un poste a même été créé pour retirer la matière non-compostable dans les andains. Une corvée est prévue en 2026 pour retirer le plastique sur l'entièreté du site.

7.3 Suivi de l'étanchéité des ouvrages

Les installations des deux complexes font l'objet d'un suivi par les opérateurs ainsi que par le contremaître. Lorsqu'un incident se produit, le contremaître est mis au courant. Pour la dalle de compostage du Complexe environnemental Sud, lorsqu'il y a une fissure ou un bris dans la dalle, les opérateurs réparent la section pour qu'elle soit étanche à nouveau. En 2024, les infrastructures de compostage (enclos,

plateforme et bassin d'accumulation) devaient être vérifiées comme étant étanches par une firme externe. La compagnie Solinov a accompli ce mandat en octobre 2024, leur rapport produit confirme l'étanchéité des ouvrages inspectés. Chaque année, la plateforme de compostage est prise en photo pour montrer son étanchéité. Aucune fissure ou bris a été observé sur la plateforme. Un fichier Excel est créé pour disposer les photos.

8 Conclusion

Le service de l'environnement a connu une autre année occupée avec un nouveau pressoir pour les boues de fosses septiques, la création d'un poste pour retirer le plastique dans les ROTS et l'atteinte de plus de 4 300 tonnes de ROTS sur la dalle de compostage. C'était aussi la première année complète du transport des matières résiduelles fait par les camions de la MRC.

En 2025, la quantité de déchets enfouie a augmenté de 500 tonnes et les matières recyclables ont diminué. Cette tendance est semblable à celle de 2024. Il reste encore du travail à faire pour diminuer la quantité de déchets envoyée au site d'enfouissement et augmenter la quantité de matière recyclable.

En 2025, la quantité de ROTS reçue au complexe Sud a augmenté de plusieurs tonnes. Grâce à la collaboration avec la Ville de Gatineau à court terme, la quantité de ROTS a atteint 4 352,98 tonnes de matières organiques.

Du point de vue environnemental, les deux complexes environnementaux ont encore des travaux à réaliser afin de répondre, sans aucun dépassement, aux exigences environnementales. Au Complexe Nord, la matière en suspension dans l'eau de ruissellement est trop élevée. La MRCVG va réaliser les travaux en 2026 pour construire un bassin de décantation pour retenir la matière en suspension du complexe. Au complexe Sud, certains échantillons d'eau souterraine provenant de piézomètres ont dépassé les exigences de certains paramètres, mais, en général, les tests d'eaux usées traitées et déversées dans la rivière Kazabazua ont respecté les exigences.

Pour 2026, il y aura des changements aux deux complexes. Le complexe Sud recevra les plastiques agricoles provenant du plastique d'ensilage et d'autres types de plastique agricoles. Au complexe Nord, des réparations seront apportées au centre de transfert et à l'écocentre. Le respect des normes environnementales sera encore un élément prioritaire à améliorer pour le service. Le service aimerait aussi augmenter les matières qui seront recyclées par des compagnies, comme les matelas et le polystyrène.

Annexe A Grilles tarifaires des Complexes environnementaux

ÉCOCENTRES

GRILLE TARIFAIRE

MATIÈRES		ÉCOCENTRE NORD 161, rue du Parc Industriel, Maniwaki	ÉCOCENTRE SUD 11, ch Brundtland, Kazabazua	TARIF
Déchets Garbage <small>Les déchets sont refusés les vendredis</small>		✓	✗	235 \$ /t
Gros déchets Large waste items <small>* Refusés les vendredis</small>		✓	✓	235 \$ /t
Très gros déchets Oversized large waste		✓	✓	235 \$ /t + 100 \$ /VISITE
Matières recyclables Recyclable materials		✓	✓	GRATUIT / FREE
Matières compostables Compostable waste		✗	✓	90 \$ /t GRATUIT / FREE <small>Sur preuve de résidence ou de propriété</small>
Béton, armé ou non Concrete, reinforced or non-reinforced		✓	✓	50 \$ /t
Bois naturel et branches, sans peinture, teinture ni colle Natural wood and branches without paint, stain or glue		✓	✓	65 \$ /t
Bardeau d'asphalte Asphalt Roofing shingles		✓	✓	125 \$ /t
Matériaux de construction Construction Materials		✓	✓	210 \$ /t
Matières avec amiante Asbestos Materials		✓	✗	400 \$ /t
Pneus hors d'usage <small>*48.5 pouces et moins</small> Used tires		✓	✓	GRATUIT / FREE
Pneus surdimensionnés, <small>*48.5 pouces et plus</small> pneus sur jantes, pneus coupés, chenilles en caoutchouc Oversized tires, tires on rims, ripped or cut tires, rubber tracks		✓	✓	0.30 \$ /kg
RDD (résidus domestiques dangereux) HHW (hazardous household waste)		✓	✓	GRATUIT / FREE
Équipement électronique Electronic waste		✓	✓	GRATUIT / FREE
Métaux Metal		✓	✓	GRATUIT / FREE
Plastique d'ensilage Agricultural silage plastic		✓	✗	GRATUIT / FREE
Pesée publique Public weighing		✓	✓	20 \$

MATIÈRES REFUSÉES

- Sols contaminés
- Déchets générés hors du Québec
- Cadavres d'animaux
- Déchets biomédicaux
- Boues, fumiers et lisiers
- Déchets radioactifs
- BPC et cyanures
- Munitions et feux de Bengale

PLANTES INVASIVES REFUSÉES DANS LES MATIÈRES ORGANIQUES

Acceptées sous certaines conditions strictes, contactez-nous pour plus d'informations

- Berce du Caucase, berce commune
- Herbe à puce
- Herbe à poux
- Myriophylle à épis
- Roseau commun (phragmite)
- Renouée du Japon
- Panais sauvage
- Châtaigne d'eau

* Le personnel des Complexes a l'autorité nécessaire pour facturer les résidus dangereux commerciaux au prix coûtant de leur traitement.

Annexe B Horaire et calendriers des écocentres

DEVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER



Automne-Hiver-Printemps
* L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi
* L'écocentre est également ouvert le 4^e samedi de chaque mois

Été
* L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi
* L'écocentre est également ouvert chaque samedi (pour 9 semaines)



Lundi au vendredi
Samedi (lorsque ouvert)

07 h 00 à 16 h 00
10 h 00 à 16 h 00

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			1 Fermé	2 Fermé	3 Ouvert	4 Fermé
5 Fermé	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Fermé
12 Fermé	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Fermé
19 Fermé	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert
26 Fermé	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert
5 Fermé	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert
12 Fermé	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert
19 Fermé	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert
26 Fermé	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert	

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1 Fermé
2 Fermé	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Fermé
9 Fermé	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Fermé
16 Fermé	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert
23 Fermé	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	

Août

D	L	M	M	J	V	S
					1 Ouvert	2 Ouvert
3 Fermé	4 Fermé	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert
10 Fermé	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert
17 Fermé	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert
24 Fermé	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert
31 Fermé						

Mars

D	L	M	M	J	V	S
						1 Fermé
2 Fermé	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Fermé
9 Fermé	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Fermé
16 Fermé	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert
23 Fermé	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert
30 Fermé	31 Ouvert					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
	1 Fermé	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Fermé
7 Fermé	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Fermé
14 Fermé	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Fermé
21 Fermé	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert
28 Fermé	29 Ouvert	30 Ouvert				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Fermé
6 Fermé	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Fermé
13 Fermé	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Fermé	19 Fermé
20 Fermé	21 Fermé	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert
27 Fermé	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
			1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Fermé
5 Fermé	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Fermé
12 Fermé	13 Fermé	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Fermé
19 Fermé	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert
26 Fermé	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1 Ouvert	2 Ouvert	3 Fermé
4 Fermé	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Fermé
11 Fermé	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Fermé
18 Fermé	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert
25 Fermé	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Fermé

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
						1 Fermé
2 Fermé	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Fermé
9 Fermé	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Fermé
16 Fermé	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert
23 Fermé	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Fermé
30 Fermé						

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1 Fermé	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Fermé
8 Fermé	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Fermé
15 Fermé	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Fermé
22 Fermé	23 Ouvert	24 Fermé	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert
29 Fermé	30 Fermé					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert
6 Fermé	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Fermé
13 Fermé	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert
20 Fermé	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Fermé	26 Fermé
27 Fermé	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert		

24 et 31 décembre 2025
Ouvert seulement en AM

Automne-Hiver-Printemps

- * L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi
- * L'écocentre est également ouvert le 2^e samedi de chaque mois

Été

- * L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi
- * L'écocentre est également ouvert chaque samedi (pour 9 semaines)

* Les déchets non triés ne sont pas acceptés le vendredi.



Lundi au vendredi
Samedi (lorsque ouvert)

07 h 00 à 16 h 00

10 h 00 à 16 h 00

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			1 Fermé	2 Fermé	3 Ouvert	4 Fermé
5 Fermé	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert
12 Fermé	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Fermé
19 Fermé	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Fermé
26 Fermé	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
		1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert
6 Fermé	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert
13 Fermé	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert
20 Fermé	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert
27 Fermé	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert		

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1 Fermé
2 Fermé	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert
9 Fermé	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Fermé
16 Fermé	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Fermé
23 Fermé	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	

Août

D	L	M	M	J	V	S
					1 Ouvert	2 Ouvert
3 Fermé	4 Fermé	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert
10 Fermé	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert
17 Fermé	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert
24 Fermé	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert
31 Fermé						

Mars

D	L	M	M	J	V	S
						1 Fermé
2 Fermé	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert
9 Fermé	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Fermé
16 Fermé	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Fermé
23 Fermé	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Fermé
30 Fermé	31 Ouvert					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
	1 Fermé	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Fermé
7 Fermé	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert
14 Fermé	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Fermé
21 Fermé	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Fermé
28 Fermé	29 Ouvert	30 Ouvert				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Fermé
6 Fermé	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert
13 Fermé	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Fermé	19 Fermé
20 Fermé	21 Fermé	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Fermé
27 Fermé	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Fermé	
5 Fermé	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert
12 Fermé	13 Fermé	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert
19 Fermé	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Fermé
26 Fermé	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
			1 Ouvert	2 Ouvert	3 Fermé	
4 Fermé	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert
11 Fermé	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Fermé
18 Fermé	19 Fermé	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Fermé
25 Fermé	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Fermé

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
						1 Fermé
2 Fermé	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Ouvert	8 Ouvert
9 Fermé	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert	15 Fermé
16 Fermé	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Ouvert	22 Fermé
23 Fermé	24 Ouvert	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Ouvert	29 Fermé
30 Fermé						

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1 Fermé	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Ouvert	7 Fermé
8 Fermé	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert	14 Ouvert
15 Fermé	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Ouvert	21 Fermé
22 Fermé	23 Ouvert	24 Fermé	25 Ouvert	26 Ouvert	27 Ouvert	28 Fermé
29 Fermé	30 Fermé					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
	1 Ouvert	2 Ouvert	3 Ouvert	4 Ouvert	5 Ouvert	6 Fermé
7 Fermé	8 Ouvert	9 Ouvert	10 Ouvert	11 Ouvert	12 Ouvert	13 Ouvert
14 Fermé	15 Ouvert	16 Ouvert	17 Ouvert	18 Ouvert	19 Ouvert	20 Fermé
21 Fermé	22 Ouvert	23 Ouvert	24 Ouvert	25 Fermé	26 Fermé	27 Fermé
28 Fermé	29 Ouvert	30 Ouvert	31 Ouvert			

24 et 31 décembre 2025
Ouvert seulement en AM

D'autres questions?

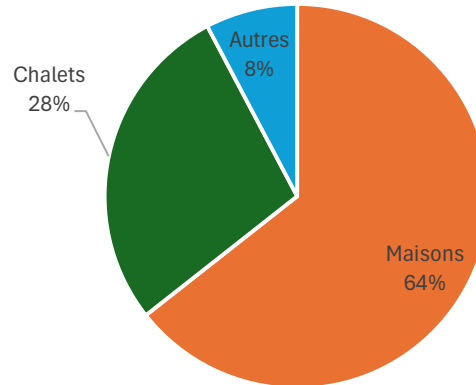
Pour connaître les matières acceptées et les tarifs en vigueur, veuillez visiter le site Internet mrcvg.qc.ca/centre_transfer Ecocentre ou téléphonez au (819) 453-3241 poste 270

Annexe C – Statistiques municipales, vidanges des boues de fosses septiques

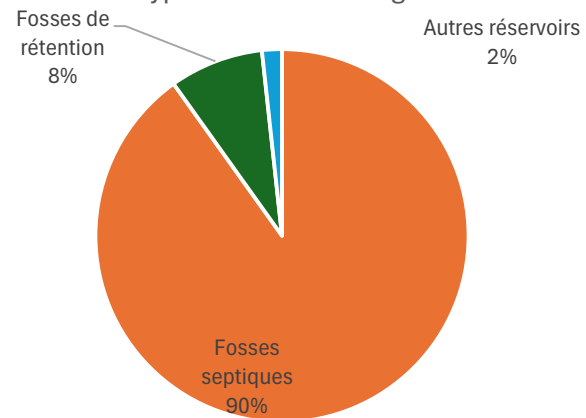
Aumond

Nombre de vidanges	
Effectuées	233
Prévues	280
Allouées par la MRC	273
Moyenne vidanges / jour	12.9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	20
Urgences	2
Réceptions totales	20
Moyenne réceptions / jour	1.0
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	1.8
Moyen par réception	21.0
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	150
Chalets	65
Autres	18
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	210
Fosses de rétention	19
Autres réservoirs	4

Vidanges effectuées par type de bâtiment



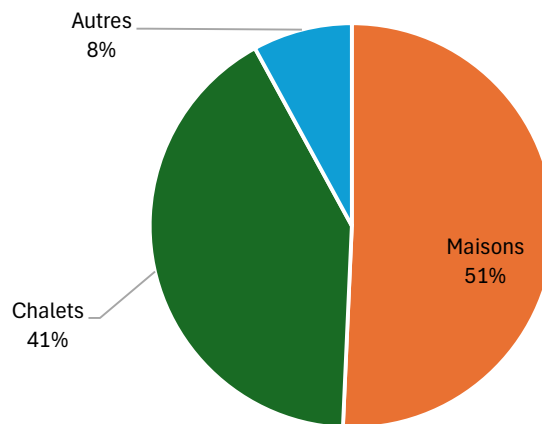
Type de fosses vidangées



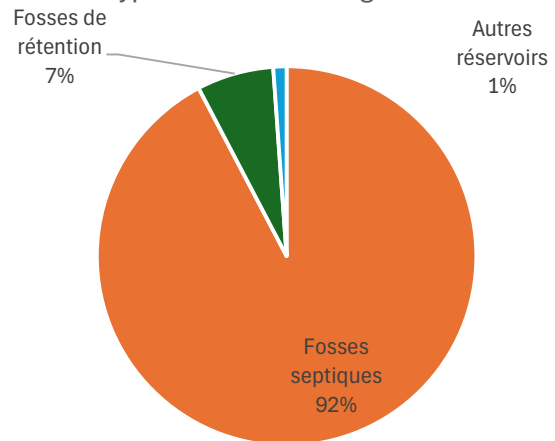
Blue Sea

Nombre de vidanges	
Effectuées	351
Prévues	370
Allouées par la MRC	329
Moyenne vidanges / jour	14.6
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	24
Urgences	2
Réceptions totales	30
Moyenne réceptions / jour	1.3
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	1.8
Moyen par réception	21.4
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	178
Chalets	145
Autres	28
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	324
Fosses de rétention	23
Autres réservoirs	4

Vidange effectuée par type de bâtiment



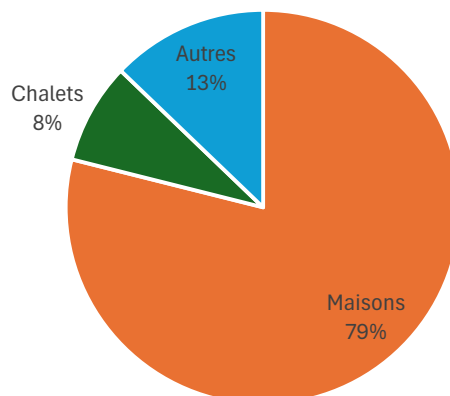
Type de fosses vidangées



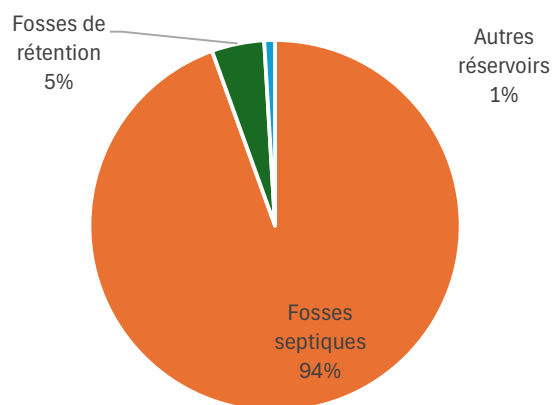
Bois-Franc

Nombre de vidanges	
Effectuées	109
Prévues	111
Allouées par la MRC	116
Moyenne vidanges / jour	10.9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	9
Urgences	0
Réceptions totales	10
Moyenne réceptions / jour	1.1
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2.3
Moyen par réception	24.5
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	86
Chalets	9
Autres	14
Nombre de fosses vidangées par type	
Fosses septiques	103
Fosses de rétention	5
Autres réservoirs	1

Vidange effectuée par type de bâtiment

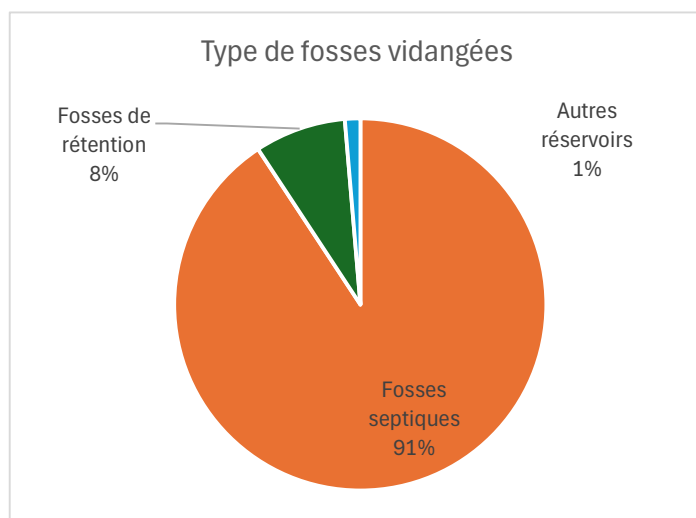
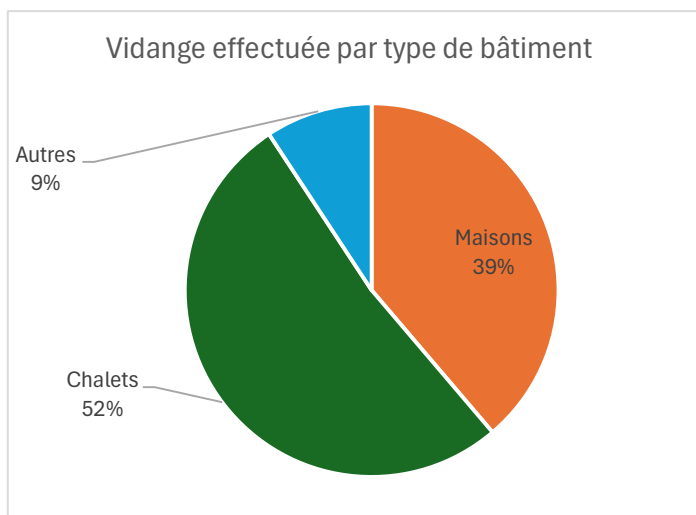


Type de fosses vidangées



Bouchette

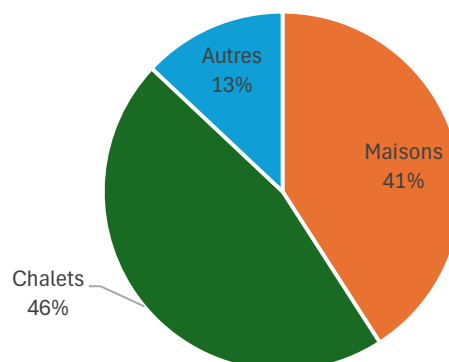
Nombre de vidanges	
Effectuées	227
Prévues	269
Allouées par la MRC	287
Lagune	2
Reçu au centre	229
Moyenne vidanges / jour	6
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	38
Urgences	0
Réceptions totales	62
Moyenne réceptions / jour	2
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3
Moyen par réception	13
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	88
Chalets	118
Autres	21
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	206
Fosses de rétention	18
Autres réservoirs	3



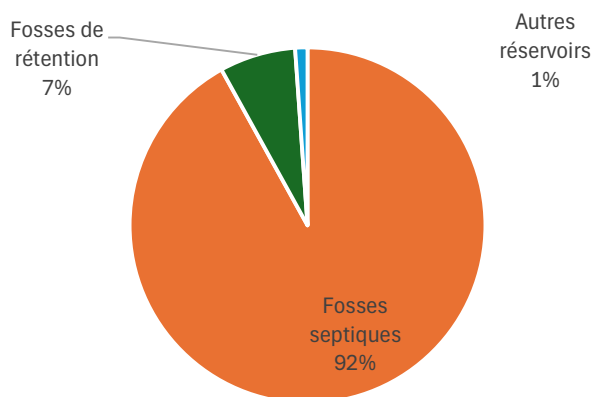
Cayamant

Nombre de vidanges	
Effectuées	362
Prévues	400
Allouées par la MRC	433
Moyenne vidanges / jour	4.8
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	70
Urgences	1
Réceptions totales	128
Moyenne réceptions / jour	1.8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.3
Moyen par réception	9.3
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	148
Chalets	167
Autres	47
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	333
Fosses de rétention	25
Autres réservoirs	4

Vidange effectuée par type de bâtiment

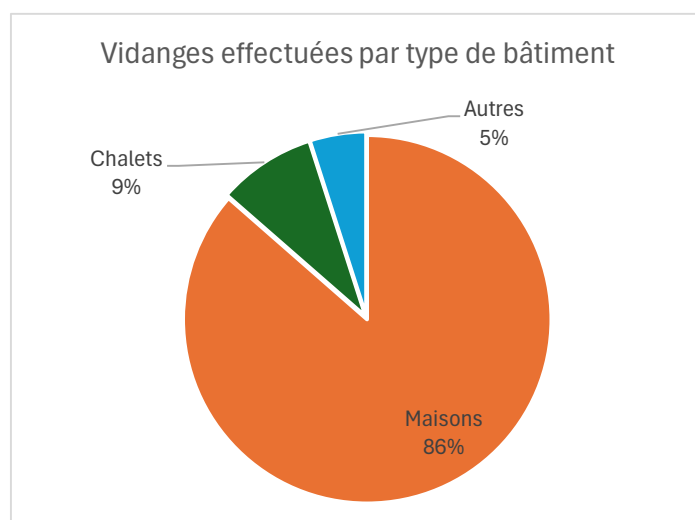
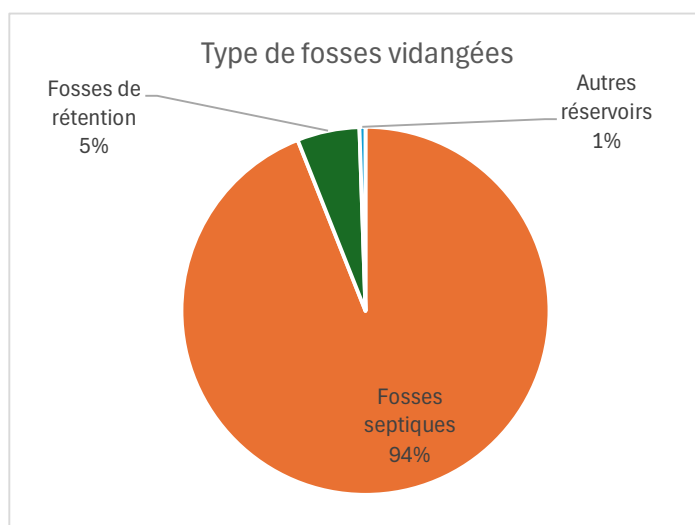


Type de fosses vidangées



Déleage

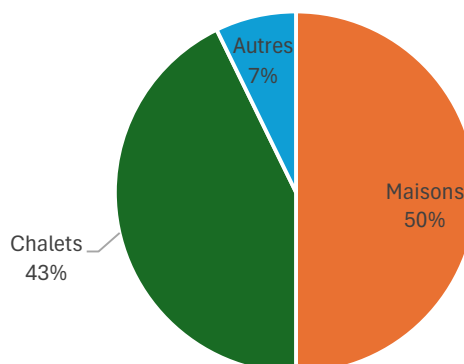
Nombre de vidanges	
Effectuées	567
Prévues	552
Allouées par la MRC	522
Moyenne vidanges / jour	14.9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	37
Urgences	0
Réceptions totales	41
Moyenne réceptions / jour	1.1
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	1.8
Moyen par réception	24.4
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	490
Chalets	49
Autres	28
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	533
Fosses de rétention	31
Autres réservoirs	3



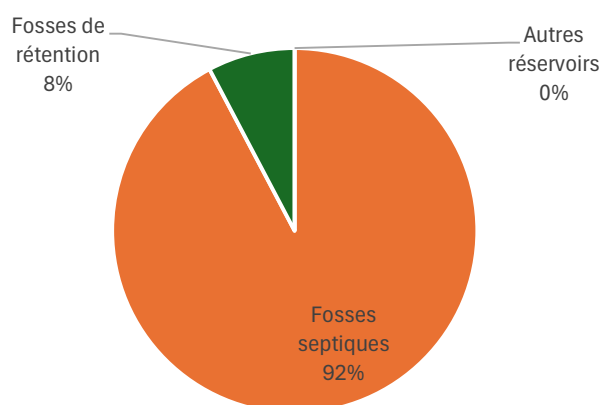
Denholm

Nombre de vidanges	
Effectuées	194
Prévues	400
Allouées par la MRC	363
Moyenne vidanges / jour	6.3
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	59
Urgences	0
Réceptions totales	53
Moyenne réceptions / jour	0.9
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.4
Moyen par réception	12.3
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	97
Chalets	83
Autres	14
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	179
Fosses de rétention	15
Autres réservoirs	0

Vidange effectuée par type de bâtiment

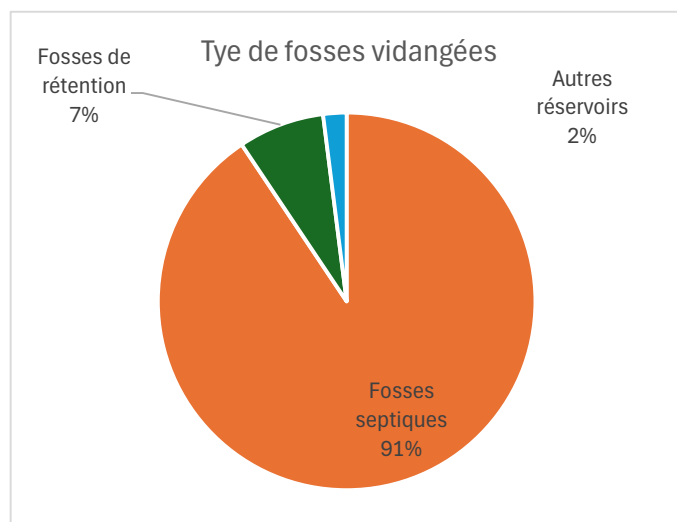
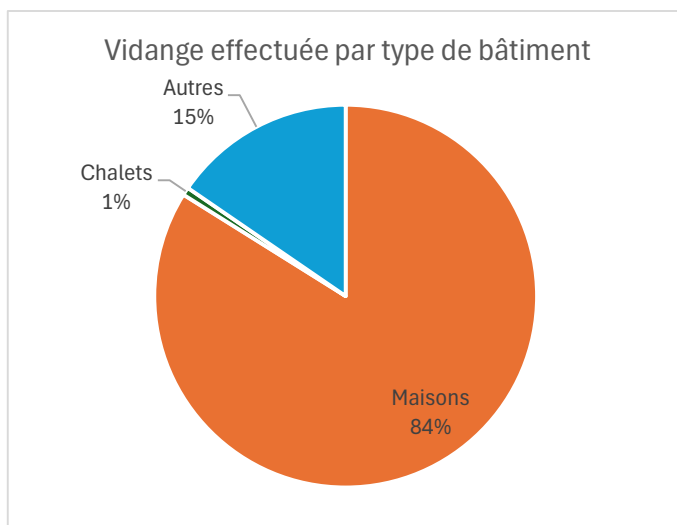


Type de fosses vidangées



Egan-Sud

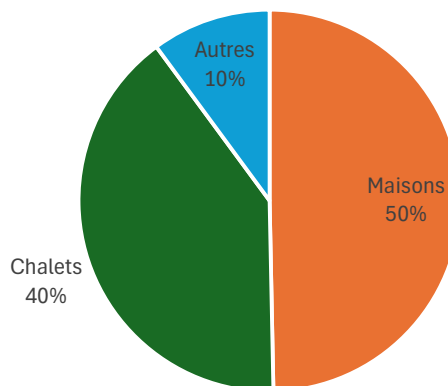
Nombre de vidanges	
Effectuées	149
Prévues	141
Allouées par la MRC	156
Moyenne vidanges / jour	13.6
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	9
Urgences	0
Réceptions totales	12
Moyenne réceptions / jour	1.3
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2.2
Moyen par réception	27.4
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	125
Chalets	1
Autres	23
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	135
Fosses de rétention	11
Autres réservoirs	3



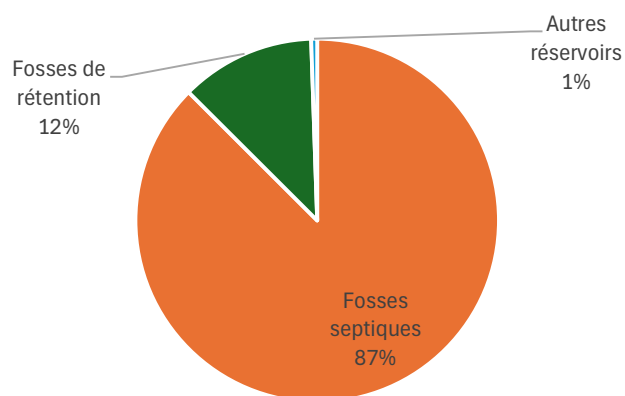
Gracefield

Nombre de vidanges	
Effectuées	910
Prévues	1003
Allouées par la MRC	1088
Moyenne vidanges / jour	7.7
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	119
Urgences	1
Réceptions totales	254
Moyenne réceptions / jour	2.1
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	4.4
Moyen par réception	15.9
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	452
Chalets	366
Autres	92
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	796
Fosses de rétention	109
Autres réservoirs	5

Vidange effectuée par type de bâtiment



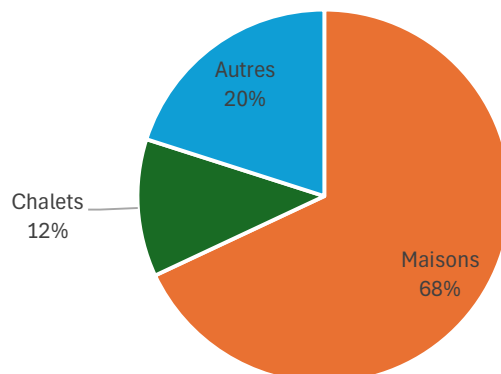
Type de fosses vidangées



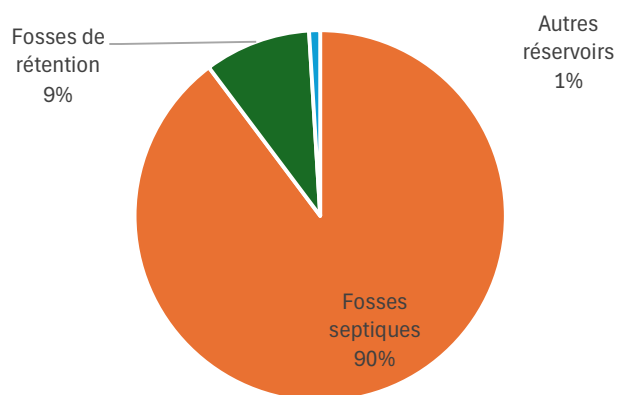
Grand-Remous

Nombre de vidanges	
Effectuées	418
Prévues	407
Allouées par la MRC	392
Moyenne vidanges / jour	13.6
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	34
Urgences	0
Réceptions totales	32
Moyenne réceptions / jour	0.9
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2.3
Moyen par réception	30.0
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	285
Chalets	50
Autres	84
Nombre de fosses vidangées par type	
Fosses septiques	376
Fosses de rétention	39
Autres réservoirs	4

Vidange effectuée par type de bâtiment



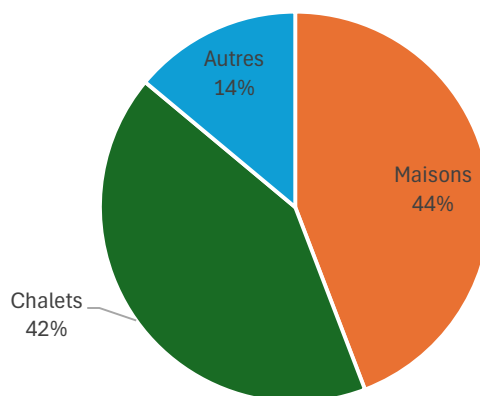
Type de fosses vidangées



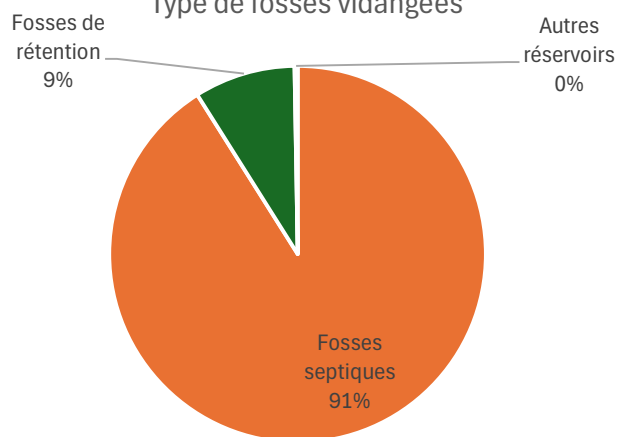
Kazabazua

Nombre de vidanges	
Effectuées	380
Prévues	418
Allouées par la MRC	366
Moyenne vidanges / jour	7.3
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	43
Urgences	0
Réceptions totales	121
Moyenne réceptions / jour	2.8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.4
Moyen par réception	10.6
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	168
Chalets	159
Autres	53
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	346
Fosses de rétention	33
Autres réservoirs	1

Vidanges effectuées par type de bâtiment



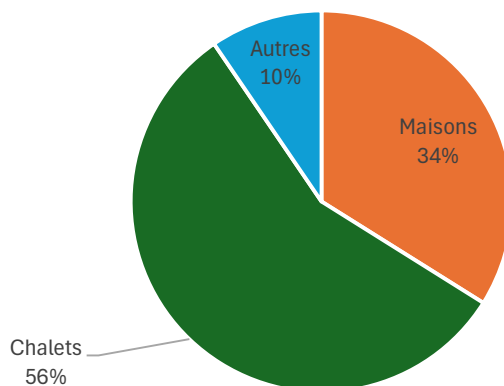
Type de fosses vidangées



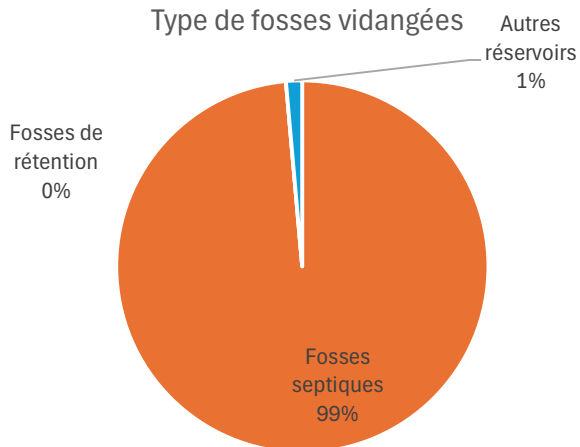
Lac-Sainte-Marie

Nombre de vidanges	
Effectuées	283
Prévues	275
Allouées par la MRC	348
Moyenne vidanges / jour	5.1
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	43
Urgences	0
Réceptions totales	78
Moyenne réceptions / jour	1.8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.3
Moyen par réception	11.8
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	96
Chalets	160
Autres	27
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	279
Fosses de rétention	0
Autres réservoirs	4

Vidange effectuée par type de bâtiment



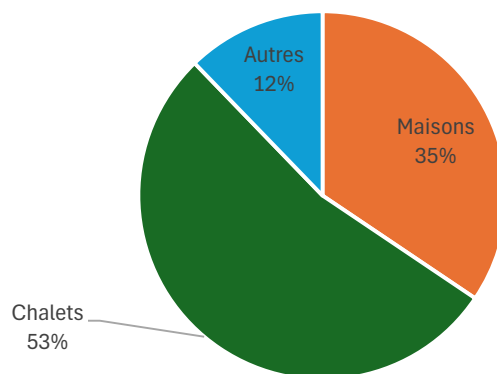
Type de fosses vidangées



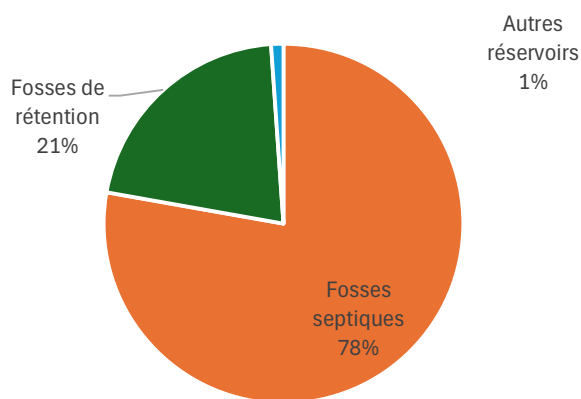
Low

Nombre de vidanges	
Effectuées	180
Prévues	509
Allouées par la MRC	663
Moyenne vidanges / jour	5.5
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	67
Urgences	0
Réceptions totales	55
Moyenne réceptions / jour	0.8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.4
Moyen par réception	11.2
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	62
Chalets	96
Autres	22
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	140
Fosses de rétention	38
Autres réservoirs	2

Vidange effectuée par type de bâtiment

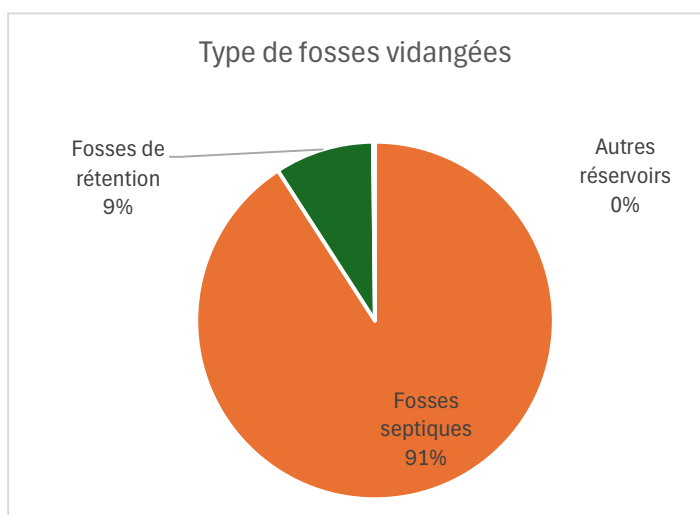
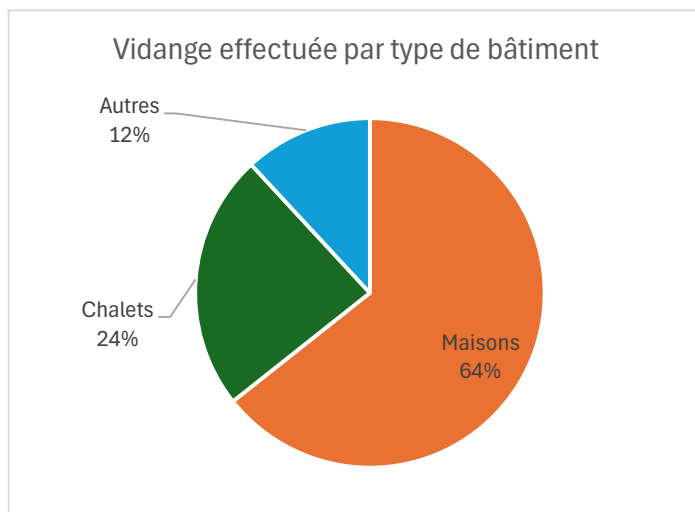


Type de fosses vidangées



Messines

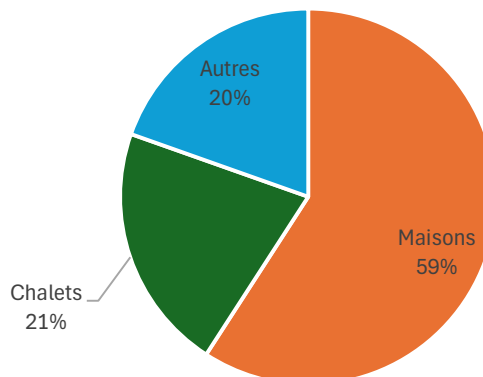
Nombre de vidanges	
Effectuées	547
Prévues	600
Allouées par la MRC	517
Moyenne vidanges / jour	6.7
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	86
Urgences	4
Réceptions totales	154
Moyenne réceptions / jour	1.8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.5
Moyen par réception	12.3
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	352
Chalets	130
Autres	65
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	497
Fosses de rétention	49
Autres réservoirs	1



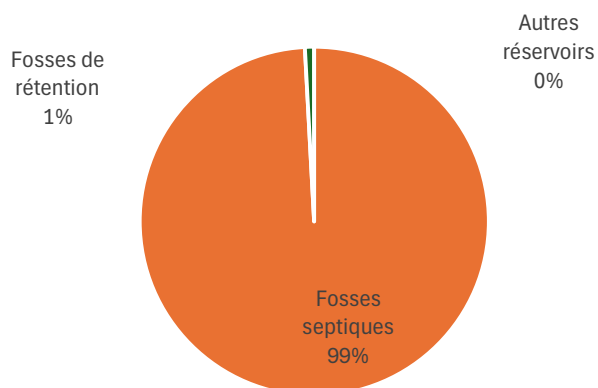
Montcerf-Lytton

Nombre de vidanges	
Effectuées	235
Prévues	238
Allouées par la MRC	243
Moyenne vidanges / jour	13.1
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	19
Urgences	0
Réceptions totales	18
Moyenne réceptions / jour	1.0
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2.3
Moyen par réception	29.9
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	139
Chalets	50
Autres	46
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	233
Fosses de rétention	2
Autres réservoirs	0

Vidange effectuée par type de bâtiment



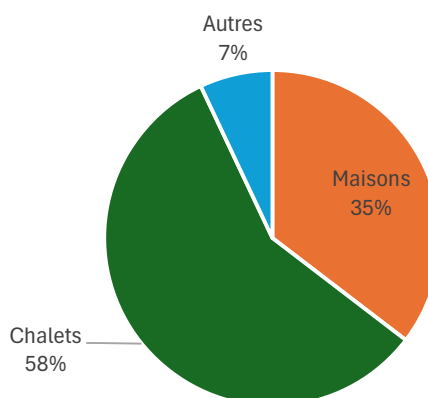
Type de fosses vidangées



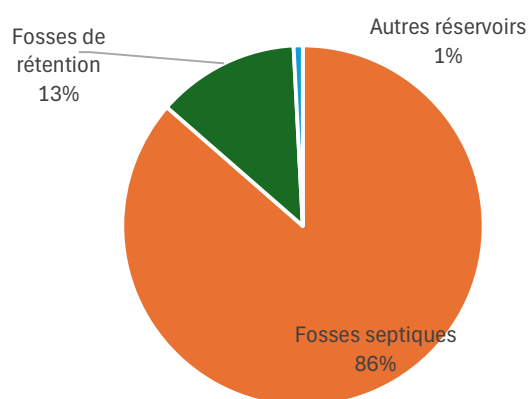
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Nombre de vidanges	
Effectuées	243
Prévues	325
Allouées par la MRC	257
Moyenne vidanges / jour	4.7
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	48
Urgences	0
Réceptions totales	79
Moyenne réceptions / jour	1.7
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.7
Moyen par réception	11.2
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	86
Chalets	140
Autres	17
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	210
Fosses de rétention	31
Autres réservoirs	2

Vidanges effectuées par type de bâtiment



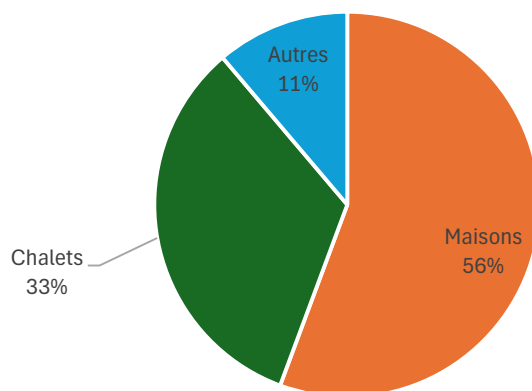
Type de fosses vidangées



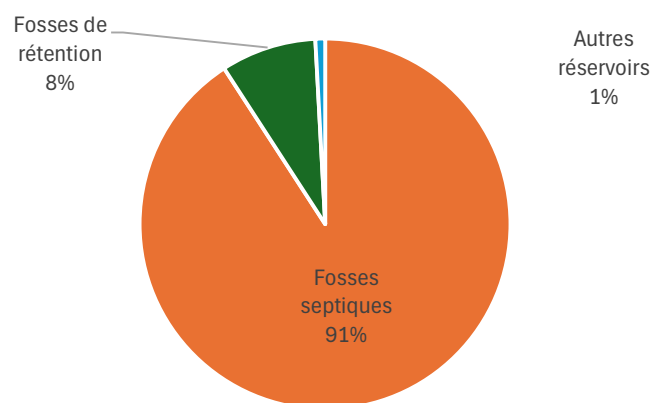
SOMMAIRE toutes les municipalités

Nombre de vidanges	
Effectuées	5394
Prévues	6298
Allouées par la MRC	6353
Moyenne vidanges / jour	40.9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	725
Urgences	10
Réceptions totales	1117
Moyenne réceptions / jour	1.5
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3.0
Moyen par réception	14.7
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	3002
Chalets	1788
Autres	604
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	4900
Fosses de rétention	448
Autres réservoirs	46

Vidange effectuée par type de bâtiment



Type de fosses vidangées



Annexe D – Statistiques municipales mensuelles, déchets,
matières recyclables et matières organiques

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun./ KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Aumond	161,43	37,17	0	0	0	29,37	0	0	227,97	71,9	0	0,01	71,91	36,46	0	36,46
Janv.	7,4	0	0	0	0	0,24	0	0	7,64	5,8	0	0	5,8	2,07	0	2,07
Févr.	14,91	0	0	0	0	0,03	0	0	14,94	4,48	0	0	4,48	2	0	2
Mars	8,84	0	0	0	0	1,92	0	0	10,76	4,37	0	0	4,37	1,86	0	1,86
Avr.	19,54	0	0	0	0	0,12	0	0	19,66	2,49	0	0	2,49	2,6	0	2,6
Mai	12,02	22,35	0	0	0	20,5	0	0	54,87	10,44	0	0	10,44	6,14	0	6,14
Juin	9,1	0	0	0	0	0	0	0	9,1	5,98	0	0,01	5,99	2,48	0	2,48
Juil.	20,77	0	0	0	0	3,63	0	0	24,4	7,01	0	0	7,01	4,41	0	4,41
Août	12,17	0	0	0	0	0,39	0	0	12,56	7,3	0	0	7,3	3,94	0	3,94
Sept.	19,4	0	0	0	0	0,93	0	0	20,33	6,63	0	0	6,63	3,57	0	3,57
Oct.	12,93	14,82	0	0	0	1,06	0	0	28,81	8,73	0	0	8,73	2,01	0	2,01
Nov.	17,53	0	0	0	0	0,55	0	0	18,08	5,14	0	0	5,14	1,78	0	1,78
Déc.	6,82	0	0	0	0	0	0	0	6,82	3,53	0	0	3,53	3,6	0	3,6
Blue Sea	208,36	59,47	0	0	0	23,09	6,89	0	297,81	114,04	0	0,21	114,25	69,73	0	69,73
Janv.	19,54	0	0	0	0	0,94	0	0	20,48	6,83	0	0,01	6,84	3,7	0	3,7
Févr.	10,21	0	0	0	0	0	0	0	10,21	5,35	0	0	5,35	3,35	0	3,35
Mars	11,66	0	0	0	0	0,91	0	0	12,57	7,02	0	0	7,02	3,32	0	3,32
Avr.	14,86	0	0	0	0	3,84	0	0	18,7	10,71	0	0,01	10,72	4,25	0	4,25
Mai	9,38	37,08	0	0	0	1,13	0	0	47,59	8,95	0	0	8,95	9,68	0	9,68
Juin	17,3	0	0	0	0	0,52	0,11	0	17,93	10,42	0	0	10,42	5,78	0	5,78
Juil.	33,91	0	0	0	0	12,25	5,75	0	51,91	13,43	0	0,1	13,53	8,85	0	8,85
Août	25,41	0	0	0	0	2,29	0,46	0	28,16	13,85	0	0,03	13,88	7,99	0	7,99
Sept.	16,21	0	0	0	0	0,13	0,05	0	16,39	10,05	0	0	10,05	7,97	0	7,97
Oct.	17,16	16,36	0	0	0	0,66	0,38	0	34,56	13,22	0	0	13,22	6,11	0	6,11
Nov.	14,24	6,03	0	0	0	0,35	0,04	0	20,66	7,32	0	0,04	7,36	3,02	0	3,02
Déc.	18,48	0	0	0	0	0,07	0,1	0	18,65	6,89	0	0,02	6,91	5,71	0	5,71

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Bois-Franc	89,62	5,19	0	0	0	100,99	0	0	195,8	48,01	0,58	0,43	49,02	19,81	0	19,81
Janv.	6,71	0	0	0	0	6	0	0	12,71	4,44	0	0	4,44	0,94	0	0,94
Févr.	6,34	0	0	0	0	7,55	0	0	13,89	4,77	0	0	4,77	1,09	0	1,09
Mars	6,5	0	0	0	0	10,01	0	0	16,51	5,04	0	0	5,04	1,99	0	1,99
Avr.	7,45	0	0	0	0	30,57	0	0	38,02	3,51	0	0	3,51	0,98	0	0,98
Mai	7,76	0	0	0	0	12,63	0	0	20,39	5,25	0	0,1	5,35	2,65	0	2,65
Juin	6,9	0	0	0	0	5,17	0	0	12,07	2,86	0,58	0	3,44	1,51	0	1,51
Juil.	9,05	0	0	0	0	5,16	0	0	14,21	3,46	0	0,02	3,48	2,09	0	2,09
Août	7,5	0	0	0	0	3,62	0	0	11,12	3,16	0	0	3,16	1,77	0	1,77
Sept.	7,35	0	0	0	0	5,2	0	0	12,55	2,94	0	0,04	2,98	2,04	0	2,04
Oct.	6,74	5,19	0	0	0	4,22	0	0	16,15	4,77	0	0,18	4,95	2,26	0	2,26
Nov.	6,76	0	0	0	0	5,14	0	0	11,9	3,41	0	0,06	3,47	1,34	0	1,34
Déc.	10,56	0	0	0	0	5,72	0	0	16,28	4,4	0	0,03	4,43	1,15	0	1,15
Bouchette	208,76	47,01	1,84	0	0	23,01	0,75	0	281,37	93,64	0	0	93,64	44,65	0,76	45,41
Janv.	17,8	0	0	0	0	0,22	0,32	0	18,34	9,9	0	0	9,9	1,86	0,76	2,62
Févr.	7,65	0	0	0	0	0,11	0	0	7,76	4,67	0	0	4,67	2,74	0	2,74
Mars	8,55	0	0	0	0	0,14	0	0	8,69	5,13	0	0	5,13	3,97	0	3,97
Avr.	17,99	7,29	0	0	0	0,44	0	0	25,72	5,95	0	0	5,95	3,4	0	3,4
Mai	20,85	0	0	0	0	0,84	0	0	21,69	5,84	0	0	5,84	4,64	0	4,64
Juin	9,14	18,04	0,79	0	0	0,87	0	0	28,84	7,71	0	0	7,71	3,8	0	3,8
Juil.	33,25	0	0,6	0	0	1,78	0	0	35,63	11,27	0	0	11,27	5,32	0	5,32
Août	24,43	13,7	0	0	0	0,3	0,43	0	38,86	14,13	0	0	14,13	4,72	0	4,72
Sept.	20,91	0	0,41	0	0	13,31	0	0	34,63	7,79	0	0	7,79	5,93	0	5,93
Oct.	20,54	7,98	0,04	0	0	1,52	0	0	30,08	8,82	0	0	8,82	3,11	0	3,11
Nov.	13,38	0	0	0	0	1,47	0	0	14,85	5,21	0	0	5,21	2,05	0	2,05
Déc.	14,27	0	0	0	0	2,01	0	0	16,28	7,22	0	0	7,22	3,11	0	3,11

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Cayamant	315,31	0	0	0	0	3,25	0,51	0	319,07	112,98	0	0	112,98	37,09	0	37,09
Janv.	23,85	0	0	0	0	0,09	0	0	23,94	9,75	0	0	9,75	2,1	0	2,1
Févr.	16,33	0	0	0	0	0	0	0	16,33	6,16	0	0	6,16	1,36	0	1,36
Mars	21,58	0	0	0	0	0	0	0	21,58	7,02	0	0	7,02	2,46	0	2,46
Avr.	34,26	0	0	0	0	0	0	0	34,26	7,21	0	0	7,21	2,69	0	2,69
Mai	25,19	0	0	0	0	0,29	0,06	0	25,54	8,78	0	0	8,78	3,28	0	3,28
Juin	26,44	0	0	0	0	1,13	0	0	27,57	9,43	0	0	9,43	3,18	0	3,18
Juil.	33,1	0	0	0	0	1,48	0,07	0	34,65	18,47	0	0	18,47	5,05	0	5,05
Août	38,45	0	0	0	0	0,13	0,27	0	38,85	12,37	0	0	12,37	4,74	0	4,74
Sept.	35,57	0	0	0	0	0	0,11	0	35,68	9,18	0	0	9,18	4,87	0	4,87
Oct.	32,53	0	0	0	0	0	0	0	32,53	9,62	0	0	9,62	3,98	0	3,98
Nov.	20,17	0	0	0	0	0,13	0	0	20,3	8,03	0	0	8,03	2,05	0	2,05
Déc.	7,84	0	0	0	0	0	0	0	7,84	6,96	0	0	6,96	1,33	0	1,33
Déléage	405,71	48,76	41,03	0	0	24,09	0,44	0	520,03	137,31	2,81	6,8	146,92	62,77	0	64,4
Janv.	32,18	0	0,88	0	0	0,54	0	0	33,6	11,2	0	0	11,2	5,82	0	5,82
Févr.	27,15	0	1,57	0	0	0,26	0	0	28,98	10,33	0	0	10,33	3,85	0	3,85
Mars	32,2	0	1,26	0	0	0,29	0	0	33,75	12,19	0	0	12,19	3,89	0	3,89
Avr.	49,52	0	1,6	0	0	1,01	0,44	0	52,57	2,87	0	0,26	3,13	4,75	0	4,75
Mai	35,11	34,74	2,88	0	0	4,4	0	0	77,13	17,2	0	0,15	17,35	7,4	0	7,4
Juin	34,06	0	3,15	0	0	2,92	0	0	40,13	12,09	0	0,42	12,51	6,38	0	6,38
Juil.	32,37	0	7,63	0	0	2,18	0	0	42,18	10,58	0	5,26	15,84	6,81	0	6,81
Août	30,83	0	8,07	0	0	6,33	0	0	45,23	12,19	0	0,25	12,44	6,69	0	6,69
Sept.	32,2	0	8,42	0	0	2,96	0	0	43,58	12,8	0	0,14	12,94	6,11	0	6,11
Oct.	44,6	14,02	1,7	0	0	1,12	0	0	61,44	15,37	1,06	0,26	16,69	5,02	0	5,02
Nov.	31,24	0	2,21	0	0	1,43	0	0	34,88	9,38	1,35	0,06	10,79	3,91	0	3,91
Déc.	24,25	0	1,66	0	0	0,65	0	0	26,56	11,11	0,4	0	11,51	2,14	0	3,77

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocent re SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Denholm	0	0	0	0	0	0	0,6	138,11	138,71	56,25	0	0	56,25	26,51	0	26,51
Janv.	0	0	0	0	0	0	0	10,94	10,94	4,79	0	0	4,79	1,78	0	1,78
Févr.	0	0	0	0	0	0	0	8,26	8,26	4,51	0	0	4,51	1,45	0	1,45
Mars	0	0	0	0	0	0	0	4,63	4,63	2,9	0	0	2,9	1,04	0	1,04
Avr.	0	0	0	0	0	0	0	9,17	9,17	6,08	0	0	6,08	1,63	0	1,63
Mai	0	0	0	0	0	0	0	17,89	17,89	4,15	0	0	4,15	3,58	0	3,58
Juin	0	0	0	0	0	0	0,16	11,19	11,35	3,87	0	0	3,87	2,61	0	2,61
Juil.	0	0	0	0	0	0	0,44	14,53	14,97	5,09	0	0	5,09	3,4	0	3,4
Août	0	0	0	0	0	0	0	15,16	15,16	6,06	0	0	6,06	3,61	0	3,61
Sept.	0	0	0	0	0	0	0	13,43	13,43	4,93	0	0	4,93	2,47	0	2,47
Oct.	0	0	0	0	0	0	0	19,01	19,01	6,34	0	0	6,34	2,57	0	2,57
Nov.	0	0	0	0	0	0	0	9,86	9,86	3,64	0	0	3,64	1,73	0	1,73
Déc.	0	0	0	0	0	0	0	4,04	4,04	3,89	0	0	3,89	0,64	0	0,64
Grand-Remous	294,77	50,54	0	0	0	182,37	0	0	527,68	119,26	0,35	27,81	147,42	33,02	0	38,15
Janv.	18,82	0	0	0	0	1,04	0	0	19,86	13,03	0	0,99	14,02	1,74	0	1,74
Févr.	31,3	0	0	0	0	1,13	0	0	32,43	6,6	0,16	0,67	7,43	0	0	2,65
Mars	18,42	0	0	0	0	1,65	0	0	20,07	8,03	0	0,14	8,17	2,94	0	2,94
Avr.	32,44	0	0	0	0	0,91	0	0	33,35	10,12	0,19	4,11	14,42	2,89	0	2,89
Mai	12,24	32,33	0	0	0	25,22	0	0	69,79	9,17	0	0	9,17	4,43	0	4,43
Juin	23,81	0	0	0	0	16,51	0	0	40,32	8,02	0	1,39	9,41	2,23	0	4,71
Juil.	25,98	0	0	0	0	24,49	0	0	50,47	15,4	0	8,92	24,32	3,63	0	3,63
Août	20,16	0	0	0	0	35,89	0	0	56,05	13,8	0	2,94	16,74	5,6	0	5,6
Sept.	36,67	0	0	0	0	59,77	0	0	96,44	8,94	0	5,35	14,29	2,73	0	2,73
Oct.	26,19	18,21	0	0	0	11,56	0	0	55,96	9,03	0	2,66	11,69	3,46	0	3,46
Nov.	33,85	0	0	0	0	4,11	0	0	37,96	9,37	0	0,18	9,55	2,48	0	2,48
Déc.	14,89	0	0	0	0	0,09	0	0	14,98	7,75	0	0,46	8,21	0,89	0	0,89

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Kazabazua	0	0	0	0,28	0	0,34	67,1	332,59	400,31	110,01	0	0	110,01	40,68	4,45	45,13
Janv.	0	0	0	0	0	0	0,19	32,41	32,6	10,15	0	0	10,15	2,7	0	2,7
Févr.	0	0	0	0	0	0,08	0,51	18,82	19,41	5,73	0	0	5,73	1,52	0	1,52
Mars	0	0	0	0	0	0,18	0,38	20,7	21,26	7,02	0	0	7,02	2,79	0	2,79
Avr.	0	0	0	0	0	0	4,63	24,96	29,59	10,83	0	0	10,83	2,84	0	2,84
Mai	0	0	0	0	0	0	7,81	28,02	35,83	8,68	0	0	8,68	6,22	0,15	6,37
Juin	0	0	0	0,22	0	0	3,75	25,34	29,31	8,96	0	0	8,96	3,12	0	3,12
Juil.	0	0	0	0	0	0	5,86	43,54	49,4	11,8	0	0	11,8	5,49	0	5,49
Août	0	0	0	0,06	0	0,08	11,29	30,13	41,56	11,55	0	0	11,55	3,99	0,02	4,01
Sept.	0	0	0	0	0	0	2,54	27,32	29,86	14,01	0	0	14,01	3,76	2,3	6,06
Oct.	0	0	0	0	0	0	7,32	25,72	33,04	8,05	0	0	8,05	4,88	1,98	6,86
Nov.	0	0	0	0	0	0	21,33	25,04	46,37	7,11	0	0	7,11	2,6	0	2,6
Déc.	0	0	0	0	0	0	1,49	30,59	32,08	6,12	0	0	6,12	0,77	0	0,77
Lac Sainte-Marie	0	0	0	0	0	0,64	104,85	277,19	382,68	106,46	4,5	0	110,96	48,79	0	48,96
Janv.	0	0	0	0	0	0	0	28,97	28,97	9,28	1,7	0	10,98	3,56	0	3,56
Févr.	0	0	0	0	0	0	0,09	17,45	17,54	6,5	1,44	0	7,94	2,8	0	2,8
Mars	0	0	0	0	0	0	0,54	17,41	17,95	7,99	0	0	7,99	3,51	0	3,51
Avr.	0	0	0	0	0	0,64	5,57	19,9	26,11	7,01	0,55	0	7,56	4,15	0	4,15
Mai	0	0	0	0	0	0	1,66	19,98	21,64	11,26	0	0	11,26	4,47	0	4,47
Juin	0	0	0	0	0	0	80,75	18,43	99,18	9,23	0	0	9,23	3,68	0	3,68
Juil.	0	0	0	0	0	0	4,21	36,8	41,01	10,82	0,35	0	11,17	6,28	0	6,28
Août	0	0	0	0	0	0	2,87	25,84	28,71	11,48	0	0	11,48	5,13	0	5,13
Sept.	0	0	0	0	0	0	2,32	24,73	27,05	8,45	0	0	8,45	4,96	0	4,96
Oct.	0	0	0	0	0	0	5,13	23,08	28,21	11,53	0	0	11,53	5,02	0	5,02
Nov.	0	0	0	0	0	0	1,18	18,25	19,43	6,62	0	0	6,62	3,42	0	3,42
Déc.	0	0	0	0	0	0	0,53	26,35	26,88	6,29	0,46	0	6,75	1,81	0	1,98

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Low	0	0	0	0	0	0,09	14,71	352,74	367,54	117,89	0	0	117,89	19,35	0,03	19,38
Janv.	0	0	0	0	0	0	0,73	31,05	31,78	7,49	0	0	7,49	2,18	0	2,18
Févr.	0	0	0	0	0	0	0,77	21,46	22,23	13,42	0	0	13,42	0,6	0	0,6
Mars	0	0	0	0	0	0	0	25,14	25,14	4,24	0	0	4,24	1,33	0	1,33
Avr.	0	0	0	0	0	0	2,03	24,38	26,41	4,42	0	0	4,42	1,35	0	1,35
Mai	0	0	0	0	0	0	1,17	14,8	15,97	12,46	0	0	12,46	1,32	0	1,32
Juin	0	0	0	0	0	0	2	35,9	37,9	10,69	0	0	10,69	2,29	0,03	2,32
Juil.	0	0	0	0	0	0	1,76	29,36	31,12	10,62	0	0	10,62	1,29	0	1,29
Août	0	0	0	0	0	0	1,66	56,75	58,41	7,44	0	0	7,44	2,67	0	2,67
Sept.	0	0	0	0	0	0,03	1,67	25,2	26,9	10,27	0	0	10,27	2,17	0	2,17
Oct.	0	0	0	0	0	0,06	0,79	28,45	29,3	9,26	0	0	9,26	2,2	0	2,2
Nov.	0	0	0	0	0	0	1,9	29,42	31,32	17,69	0	0	17,69	1,13	0	1,13
Déc.	0	0	0	0	0	0	0,23	30,83	31,06	9,89	0	0	9,89	0,82	0	0,82
Messines	415,5	0	0	0	0	66,85	0	0	482,35	186,37	0	0,16	186,53	102,22	0	102,22
Janv.	19,19	0	0	0	0	15,11	0	0	34,3	16,81	0	0	16,81	5,95	0	5,95
Févr.	21,78	0	0	0	0	1,26	0	0	23,04	10,32	0	0	10,32	5,95	0	5,95
Mars	23,35	0	0	0	0	5,39	0	0	28,74	12,29	0	0	12,29	5,39	0	5,39
Avr.	31,66	0	0	0	0	2,16	0	0	33,82	16,42	0	0,01	16,43	7,15	0	7,15
Mai	43,65	0	0	0	0	14,07	0	0	57,72	16,03	0	0,02	16,05	12,1	0	12,1
Juin	36,85	0	0	0	0	1,87	0	0	38,72	15,28	0	0	15,28	9,52	0	9,52
Juil.	50,32	0	0	0	0	7,8	0	0	58,12	22,51	0	0,08	22,59	12,08	0	12,08
Août	42,51	0	0	0	0	4,33	0	0	46,84	17,85	0	0	17,85	10,28	0	10,28
Sept.	46,61	0	0	0	0	4,7	0	0	51,31	14,78	0	0,02	14,8	12,17	0	12,17
Oct.	37,76	0	0	0	0	5	0	0	42,76	17,35	0	0	17,35	9,41	0	9,41
Nov.	30,02	0	0	0	0	4,1	0	0	34,12	12,46	0	0,03	12,49	5,08	0	5,08
Déc.	31,8	0	0	0	0	1,06	0	0	32,86	14,27	0	0	14,27	7,14	0	7,14

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Montcerf-Lytton	265,55	0	17,82	0	0	36,56	0	0	319,93	64,01	6,26	2,54	72,81	18,2	0	18,2
Janv.	14,73	0	0	0	0	0,05	0	0	14,78	3,59	0	0,01	3,6	1,16	0	1,16
Févr.	9,29	0	0	0	0	0,15	0	0	9,44	3,05	0	0	3,05	1,11	0	1,11
Mars	9,5	0	0	0	0	0,1	0	0	9,6	3,62	0	0,27	3,89	0,97	0	0,97
Avr.	11,5	0	0	0	0	0,19	0	0	11,69	5,23	0	0	5,23	2,03	0	2,03
Mai	33,16	0	4,67	0	0	3,14	0	0	40,97	7,71	0	0	7,71	1,55	0	1,55
Juin	19,83	0	7,82	0	0	0,53	0	0	28,18	6,02	2,86	0	8,88	2,12	0	2,12
Juil.	67,78	0	0	0	0	1,59	0	0	69,37	11,37	0	0	11,37	1,28	0	1,28
Août	28,29	0	5,33	0	0	1,52	0	0	35,14	5,92	3,4	0,04	9,36	3,81	0	3,81
Sept.	28,85	0	0	0	0	26,65	0	0	55,5	6,3	0	2,2	8,5	1,45	0	1,45
Oct.	16,05	0	0	0	0	2,32	0	0	18,37	3,82	0	0	3,82	1,46	0	1,46
Nov.	11,43	0	0	0	0	0,1	0	0	11,53	3,76	0	0,02	3,78	0,85	0	0,85
Déc.	15,14	0	0	0	0	0,22	0	0	15,36	3,62	0	0	3,62	0,41	0	0,41
Sainte-Thérèse- de-la-Gatineau	160,68	50,35	0	0	0	19,89	0,05	0	230,97	88,68	0	0,13	88,81	32,99	0	32,99
Janv.	8,62	0	0	0	0	1,5	0	0	10,12	6,49	0	0	6,49	2,9	0	2,9
Févr.	8,57	0	0	0	0	0	0	0	8,57	4,94	0	0	4,94	1,75	0	1,75
Mars	9,54	0	0	0	0	0,15	0	0	9,69	5,29	0	0	5,29	1,93	0	1,93
Avr.	10,82	0	0	0	0	0,54	0	0	11,36	2,13	0	0	2,13	2,05	0	2,05
Mai	12,83	0	0	0	0	0,69	0	0	13,52	12,76	0	0	12,76	3,61	0	3,61
Juin	7,16	29,27	0	0	0	3,13	0	0	39,56	8,57	0	0,03	8,6	2,78	0	2,78
Juil.	30,45	0	0	0	0	10,11	0	0	40,56	10,23	0	0	10,23	4,48	0	4,48
Août	20,2	0	0	0	0	1,21	0	0	21,41	10,12	0	0,05	10,17	3,57	0	3,57
Sept.	15,87	0	0	0	0	0,6	0,05	0	16,52	8,25	0	0	8,25	2,76	0	2,76
Oct.	12,2	21,08	0	0	0	1,74	0	0	35,02	11,61	0	0,05	11,66	3,33	0	3,33
Nov.	10,48	0	0	0	0	0,22	0	0	10,7	6,21	0	0	6,21	2,4	0	2,4
Déc.	13,94	0	0	0	0	0	0	0	13,94	2,08	0	0	2,08	1,43	0	1,43

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Egan-Sud	101,76	11,87	70,8	0	0	47,03	0	0	231,46	46,85	22,7	0,54	70,09	15,45	0	15,45
Janv.	9,03	0	3,85	0	0	4,45	0	0	17,33	4,01	0,8	0	4,81	0,91	0	0,91
Févr.	6,11	0	4,46	0	0	0,24	0	0	10,81	3,19	1,58	0	4,77	0,99	0	0,99
Mars	11,78	0	7,17	0	0	6,1	0	0	25,05	3,3	1,37	0	4,67	1,18	0	1,18
Avr.	8,75	0	5,01	0	0	7,85	0	0	21,61	3,9	2,76	0,06	6,72	1,3	0	1,3
Mai	10,49	0	3,86	0	0	0,86	0	0	15,21	3,88	2,55	0	6,43	1,94	0	1,94
Juin	7,78	11,87	7,07	0	0	7,9	0	0	34,62	3,46	1,27	0,22	4,95	1,74	0	1,74
Juil.	7,72	0	8,95	0	0	4,76	0	0	21,43	4,69	3,05	0	7,74	1,36	0	1,36
Août	7,03	0	5,33	0	0	1,21	0	0	13,57	3,53	1,44	0,1	5,07	1,81	0	1,81
Sept.	11,35	0	5,74	0	0	0,16	0	0	17,25	3,2	2,01	0	5,21	1,21	0	1,21
Oct.	8,03	0	6,47	0	0	3,63	0	0	18,13	3,28	1,57	0,11	4,96	1,28	0	1,28
Nov.	7,44	0	5,96	0	0	9,36	0	0	22,76	5,18	1,21	0,05	6,44	0,99	0	0,99
Déc.	6,25	0	6,93	0	0	0,51	0	0	13,69	5,23	3,09	0	8,32	0,74	0	0,74
Gracefield	608,64	133,31	374,76	0,52	0	25,17	48,64	0	1191,04	235,51	121,93	0,22	356,85	96,46	0,28	101,87
Janv.	37,24	0	28,06	0	0	0,25	0,49	0	66,04	18,61	7,01	0	25,62	5,2	0	5,2
Févr.	31,17	0	23,42	0	0	6,38	0,4	0	61,37	12,17	7,87	0	20,04	5,18	0	5,18
Mars	44,7	0	32,86	0	0	0,73	0,73	0	79,02	15,49	6,56	0	22,05	5,41	0	5,41
Avr.	72,61	0	16,83	0	0	1,11	4,43	0	94,98	19,8	5,95	0	25,75	5,81	0	5,81
Mai	55,75	65,09	27,53	0	0	1,76	3,8	0	153,93	15,48	12,22	0,18	27,88	13,19	0	13,19
Juin	50,57	0	35,96	0,52	0	0,74	3,03	0	90,82	20,3	9,97	0	30,27	7,22	0	7,22
Juil.	64,98	0	44,93	0	0	4,75	5,15	0	119,81	33,37	18,99	0	52,36	11,34	0	11,34
Août	61,4	0	39,85	0	0	3,87	18,15	0	123,27	21,96	13,58	0	35,54	11,97	0,25	12,22
Sept.	66,38	0	48,22	0	0	2,29	4,01	0	120,9	19,22	12,27	0	31,49	9,78	0,03	9,81
Oct.	42,99	68,22	20,48	0	0	0,27	4,38	0	136,34	20,79	9,86	0	30,65	10,89	0	10,89
Nov.	47,08	0	28,44	0	0	1,03	2,32	0	78,87	14,59	5,67	0,04	20,3	6,12	0	6,12
Déc.	33,77	0	28,18	0	0	1,99	1,75	0	65,69	23,73	11,98	0	34,9	4,35	0	4,35

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun./ KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Maniwaki	732,3	63,02	1272,91	0	0	180,36	0	0	2248,59	314,28	308,65	15,2	638,13	222,68	0	222,68
Janv.	48,45	0	103,89	0	0	2,4	0	0	154,74	30,68	17,23	1,38	49,29	11,91	0	11,91
Févr.	51,23	0	82,51	0	0	8,45	0	0	142,19	19,59	25,63	0,53	45,75	10,91	0	10,91
Mars	55,16	0	119,44	0	0	8,7	0	0	183,3	22,8	28,86	0,4	52,06	13,96	0	13,96
Avr.	72,54	0	92,34	0	0	26,77	0	0	191,65	23,19	25,05	1,49	49,73	17,93	0	17,93
Mai	93,01	63,02	112,92	0	0	19,08	0	0	288,03	38,85	17,94	1,91	58,7	32,27	0	32,27
Juin	53,28	0	101,37	0	0	24,22	0	0	178,87	29,08	25,78	1,18	56,04	21,56	0	21,56
Juil.	59,66	0	139,96	0	0	17,75	0	0	217,37	34,6	27,62	1,47	63,69	22,46	0	22,46
Août	51,46	0	98,43	0	0	15,15	0	0	165,04	21,42	27,21	0,86	49,49	18,12	0	18,12
Sept.	67,71	0	114,32	0	0	16,25	0	0	198,28	24,8	28,33	0,81	53,94	20,4	0	20,4
Oct.	55,73	0	107,62	0	0	14,37	0	0	177,72	23,1	33,38	1,75	58,23	27,09	0	27,09
Nov.	52,06	0	98,13	0	0	9,84	0	0	160,03	21,16	28,9	2,55	52,61	13,71	0	13,71
Déc.	72,01	0	101,98	0	0	17,38	0	0	191,37	25,01	22,72	0,87	48,6	12,36	0	12,36
Kitigan Zibi	498,08	56,43	0	0	0	14,68	0	0	569,19	127,42	0	0,33	127,75	0	0	0
Janv.	32,47	0	0	0	0	0	0	0	32,47	9,54	0	0	9,54	0	0	0
Févr.	28,6	0	0	0	0	0,3	0	0	28,9	8,44	0	0,08	8,52	0	0	0
Mars	31,93	0,49	0	0	0	0,55	0	0	32,97	10,77	0	0	10,77	0	0	0
Avr.	50,45	0	0	0	0	0,18	0	0	50,63	10,43	0	0	10,43	0	0	0
Mai	47,55	55,94	0	0	0	2,12	0	0	105,61	11,05	0	0,02	11,07	0	0	0
Juin	33,87	0	0	0	0	2,73	0	0	36,6	10,24	0	0,08	10,32	0	0	0
Juil.	42,35	0	0	0	0	2,09	0	0	44,44	14,44	0	0,11	14,55	0	0	0
Août	34,9	0	0	0	0	1,15	0	0	36,05	8,62	0	0,02	8,64	0	0	0
Sept.	34,77	0	0	0	0	1,91	0	0	36,68	9,2	0	0,02	9,22	0	0	0
Oct.	103,03	0	0	0	0	1,34	0	0	104,37	8,82	0	0	8,82	0	0	0
Nov.	27,37	0	0	0	0	1,15	0	0	28,52	11,02	0	0	11,02	0	0	0
Déc.	30,79	0	0	0	0	1,16	0	0	31,95	14,85	0	0	14,85	0	0	0

Municipalité total 2025 et ventilation mensuelle	Déchet Mun. /KZ NORD	Gros déchets Mun. /KZ NORD	ICI Déchets NORD	Gros Déchets SUD	Résidus station d'épuration	Écocentre NORD	Écocentre SUD	Poste de transbo. MRCCO	Total général	Recyclage Mun. / KZ NORD	ICI Recyclage NORD	Écocentre NORD	Total général	Compost SUD	Apport volontaire SUD	Total général
Extérieur MRC	0	0	0	0	0	0	7,4	0	7,4	0	0	1	1	3413,41	0,26	3413,67
Janv.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113,26	0	113,26
Févr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78,61	0	78,61
Mars	0	0	0	0	0	0	0,19	0	0,19	0	0	0	0	109,1	0	109,1
Avr.	0	0	0	0	0	0	0,16	0	0,16	0	0	0	0	123,21	0,1	123,31
Mai	0	0	0	0	0	0	0,68	0	0,68	0	0	0	0	209,59	0	209,59
Juin	0	0	0	0	0	0	0,01	0	0,01	0	0	0	0	162,36	0	162,36
Juil.	0	0	0	0	0	0	1,28	0	1,28	0	0	0	0	187,53	0	187,53
Aout	0	0	0	0	0	0	0,58	0	0,58	0	0	0	0	132,43	0,16	132,59
Sept.	0	0	0	0	0	0	2,12	0	2,12	0	0	1	1	423,49	0	423,49
Oct.	0	0	0	0	0	0	0,24	0	0,24	0	0	0	0	720,96	0	720,96
Nov.	0	0	0	0	0	0	1,08	0	1,08	0	0	0	0	693,82	0	693,82
Déc.	0	0	0	0	0	0	1,06	0	1,06	0	0	0	0	459,05	0	459,05

Annexe E - Analyses internes, traitement de boues de fosses septiques

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 1	2025-06-19	A	7,92	2,83	22,30	3,80	120			5	8		0,03	8,40	1,60	
Cellule 1	2025-06-19	P	7,54	1,34	22,30	11,70	180	50								
Cellule 1	2025-06-20	A	7,57	0,80	20,50	7,20	200	25		5	8					
Cellule 1	2025-06-23	A	7,62	0,37	23,50	4,90	180			5	8					
Cellule 1	2025-06-23	P	7,17	0,29	24,70	14,90	200	69								
Cellule 1	2025-06-25	A	7,62	2,00	24,70	1,40	160	35		5	8					
Cellule 1	2025-06-25	P														
Cellule 1	2025-06-26	A	7,69	1,01	23,70	3,40	240			5	8		0,01	3,20	10,80	
Cellule 1	2025-06-26	P	7,23	0,81	24,70	16,20	180	77								
Cellule 1	2025-06-27	A	7,52	1,16	23,80	2,80	240			5	8					
Cellule 1	2025-06-27	P	7,17	0,17	23,80	8,80	180	33								
Cellule 1	2025-07-01	A	7,50	2,30	25,30	5,00	80			5	8					
Cellule 1	2025-07-01	P	7,62	1,20	25,10	6,50	240	20								
Cellule 1	2025-07-02	A								4	8					
Cellule 1	2025-07-02	P	7,50	0,16	25,20	9,10	240	35								
Cellule 1	2025-07-03	A	7,59	1,74	24,00	2,60	240			5	8		0,02	0,40	17,60	
Cellule 1	2025-07-03	P	7,22	0,16	24,30	15,40	240	72								
Cellule 1	2025-07-04	A	7,47	0,20	22,50	3,10	240			5	8					
Cellule 1	2025-07-04	P	7,31	0,18	24,00	17,40	240	84								
Cellule 1	2025-07-07	A								5	8					
Cellule 1	2025-07-07	P	7,60	0,20	23,90	10,80	180	54								
Cellule 1	2025-07-08	A								5	8					
Cellule 1	2025-07-08	P	7,71	0,19	23,80	7,60	180	34								
Cellule 1	2025-07-10	A									8					
Cellule 1	2025-07-10	P	7,44	0,61	25,30	13,40		132								
Cellule 1	2025-07-14	A								5	8					
Cellule 1	2025-07-14	P	7,38	0,25	28,10	20,20	180	100								
Cellule 1	2025-07-15	A								5	8					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 1	2025-07-15	P	7,45	0,22	27,90	7,90	180	28								
Cellule 1	2025-07-16	P	7,52	0,15	27,60	17,20	180	91								
Cellule 1	2025-07-18	A	7,54	0,19	24,50	13,60	180	63		5	8					
Cellule 1	2025-07-21	A	7,46	0,26	23,80	20,30	180	100		5	8					
Cellule 1	2025-07-24	A	7,32	1,15	24,40	11,40	120	45		5	8					
Cellule 1	2025-07-24	P						45								
Cellule 1	2025-07-29	A								5	8					
Cellule 1	2025-07-29	P	7,13	0,28	26,90	18,40	120	91								
Cellule 1	2025-07-30	P						91								
Cellule 1	2025-07-31	A	7,40	0,28	25,80					5	8					
Cellule 1	2025-07-31	P	7,23	0,21	25,50	9,20	180	36								
Cellule 1	2025-08-01	A	7,82	0,97	24,90		80			5	8					
Cellule 1	2025-08-01	P	7,06	6,69	24,60	2,30	80	5								
Cellule 1	2025-08-05	A								5	8					
Cellule 1	2025-08-05	P	7,33	0,32	24,40	13,70	240	64								
Cellule 1	2025-08-06	A								5	8					
Cellule 1	2025-08-06	P	7,30	0,54	24,10	7,00	180	23								
Cellule 1	2025-08-07	A								5	8					
Cellule 1	2025-08-07	P	7,24	1,25	24,30	13,30	180	59								
Cellule 1	2025-08-11	A	7,33	0,54	25,60	11,60	120				8					
Cellule 1	2025-08-11	P	7,23	1,68	26,10	12,30	160	53								
Cellule 1	2025-08-12	A	7,96	7,19	26,00	5,50	60				8					
Cellule 1	2025-08-12	P	7,63	0,77	26,30	12,60	180	54								
Cellule 1	2025-08-13	A	7,87	0,87	25,30	7,90	120				8					
Cellule 1	2025-08-13	P	7,62	1,70	26,30	11,80	180	51								
Cellule 1	2025-08-14	A	7,94	0,61	24,50	8,10	120				8		0,11	11,20	6,80	
Cellule 1	2025-08-14	P	7,47	1,33	25,20	13,20	180	59								
Cellule 1	2025-08-15	A	8,09	6,87	24,30	2,70	60	12			8					

Analyses du laboratoire interne

Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 1	2025-08-18	A	7,80	2,10	22,70	3,60	40				8					
Cellule 1	2025-08-18	P	7,73	2,22	23,80	8,90	180	34								
Cellule 1	2025-08-19	A	7,90	2,11	22,60	5,80	140				8					
Cellule 1	2025-08-19	P	7,55	2,04	23,40	12,20	180	53								
Cellule 1	2025-08-20	A	7,71	0,67	22,70	9,70	180				8					
Cellule 1	2025-08-20	P	7,54	2,52	22,70	14,30	180	66								
Cellule 1	2025-08-21	A	7,79	2,26	22,90	7,30	120				8		0,81	16,60	9,60	
Cellule 1	2025-08-21	P	7,50	0,96	23,70	13,40	180	60								
Cellule 1	2025-08-22	A	7,88	1,11	22,80	6,00	100	60			8					
Cellule 1	2025-08-25	A	7,92	0,80	23,10	5,70	40				8					
Cellule 1	2025-08-25	P	7,86	3,13	23,30	9,20	80	36								
Cellule 1	2025-08-26	A	7,86	0,46	22,20	6,80	80				8					
Cellule 1	2025-08-26	P	7,48	2,17	22,80	11,30	180	48								
Cellule 1	2025-08-27	A	7,92	4,15	21,60	5,30	40				8					
Cellule 1	2025-08-27	P	7,72	2,55	22,10	12,60	180	56								
Cellule 1	2025-08-28	A	7,78	0,47	20,40	7,20	80				8		0,41	17,20	6,40	
Cellule 1	2025-08-28	P	7,57	1,72	20,90	14,10	120	64								
Cellule 1	2025-08-29	A	8,11	7,47	20,10	3,00	40				8					
Cellule 1	2025-09-01	A	Congé													
Cellule 1	2025-09-02	A	7,65	3,83	21,20	4,80	40				8					
Cellule 1	2025-09-02	P	7,79	2,34	21,50	7,20	80	24								
Cellule 1	2025-09-03	A	7,49	2,02	21,50	6,10	40				8					
Cellule 1	2025-09-03	P	7,69	1,70	22,30	9,20	80	36								
Cellule 1	2025-09-04	A	8,03	2,47	21,40	6,40	40				8					
Cellule 1	2025-09-04	P	7,71	0,32	22,30	14,30	180	66								
Cellule 1	2025-09-05	A	7,92	0,82	19,80	5,40	140				8		0,62	13,60	8,00	
Cellule 1	2025-09-05	P	7,64	1,52	21,20	11,10	180	47								
Cellule 1	2025-09-08	A	7,93	2,62	19,00	4,90	120				8					

Analyses du laboratoire interne

Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 1	2025-09-08	P	7,80	2,41	19,90	10,40	140	43								
Cellule 1	2025-09-09	A	8,57	6,13	18,00	3,90	100				8					
Cellule 1	2025-09-09	P	7,81	2,10	19,90	11,10	180	47								
Cellule 1	2025-09-10	A	7,99	0,94	18,80	6,30	100				8					
Cellule 1	2025-09-10	P	7,69	0,93	21,00	13,10	180	59								
Cellule 1	2025-09-11	A	7,90	1,61	19,80	6,50	80			4	8		1,01	22,00	4,20	
Cellule 1	2025-09-11	P	7,64	1,01	20,10	10,80	180	45								
Cellule 1	2025-09-12	A	8,00	1,27	18,50	7,10	100				8					
Cellule 1	2025-09-12	P						45								
Cellule 1	2025-09-15	A	7,66	2,75	18,70	6,00	80			5	8					
Cellule 1	2025-09-15	P	7,73	2,15	20,40	8,80	140	33								
Cellule 1	2025-09-16	A	8,63	8,46	19,00	5,20	40			5	8					
Cellule 1	2025-09-17	A	7,92	2,54	19,10	3,30	40			5	8					
Cellule 1	2025-09-17	P	7,71	1,25	20,90	11,20	180	47								
Cellule 1	2025-09-18	A	7,86	2,01	19,60	6,20	80			5	8		4,18	32,40	3,40	
Cellule 1	2025-09-18	P	7,54	1,46	20,40	12,70	180	56								
Cellule 1	2025-09-19	A	7,90	0,61	18,80	7,00	100			5	8					
Cellule 1	2025-09-19	P	7,74	0,56	19,20	12,30	180	54								
Cellule 1	2025-09-22	A	7,85	0,99	18,50	6,50	80			5	8					
Cellule 1	2025-09-22	P	7,76	1,10	18,80	11,80	180	51								
Cellule 1	2025-09-23	A	7,82	1,77	19,40	6,30	80				8					
Cellule 1	2025-09-23	P	7,49	0,76	20,00	12,50	180	55								
Cellule 1	2025-09-24	A	7,78	0,87	19,40	6,20	80				8					
Cellule 1	2025-09-24	P	7,57	1,22	20,80	9,00	120	35								
Cellule 1	2025-09-25	A	7,95	2,30	19,10	6,70	80				8		0,45	20,40	4,00	
Cellule 1	2025-09-25	P	7,56	1,49	19,50	13,30	150	60								
Cellule 1	2025-09-26	A	8,00	1,85	20,10	10,20	40	42			8					
Cellule 1	2025-09-29	A	7,57	2,74	18,50	7,60	80				8					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 1	2025-09-29	P	7,73	1,79	19,90	12,80	80	57								
Cellule 1	2025-09-30	A	7,82	0,92	19,30	14,70	40				8					
Cellule 1	2025-09-30	P	7,54	2,45	19,60	9,20	80	36								
Cellule 1	2025-10-01	A	7,80	0,92	17,70	7,60	40				8					
Cellule 1	2025-10-01	P	7,27	4,60	18,40	12,90	80	57								
Cellule 1	2025-10-02	A	7,97	5,63	16,50	3,60	40				8		0,10	6,60	21,40	
Cellule 1	2025-10-02	P	7,74	4,50	18,40	6,30	60	19								
Cellule 1	2025-10-03	A	7,82	5,49	16,70	7,20	40				8					
Cellule 1	2025-10-03	P	7,62	5,13	18,30	8,30	80	30								
Cellule 1	2025-10-06	A	7,39	4,14	19,30	7,00	60				8					
Cellule 1	2025-10-06	P	7,70	4,71	20,60	8,20	80	30								
Cellule 1	2025-10-07	A	7,62	0,48	20,30	7,50	40				8					
Cellule 1	2025-10-07	P	7,69	3,16	20,90	8,30	80	30								
Cellule 1	2025-10-08	A	7,84	2,32	18,60	9,00	40				8					
Cellule 1	2025-10-08	P	7,61	5,77	18,20	8,00	100	29								
Cellule 1	2025-10-09	A	8,21	9,26	16,20	4,90	40				8		0,02	26,00	3,60	
Cellule 1	2025-10-09	P	7,67	2,76	17,30	12,70	80	56								
Cellule 1	2025-10-16	A	7,51	7,16	15,40	4,90	100				8		0,62	24,60	27,20	
Cellule 1	2025-10-16	P	7,80	8,21	16,70	8,20	180	30								
Cellule 1	2025-10-17	A	7,95	5,92	15,90	4,20	80				8					
Cellule 1	2025-10-17	P	7,73	5,98	15,60	5,30	100	13								
Cellule 1	2025-10-20	A	7,47	5,65	16,80	5,90	60				8					
Cellule 1	2025-10-20	P	8,03	6,40	16,60	10,40	100	43								
Cellule 1	2025-10-21	A	7,55	8,12	16,20	18,10	60				8					
Cellule 1	2025-10-21	P	7,65	7,52	16,90	3,80	40	13								
Cellule 1	2025-10-22	A	7,54	4,44	15,70	4,60	80				8					
Cellule 1	2025-10-22	P	7,59	5,00	16,00	7,40	100	25								
Cellule 1	2025-10-23	A	7,59	3,64	14,80	7,10	80				8		1,42	31,20	35,20	

Analyses du laboratoire interne

Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 1	2025-10-23	P	7,80	7,09	15,30	13,00	180	58								
Cellule 1	2025-10-24	A	7,76	6,32	14,20	1,70	60				8					
Cellule 1	2025-10-24	P	7,63	8,79	15,10	5,60	140	15								
Cellule 1	2025-10-25	P	7,60	5,64	14,30	11,00	100	46								
Cellule 1	2025-10-28	A	8,07	8,79	13,80	4,60	180	9			8					
Cellule 1	2025-10-29	A	7,91	9,09	12,70	5,30	180	13			8					
Cellule 1	2025-10-30	A	7,83	9,50	12,70	2,00	240				8		1,64	17,20	35,60	
Cellule 1	2025-10-30	P	7,89	3,18	13,40	9,40	180	37								
Cellule 1	2025-10-31	A	7,96	7,51	12,60	3,40	200				8					
Cellule 1	2025-10-31	P						15								
Cellule 1	2025-11-03	A	7,65	5,66	12,00	6,70	180				8					
Cellule 1	2025-11-03	P	7,88	4,43	12,80	8,60	180	32								
Cellule 1	2025-11-04	A	7,88	8,66	11,30	3,90	180				8					
Cellule 2	2025-04-28		8,27	9,75	10,30	10,70	240	48								
Cellule 2	2025-04-29		8,18	9,11	10,80	12,70	240	55								
Cellule 2	2025-04-30										5					
Cellule 2	2025-05-01										5					
Cellule 2	2025-05-02		8,08	8,11	12,40	12,90	240	61			6					
Cellule 2	2025-05-05										6					
Cellule 2	2025-05-06		7,76	6,51	16,40	12,20	240	60			6					
Cellule 2	2025-05-07		7,44	2,66	15,60	9,60	180	42			24					
Cellule 2	2025-05-08		7,69	7,99	15,30	13,20	180				24					
Cellule 2	2025-05-09		7,50	5,87	15,40	10,80	100	49	25		24					
Cellule 2	2025-05-12		7,32	7,90	15,80	10,30	80	46	25	4	20	10,3	0,30	20,20	0,60	
Cellule 2	2025-05-13		7,30	6,72	17,10	5,00	80	15	50		24					
Cellule 2	2025-05-14		7,31	5,61	18,50	3,70	80	7	50		24					
Cellule 2	2025-05-15		7,25	6,44	18,40	3,80	100	8	25		24					
Cellule 2	2025-05-20		7,49	8,17	16,30	4,40	80	11			8					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 2	2025-05-21		7,57	8,10	16,50	3,70	80	7			8					
Cellule 2	2025-05-22		7,66	8,25	16,10	2,70	80	1			8					
Cellule 2	2025-05-23		7,37	1,45	15,50	3,00	40	3			8	3	0,06	11,00	0,60	
Cellule 2	2025-05-26		7,53	7,86	17,10	3,80	60	8			8					
Cellule 2	2025-05-27		7,50	1,56	17,50	5,20	80	16			12					
Cellule 2	2025-05-28		7,50	6,66	17,80	4,90	60	14			8					
Cellule 2	2025-05-29		7,46	4,46	18,50	4,40	60	11			8	4,4	0,05	11,80	1,00	
Cellule 2	2025-05-30		7,35	5,39	18,40	3,20	80	5			8					
Cellule 2	2025-06-02		7,10	7,55	16,50	5,60	40	18			8					
Cellule 2	2025-06-03		7,05	7,38	17,60	4,20	40	10			8					
Cellule 2	2025-06-04		7,07	7,44	18,80	4,60	40	12			8					
Cellule 2	2025-06-05		7,11	6,47	20,10	5,00	40	15			8					
Cellule 2	2025-06-06		7,10	3,24	19,60	3,90	40	9			8	3,9	0,01	21,60	0,80	
Cellule 2	2025-06-09		6,85	4,79	19,90	3,90	40	8			8					
Cellule 2	2025-06-10		7,25	6,25	19,90	0,90	40	0	20		8					
Cellule 2	2025-06-11		7,36	1,19	19,80	4,40	100	11	20		8	4,4	0,04	12,40	3,20	
Cellule 2	2025-06-17		7,45	0,19	21,60	0,90	180	0			8					
Cellule 2	2025-06-18		7,37	2,00	21,90	2,70	180	1			8					
Cellule 2	2025-06-19		7,51	6,06	21,70	2,70	120	1			8	2,7	0,01	10,00	0,20	
Cellule 2	2025-06-20		7,41	2,44	20,70	4,80	140	14			8					
Cellule 2	2025-06-23		7,45	5,53	23,70	3,20	80	4			8					
Cellule 2	2025-06-25		7,59	5,85	24,50	3,30	100	5			8					
Cellule 2	2025-06-26		7,62	5,09	23,40	3,40	100	5			8	3,4	0,07	9,20	0,60	
Cellule 2	2025-06-27		7,48	4,69	23,60	2,80	100	2			8					
Cellule 2	2025-07-01		7,34	6,02	25,30	2,70	80	1			24					
Cellule 2	2025-07-02		7,53	3,73	25,40	3,60	120	7			8					
Cellule 2	2025-07-03		7,55	5,31	24,40	3,50	120	6			8	3,5	0,02	9,40	0,60	
Cellule 2	2025-07-04		7,45	4,18	23,00	2,50	120	0			8					

Analyses du laboratoire interne

Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 2	2025-07-07		7,50	4,90	24,40	3,70	120	4			8					
Cellule 2	2025-07-08		7,73	3,71	23,90	2,80	120	0			8					
Cellule 2	2025-07-10		7,41	3,20	25,50	3,50		10			8					
Cellule 2	2025-07-14		7,38	3,68	27,20	2,00	120				8					
Cellule 2	2025-07-16		7,39	2,29	27,50	4,60	180	8			8					
Cellule 2	2025-07-18		7,60	3,12	24,60	5,40	180	18			8					
Cellule 2	2025-07-21		7,35	3,72	24,00	5,60	120	18			8					
Cellule 2	2025-07-24		7,20	4,84	24,40	3,40	40	7			8					
Cellule 2	2025-07-29		7,03	2,61	26,50	6,00	80	20			8					
Cellule 2	2025-07-30							23			8					
Cellule 2	2025-07-31		7,25	2,97	25,80	2,60	40	5			8					
Cellule 2	2025-08-01		7,20	5,75	24,90	2,80	40	5			8					
Cellule 2	2025-08-05		7,30	3,70	24,20	16,60	40	82			8					
Cellule 2	2025-08-06		7,25	0,93	24,20	2,90	40	5			8					
Cellule 2	2025-08-07		7,86	4,38	24,40	2,80	40	2			8					
Cellule 2	2025-08-11		7,21	6,14	25,70	3,30	60	5			8					
Cellule 2	2025-08-12		7,78	5,71	25,70	2,30	60	0			8					
Cellule 2	2025-08-13		7,67	4,40	25,50	2,30	60	0			8					
Cellule 2	2025-08-14		7,75	4,55	24,80	2,30	80	0			8	2,3	0,12	15,60	1,00	
Cellule 2	2025-08-15		7,93	6,25	24,60	2,90	120	5			8					
Cellule 2	2025-08-18		7,72	6,53	22,70	2,80	60	4			8					
Cellule 2	2025-08-19		7,87	6,75	22,70	2,60	80	1			8					
Cellule 2	2025-08-20		7,69	6,17	22,70	3,70	40	7			8					
Cellule 2	2025-08-21		7,64	6,06	23,20	3,70	80	7			8	3,7	0,05	15,80	0,80	
Cellule 2	2025-08-22		7,79	6,35	22,60	3,30	100	11			8					
Cellule 2	2025-08-25		7,67	6,63	22,90	2,40	80	0			8					
Cellule 2	2025-08-26		7,80	6,43	23,90	2,60	80	1			8					
Cellule 2	2025-08-27		7,79	5,80	21,60	2,10	80	0			8					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 2	2025-08-28		7,50	5,55	20,30	1,80	80	0			8	1,8	0,04	16,00	0,80	
Cellule 2	2025-08-29		7,83	6,12	20,40	2,10	80	0								
Cellule 2	2025-09-02		7,20	6,35	20,80	1,30	100	0			8					
Cellule 2	2025-09-03		7,38	6,29	21,30	1,80	60	0			8					
Cellule 2	2025-09-04		7,65	5,25	21,00	1,80	60	0			8					
Cellule 2	2025-09-05		7,53	3,73	19,70	2,40	80	0			8	2,4	0,06	18,00	0,80	
Cellule 2	2025-09-08		7,70	7,64	19,00	2,30	80	0			8					
Cellule 2	2025-09-09		8,01	7,96	18,30	2,70	80	1			8					
Cellule 2	2025-09-10		7,34	7,50	18,70	3,00	80	3			8					
Cellule 2	2025-09-11		7,56	6,33	19,60	3,90	100	8			8	3,9	0,03	17,20	0,60	
Cellule 2	2025-09-12		7,51	7,19	18,50	3,80	80	8			8					
Cellule 2	2025-09-15		7,34	7,49	18,50	2,20	80	0			8					
Cellule 2	2025-09-16		8,05	7,60	18,80	1,90	60	0			8					
Cellule 2	2025-09-17		7,41	7,30	18,70	2,30	60	0			8					
Cellule 2	2025-09-18		7,39	6,21	19,20	2,80	80	2			8	2,8	0,11	16,80	0,02	
Cellule 2	2025-09-19		7,59	4,75	18,60	2,50	40	0			8					
Cellule 2	2025-09-22		7,59	6,97	18,30	2,70	40	1			8					
Cellule 2	2025-09-23		7,53	5,77	18,90	3,80	80	8			8					
Cellule 2	2025-09-24		7,27	6,99	19,00	3,40	60	5			8					
Cellule 2	2025-09-25		7,59	7,32	18,50	3,40	80	5			8	3,4	0,02	21,20	0,60	
Cellule 2	2025-09-26		7,55	5,66	19,80	4,40	40	11			8					
Cellule 2	2025-09-29		7,25	7,15	18,10	4,20	40	10			8					
Cellule 2	2025-09-30		7,21	6,65	18,90	3,90	40	8			8					
Cellule 2	2025-10-01		7,26	6,53	17,50	4,00	40	8			8					
Cellule 2	2025-10-02		7,65	8,16	16,30	4,20	40	10			8	4,2	0,03	0,80	21,80	
Cellule 2	2025-10-03		7,41	8,36	16,30	4,30	20	11			8					
Cellule 2	2025-10-06		7,28	7,86	18,80	4,60	40	12			8					
Cellule 2	2025-10-07		7,16	7,39	19,40	5,00	20	15			8					

Analyses du laboratoire interne

Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 2	2025-10-08		7,37	7,97	18,00	4,50	40	12			8					
Cellule 2	2025-10-09		7,63	8,62	15,70	2,80	60	2			8	2,8	0,04	25,40	2,20	
Cellule 2	2025-10-16		7,35	7,70	14,10	1,90	40	0			8	1,9	0,14	27,40	6,80	
Cellule 2	2025-10-17		7,56	7,31	14,50	3,60	40	7			8					
Cellule 2	2025-10-20		7,31	8,37	16,10	4,10	40	9			8					
Cellule 2	2025-10-21		7,48	8,82	15,40	2,70	40	1			8					
Cellule 2	2025-10-22		7,43	9,08	14,80	2,80	40	2			8					
Cellule 2	2025-10-23		7,32	8,82	14,00	2,80	40	2			8	2,8	0,04	31,80	17,20	
Cellule 2	2025-10-24		7,54	9,45	13,40	8,30	40	34			8					
Cellule 2	2025-10-27		7,56	9,10	13,20	2,00	40	0			8					
Cellule 2	2025-10-28		7,75	6,82	12,30	5,10	40	15			8					
Cellule 2	2025-10-29		7,87	9,32	11,20	0,40	60	0			8					
Cellule 2	2025-10-30		7,85	8,95	10,90	1,50	80	0			8	1,5	0,36	25,20	20,80	
Cellule 2	2025-10-31		7,81	8,02	11,20	1,50	180	0			8					
Cellule 2	2025-11-03		7,62	7,47	10,60	4,60	100	12			8					
Cellule 2	2025-11-04		7,77	7,73	10,40	1,50	80	0			8					
Cellule 3	2025-04-28		8,23	10,47	10,50	9,40	240	46								
Cellule 3	2025-04-29		8,14	9,28	10,60	10,90	240	50								
Cellule 3	2025-04-30										5					
Cellule 3	2025-05-01										5					
Cellule 3	2025-05-02		8,22	9,54	12,40	12,20	240	62			6					
Cellule 3	2025-05-05										6					
Cellule 3	2025-05-06		7,88	7,67	16,20	13,70	180	66			6					
Cellule 3	2025-05-07		7,40	6,98	16,50	11,80	240	60			24					
Cellule 3	2025-05-08		7,55	7,37	15,70	12,00	180				24					
Cellule 3	2025-05-09		7,46	8,58	15,90	6,60	100	30	25		24					
Cellule 3	2025-05-12		7,46	9,10	15,80	12,10	120	62	25		24	12,1	0,06	14,80	0,60	
Cellule 3	2025-05-13		7,43	8,85	17,20	10,10	80	50	50		24					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 3	2025-05-14		7,36	8,30	18,90	9,10	100	44	50		24					
Cellule 3	2025-05-15		7,33	8,24	18,40	8,10	80	38	25		24					
Cellule 3	2025-05-20		7,46	8,75	16,30	2,10	80	3			8					
Cellule 3	2025-05-21		7,58	8,65	16,90	3,50	60	11			8					
Cellule 3	2025-05-22		7,57	8,53	16,00	2,60	80	6			8	3,1	0,04	17,80	0,60	
Cellule 3	2025-05-23		7,31	8,09	15,30	3,10	40	9			8					
Cellule 3	2025-05-26		7,45	8,75	17,30	4,50	40	17			8					
Cellule 3	2025-05-27		7,41	8,30	17,20	2,80	40	7			8					
Cellule 3	2025-05-28		7,45	8,27	17,40	4,60	40	18			8					
Cellule 3	2025-05-29		7,31	7,43	18,10	2,90	40	8			8	2,9	0,00	17,30	0,20	
Cellule 3	2025-05-30		7,29	7,74	18,20	2,60	40	6			8					
Cellule 3	2025-06-02		7,12	8,30	16,20	3,70	40	11			8					
Cellule 3	2025-06-03		7,08	8,31	17,50	4,70	40	17			8					
Cellule 3	2025-06-04		7,10	7,89	18,50	3,50	40	10			8					
Cellule 3	2025-06-05		6,94	7,76	20,00	3,10	40	7			8					
Cellule 3	2025-06-06		6,90	7,93	19,50	3,80	40	12			8	3,8	0,03	18,60	0,80	
Cellule 3	2025-06-09		6,86	7,99	19,90	3,00	40	7			8					
Cellule 3	2025-06-10		7,12	7,76	19,90	1,60	40	1	20		8					
Cellule 3	2025-06-11		7,17	7,76	21,40	2,60	40	6	20		8	2,6	0,04	17,20	0,80	
Cellule 3	2025-06-17		7,47	7,29	21,50	3,60	80	11			8					
Cellule 3	2025-06-18		7,30	6,81	21,90	0,90	120	-6			8					
Cellule 3	2025-06-19		7,41	6,97	21,50	2,00	80	1	20		8	2	0,23	15,40	1,40	
Cellule 3	2025-06-20		7,23	5,26	20,60	1,10	100	0			8					
Cellule 3	2025-06-23		7,44	7,18	22,90	1,10	100	0			8					
Cellule 3	2025-06-25		7,46	5,70	24,30	1,60	100	0								
Cellule 3	2025-06-26		7,42	5,30	23,40	1,80	80	0			8	1,8	0,03	13,80	0,80	
Cellule 3	2025-06-27		7,44	5,92	23,90	1,60	80	0			8					
Cellule 3	2025-07-01		7,36	5,91	25,70	2,80	80	6			8					

Analyses du laboratoire interne

Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 3	2025-07-02		7,49	5,36	25,60	2,70	60	5			8					
Cellule 3	2025-07-03		7,47	6,38	24,40	4,40	40	15			8	4,4	0,01	16,20	0,60	
Cellule 3	2025-07-04		7,27	6,12	23,30	2,20	80	2			8					
Cellule 3	2025-07-07		7,35	5,99	24,40	3,40	80	5			8					
Cellule 3	2025-07-08		7,50	5,65	24,90	1,68	80	0			8					
Cellule 3	2025-07-10		7,44	6,36	25,60	2,50		13			8					
Cellule 3	2025-07-14		7,34	6,12	26,50	1,80	80				8					
Cellule 3	2025-07-16		7,38	6,14	26,40	1,60	80				8					
Cellule 3	2025-07-18		7,50	6,36	25,50	1,60	180	0			8					
Cellule 3	2025-07-21		7,45	6,37	25,20	9,20	180	45			8					
Cellule 3	2025-07-24		7,18	6,11	25,00	1,60	180	0			8					
Cellule 3	2025-07-29		6,96	5,78	26,10	2,70	80	5			8					
Cellule 3	2025-07-31		6,95	4,18	25,40	1,90	80	5			8					
Cellule 3	2025-08-01		7,06	6,69	24,60	2,30	80	5			8					
Cellule 3	2025-08-05		7,19	7,49	24,10	3,00	80	9			8					
Cellule 3	2025-08-06		7,07	5,73	23,90	1,40	80	0			8					
Cellule 3	2025-08-07		7,43	5,31	24,40	1,80	80	0			8					
Cellule 3	2025-08-11		7,20	7,59	25,30	1,10	60	0			8					
Cellule 3	2025-08-12		7,72	7,36	25,10	1,90	60	1			8					
Cellule 3	2025-08-13		7,56	6,55	25,20	1,70	60	0			8					
Cellule 3	2025-08-14		7,63	6,36	25,00	1,40	60	0			8	1,4	0,07	13,20	1,00	
Cellule 3	2025-08-15		7,74	6,27	25,00	5,80	60	51			8					
Cellule 3	2025-08-18		7,63	6,69	23,80	8,90	80	0			8					
Cellule 3	2025-08-19		7,75	7,64	22,60	1,60	80	0			8					
Cellule 3	2025-08-20		7,67	7,52	22,60	1,30	100	0			8					
Cellule 3	2025-08-21		7,71	7,51	23,00	1,80	80	0			8	1,8	0,03	17,40	0,60	
Cellule 3	2025-08-22		7,76	7,45	22,60	2,00	100	5			8					
Cellule 3	2025-08-25		7,60	7,39	23,50	1,10	120	0			8					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Cellule 3	2025-08-26		7,76	7,71	22,00	1,40	100	0			8					
Cellule 3	2025-08-27		7,68	7,91	21,20	1,10	80	0			8					
Cellule 3	2025-08-28		7,52	7,40	22,10	1,80	100	0			8	1,8	0,05	12,20	0,60	
Cellule 3	2025-08-29		7,69	7,57	20,40	0,90	120	0			8					
Cellule 3	2025-09-02		7,28	8,00	20,60	1,80	120	0			8					
Cellule 3	2025-09-03		7,37	7,90	21,10	1,50	120	0			8					
Cellule 3	2025-09-04		7,55	7,78	20,70	1,40	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-05		7,42	7,57	19,50	0,80	80	0			8	0,8	0,06	17,00	0,80	
Cellule 3	2025-09-08		7,65	8,01	18,50	0,90	100	0			8					
Cellule 3	2025-09-09		7,92	8,27	17,90	2,20	100	2			8					
Cellule 3	2025-09-10		7,35	7,72	18,30	0,80	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-11		7,51	8,21	19,10	2,60	120	4			8	2,6	0,05	20,00	0,80	
Cellule 3	2025-09-12		7,47	8,16	18,10	4,90	80	18			8					
Cellule 3	2025-09-15		7,34	8,54	18,20	1,60	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-16		7,95	8,24	18,50	0,80	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-17		7,37	8,45	18,30	0,30	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-18		7,36	8,37	18,90	1,30	100	0			8	1,3	0,03	22,20	0,80	
Cellule 3	2025-09-19		7,47	8,09	18,30	1,00	60	0			8					
Cellule 3	2025-09-22		7,65	8,14	17,80	1,50	60	0			8					
Cellule 3	2025-09-23		7,50	7,72	18,50	1,40	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-24		7,25	7,77	18,60	1,00	60	0			8					
Cellule 3	2025-09-25		7,51	7,14	18,10	1,60	80	0			8	1,6	0,03	19,20	1,60	
Cellule 3	2025-09-26		7,48	7,92	19,30	1,90	80	1			8					
Cellule 3	2025-09-29		7,35	7,45	17,80	0,70	80	0			8					
Cellule 3	2025-09-30		7,19	7,78	18,20	1,10	60	0			8					
Cellule 3	2025-10-01		7,27	7,67	17,00	0,90	80	0			8					
Cellule 3	2025-10-02		7,52	8,68	15,50	1,30	80	0			8	1,3	0,02	0,60	14,00	
Cellule 3	2025-10-03		7,27	8,59	16,20	6,00	80	24			8					

Analyses du laboratoire interne																
Lieu de prélèvement	Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)	Durée Dénit, (h)	Aération (h)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Commentaires
Déversoir	2025-07-31	A	7,21	2,21	23,30	2,70	180									
Déversoir	2025-08-14	A	7,56	2,45	23,60	0,70	140						0,03	14,40	5,20	
Déversoir	2025-08-21	A	7,75	2,71	22,30	2,40	80						0,03	12,80	2,80	
Déversoir	2025-08-28	A	7,55	1,65	20,40	2,40	140						0,03	10,80	2,40	
Déversoir	2025-09-05	A	7,49	1,96	19,10	1,20	100						0,02	14,80	2,20	
Déversoir	2025-09-11	A	7,48	1,77	18,60	1,40	100						0,03	12,80	2,20	
Déversoir	2025-09-18	A	7,46	2,56	18,20	1,70	100						0,03	14,60	0,40	
Déversoir	2025-09-25	A	7,45	2,99	18,00	1,40	100						0,09	16,60	1,60	
Déversoir	2025-10-02	A	7,44	2,83	15,50	2,40	100						0,04	14,20	1,40	
Déversoir	2025-10-09	A	7,40	3,05	14,50	1,00	100						0,10	14,00	1,60	
Déversoir	2025-10-16	A	7,23	2,92	13,50	0,80	120						0,02	19,40	1,60	
Déversoir	2025-10-23	A	7,15	2,60	13,30	1,30	100						0,05	19,40	4,00	
Déversoir	2025-10-30	A	7,59	3,63	10,50	1,30	40						0,13	25,40	4,00	

Annexe F - Analyses externes, traitement de boues de fosses septiques

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Boues brutes

Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	2025-07-02	2025-08-11	2025-09-03	2025-09-30
Date de réception (AAA/MM/JJ)	2025-07-04	2025-08-12	2025-09-04	2025-10-01
No. Échantillon	3882620	3892744	3898557	3904507
No. Certificat	SAM774425	SAM785090	SAM791138	SAM797444
Alcalinité totale (mg CaCO3/L)	800	1934	842	709
Aluminium (mg/L)	5,324	0,523	2,836	2,210
Arsenic (mg/L)	0,0268	0,0034	0,0064	<0,0005
Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	290	620	240	270
Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	190	180	190	150
Cadmium (mg/L)	0,00455	<0,00002	0,00204	0,00665
Cuivre (mg/L)	0,697	<0,0005	0,530	0,394
Chrome (mg/kg de M.S.)	0,0101	<0,0006	0,0049	<0,0006
DBOC5 (mg O2/L)	3190	6050	1840	1640
DBOC5 soluble (mg O2/L)	1140	2030	556	466
DCO (mg O2/L)	7902	53750	4823	3930
Fer (mg/L)	14,61	28,75	5,20	5,46
Huiles et graisses (mg/L)	1963	7591	1091	1234
Magnésium (mg/L)	18,61	37,98	18,95	17,49
MES (mg/L)	3900	30100	2100	1870
MVES (mg/L)	3600	23200	1830	1470
Mercure (mg/L)	0,00001	0,00005	<0,00001	0,00006
Nickel (mg/L)	0,04	0,0011	0,0218	<0,0005
pH	6,13	5,22	6,84	6,9
Phosphore total (mg/L de P)	47	110	37	28
Plomb (mg/L)	0,09611	<0,00017	0,01758	0,01097
Solides totaux (mg/Kg)	14		4	
Solides totaux (g/Kg)	11,7	35	2,26	3
Solides totaux volatils sur poids sec (g/Kg)		26,5		2,12
Zinc (mg/L)	4,712	<0,001	2,582	2,684

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Filtrat du pressoir

Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. Échantillon	No. de Certificat	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DBOC5 dissous (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	Huiles et graisses totales (mg/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)
2025-05-27	2025-05-28	3874745	SAM765972	160	140	1130	485	1190	32	150	24
2025-07-01	2025-07-04	3882587	SAM774307	120	130	501	458	1120	20	82	23
2025-08-11	2025-08-12	3892821	SAM785165	140	140	906	858	1375	16	153	26
2025-09-03	2025-09-04	3898556	SAM791135	200	180	1560	649	2097	176	1280	28
2025-09-30	2025-10-01	3904510	SAM797398	180	160	1400	939	2248	68	295	34

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Cellule 1

Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. Échantillon	No. de Certificat	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DBOC5 dissous (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)
2025-05-27	2025-05-28	3874742	SAM765969	40	1,4	159	11	1328	1210	27
2025-07-02	2025-07-02	3882624	SAM774345	23	17	283	<20	354	1080	10
2025-08-11	2025-08-12	3892820	SAM785164	15	0,22	41	9	849	550	20
2025-09-03	2025-09-04	3898563	SAM791143	37	5,3	65	4	512	486	72
2025-09-30	2025-10-01	3904506	SAM797394	27	5,8	43	5	675	552	23
2025-10-28	2025-10-29	3910908	SAM804036	64	4,7	96	10	532	481	<0,04

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Cellule 3				
Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. Échantillon	No. de Certificat	Phosphore total (mg/L de P)
2025-05-27	2025-05-28	3874743	SAM765970	26
2025-07-02	2025-07-04	3882586	SAM774306	7,6
2025-08-11	2025-08-12	3892837	SAM785182	3,3
2025-09-03	2025-09-04	3898558	SAM791137	0,8
2025-09-30	2025-10-01	3904508	SAM797396	0,9
2025-10-28	2025-10-29	3910909	SAM804037	0,05

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Déversoir														
Date échantillon. (AAAA/MM/JJ)	Date de réception (AAAA/MM/JJ)	No. De Certificat	No. Échantillon	Coliformes fécaux (UFC/100 mL)	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal NH3-NH4 (mg/L de N)	DBO5C (mg/L)	DBO5C dissous (mg/L)	DCO (mg/L)	Huiles et graisses totales (mg/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	Sulfures (mg/L)	Toxicité
2025-05-27	2025-05-28	SAM765971	3874744	1100	8,3	3,3	14	6	251	<3	43	1,1	<0.02	
2025-07-02	2025-07-04	SAM774347	3882626	18	5,7	4,5	8	5	121	<3	15	0,97	0,03	
2025-08-11	2025-08-12	SAM785089	3892743	45	24	4,3	9	6	111	<3	33	1	0,04	
2025-09-03	2025-09-04	SAM791134	3898555	210	6,5	2,1	4	2	78	<3	14	0,77	0,04	
2025-09-23	2025-09-24	SAM795982	3903176	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Non-toxique
2025-09-30	2025-10-01	SAM797397	3904509	110	2,8	0,89	4	3	78	<2	14	0,8	0,04	
2025-10-28	2025-10-29	SAM804038	3910910	160	15	1,6	5	3	66	<2	13	0,22	0,02	

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Lixiviat de la dalle de compostage											
Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. de certificat	No. Échantillon	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBO5C (mg O2/L)	DBOC5 dissous	DCO (mg O2/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	
2025-08-13	2025-08-14	SAM786193	3893776	42	2,6	36	19	1079	121	4,3	
2025-09-23	2025-09-24	SAM795981	3903175	64	15	753	542	2656	1420	5,6	
2025-10-21	2025-10-22	SAM802604	3909505	75	16	298	250	1621	475	6,3	

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Piézomètres

No. Piézomètre	Date d'échantillon. (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. de certificat	No. d'échantillon	Coliformes thermotolérants (fécaux) (UFC/100 mL)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	Nitrates et Nitrites (mg/L N-NO2-NO3)	Nitrates (mg/L)	Nitrites (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	Solides totaux (mg/L)	Arsenic (mg/L)	Bore (mg/L)	Cadmium (mg/L)	Chlorures (mg/L)	Chrome (mg/L)	Fer (mg/L)	Indice phénol (mg/L)	Manganèse (mg/L)	Mercuré (mg/L)	Nickel (mg/L)	Plomb (mg/L)	Sodium (mg/L)	Zinc (mg/L)
1	2025-05-27	2025-05-28	SAM765889	3874665	0	<0,01	3	10	6,59	6,59	<0,01	<0,01	534	<0,0005	<0,002	<0,00002	104	<0,0006	<0,01	<0,001	0,0619	<0,00001	<0,0005	<0,00017	24,2	<0,001
1	2025-07-02	2025-07-04	SAM774424	3882604	0	0,04	2	403	5,23	5,23	<0,01	0,01	596													
1	2025-08-11	2025-08-12	SAM785221	3892779	0	<0,01	6	<5	4,41	4,41	<0,01	<0,01	574													
1	2025-09-03	2025-09-04	SAM791368	3898504	1	0,04	<1	10	4,00	4,00	<0,01	0,04	410	0,0194	<0,002	0,00002	91	<0,0006	0,47	<0,001	0,0372	<0,00001	<0,0005	<0,00017	14,7	0,031
1	2025-09-30	2025-10-01	SAM797462	3904530	0	0,03	1	8	5,17	5,17	<0,01	0,09	364													
1	2025-10-28	2025-10-29	SAM804050	3910913	0	0,03	<1	8	4,83	4,82	0,01	4,5	360	<0,0005	<0,002	<0,00002	82	<0,0006	0,01	0,008	0,0253	<0,00001	<0,0005	<0,00017	16,3	0,002
2	2025-05-27	2025-05-28	SAM765890	3874666	0	<0,01	3	21	6,03	6,01	0,02	<0,01	348	<0,0005	<0,002	<0,00002	61	<0,0006	0,05	<0,001	0,0022	<0,00001	<0,0005	<0,00017	54,7	0,001
2	2025-07-02	2025-07-04	SAM774420	3882612	13	0,03	4	10	5,06	5,06	<0,01	0,46	372													
2	2025-08-11	2025-08-12	SAM785222	3892780	0	<0,01	2	10	5,39	5,33	0,06	0,58	454													
2	2025-09-03	2025-09-04	SAM791361	3898505	0	0,06	1	14	5,65	5,65	<0,01	0,7	366	<0,0005	<0,002	<0,00002	97	<0,0006	0,08	<0,001	0,0013	<0,00001	<0,0005	<0,00017	79,6	<0,001
2	2025-09-30	2025-10-01	SAM797463	3904535	0	0,04	<1	12	5,35	5,34	0,01	0,69	342													
2	2025-10-28	2025-10-29	SAM804052	3910914	0	0,02	1	18	4,64	4,63	0,01	0,57	348	<0,0005	<0,002	<0,00002	85	<0,0006	0,05	0,001	0,002	<0,00001	<0,0005	<0,00017	86,4	0,003
3	2025-05-27	2025-05-28	SAM765891	3874667	0	<0,01	3	10	9,92	9,92	<0,01	<0,01	446	<0,0005	<0,01	<0,00002	64	<0,0006	0,18	<0,001	0,0121	<0,00001	<0,0005	<0,00017	8,30	0,001
3	2025-07-02	2025-07-04	SAM774421	3882610	1	0,03	2	33	6,44	6,44	<0,01	0,02	626													
3	2025-08-11	2025-08-12	SAM785217	3892822	2	<0,01	3	12	6,52	6,52	<0,01	0,05	534													
3	2025-09-03	2025-09-04	SAM791354	3898506	0	0,05	<1	12	11,24	11,24	<0,01	0,04	272	<0,0005	<0,002	<0,00002	39	<0,0006	0,27	<0,001	0,0113	<0,00001	<0,0005	<0,00017	9,44	<0,001
3	2025-09-30	2025-10-01	SAM797464	3904543	0	0,03	<1	10	8,38	8,38	<0,01	0,08	310													
3	2025-10-28	2025-10-29	SAM804053	3910915	0	0,02	1	12	9,66	9,66	<0,01	0,05	528	<0,0005	<0,002	<0,00002	94	<0,0006	0,04	<0,001	0,0695	<0,00001	<0,0005	<0,00017	12,0	0,001
4	2025-05-27	2025-05-28	SAM765892	3874668	0	<0,01	3	<5	4,98	4,98	<0,01	<0,01	160	<0,0005	<0,002	<0,00002	7	<0,0006	0,07	0,002	0,0012	<0,00001	<0,0005	<0,00017	2,96	<0,001
4	2025-07-02	2025-07-04	SAM774423	3882616	14	<0,01	2	<5	5,28	5,28	<0,01	<0,01	236													
4	2025-08-11	2025-08-12	SAM785218	3892823	2	<0,01	2	10	8,44	8,44	<0,01	<0,01	254													
4	2025-09-03	2025-09-04	SAM791372	38988507	0	0,04	<1	8	7,28	7,28	<0,01	0,08	306	<0,0005	<0,002	<0,00002	22	<0,0006	0,95	<0,001	0,0141	<0,00001	<0,0005	<0,00017	4,93	<0,001

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Piézomètres

No. Piézomètre	Date d'échantillon. (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No.de certificat	No. d'échantillon	Coliformes thermotolérants (fécaux) (UFC/100 mL)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	Nitrates et Nitrites (mg/L N-NO2-NO3)	Nitrates (mg/L)	Nitrites (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	Solides totaux (mg/L)	Arsenic (mg/L)	Bore (mg/L)	Cadmium (mg/L)	Chlorures (mg/L)	Chrome (mg/L)	Fer (mg/L)	Indice phéhol (mg/L)	Maganèse (mg/L)	Mercuré (mg/L)	Nickel (mg/L)	Plomb (mg/L)	Sodium (mg/L)	Zinc (mg/L)
4	2025-09-30	2025-10-01	SAM797465	3904549	0	0,03	<1	8	9,26	9,26	<0,01	0,04	240													
4	2025-10-28	2025-10-29	SAM804054	3910916	0	0,03	<1	6	7,34	7,33	0,01	2,00	234	<0,0005	<0,002	<0,00002	16	<0,0006	<0,01	<0,001	0,0045	<0,00001	<0,0005	<0,00017	4,57	0,005
5	2025-05-27	2025-05-28	SAM765893	3874669	0	<0,01	2	<5	2,31	2,31	<0,01	<0,01	96	<0,0005	<0,002	<0,00002	<2	<0,0006	0,01	<0,001	0,0013	<0,00001	<0,0005	<0,00017	2,01	<0,001
5	2025-07-02	2025-07-04	SAM774422	3882619	0	0,01	2	10	2,43	2,43	<0,01	<0,01	66													
5	2025-08-11	2025-08-12	SAM785219	3892824	1	<0,01	3	6	1,17	1,17	<0,01	<0,01	26													
5	2025-09-03	2025-09-04	SAM791370	3898508	1	0,05	<1	<5	0,52	0,52	<0,01	0,03	48	<0,0005	<0,002	<0,00002	<2	<0,0006	0,11	<0,001	0,001	<0,00001	<0,0005	<0,00017	1,58	<0,001
5	2025-09-30	2025-10-01	SAM797466	3904555	0	0,02	<1	6	0,28	0,28	<0,01	0,05	26													
5	2025-10-28	2025-10-29	SAM804055	3910917	0	0,02	<1	<5	0,30	0,30	<0,01	0,05	46	<0,0005	<0,002	<0,00002	<2	<0,0006	0,19	<0,001	0,0024	<0,00001	<0,0005	<0,00017	1,54	0,002
6	2025-07-02	2025-07-04	SAM776240	3884441	7	<0,01	1	8	0,17	0,17	<0,01	0,17	124													
7	2025-07-02	2025-07-04	SAM776242	3884442	<10	<0,01	2	8	0,24	0,20	0,04	0,11	216													
7	2025-08-11	2025-08-12	SAM785220	3892825	6	0,11	2	8	0,22	0,22	<0,01	<0,01	50													
7	2025-09-03	2025-09-04	SAM791369	3898509	0	0,07	2	<5	0,81	0,81	<0,01	0,04	80	<0,0005	<0,002	<0,00002	<2	<0,0006	0,08	<0,001	0,0049	<0,00001	<0,0005	0,00062	2,24	0,035

Annexe F - Analyses externes, eaux de ruissellement du Complexe Nord

Analyses mensuelles en Laboratoire externe – H2Lab – Lixiviat Complexe Nord

Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. de certificat	No. Échantillon	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBO5C (mg O2/L)	Hydrocarbures pétroliers	Phénol	MES (mg/L)	pH	Sulfures totaux	Phosphore total (mg/L de P)	Commentaire
2025-07-07	2025-07-08	SAM775060	3883314	2,6	0,51	42	<0,1	0,005	7260	7,54	0,02	2,50	surface
2025-07-07	2025-07-08	SAM775061	3883315	12,0	2,60	76	<0,1	0,030	42	6,93	0,17	0,32	enclos
2025-08-13	2025-08-14	SAM7866313	3893894	19,2	0,40	20	<0,1	0,006	287	6,99	0,22	0,64	combiné